

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Département des Sciences Commerciales

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de

Master en Sciences Commerciales

Option : Commerce International et Logistique

Thème

Les contraintes à la diversification des exportations dans les pays
exportateurs du pétrole
Cas de l'Angola, le Gabon et l'Algérie

Préparé par :

BENABDELMOUMEN Nouara Lynda

SIDANE Meriem

Encadré par :

Mlle OUARET Samira

Année universitaire : 2020/2021

Remerciements

D'abord nous remercions dieu le tout puissant de nous avoir accordé la santé, la patience et la volonté pour pouvoir arriver jusque-là d'accomplir ce présent travail.

Nous tenons à remercier vivement notre encadreur Mlle OUARET SAMIRA pour son soutien, sa patience et son orientation pour la réalisation de ce travail.

Toutes nos reconnaissances à tous les enseignants qui ont apporté un plus à notre formation.

Ainsi, nous remercions également toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail

A ma famille, elle qui m'a doté d'une éducation digne, son amour a fait de moi ce que je suis aujourd'hui.

En particulier à

Mon père AHCEN,

Pour le goût à l'effort qu'il a suscité en moi, de par sa rigueur et qui s'est chargé la nuit en jour pour m'assurer les bonnes conditions.

Ma mère ZINEB,

Toi qui m'as arrosé de tendresse et d'amour depuis ma naissance, que ce mémoire de fin de cycle soit le meilleur cadeau que je puisse t'offrir.

A vous mes frères **Nacèr, Djamel et Mouloud**, qui m'avez toujours soutenus et encouragés.

A ma belle-sœur **Siham**, pour ses encouragements

A mes anges Rahimo et Maya

A mes cousines **Sabrina, Melissa et kenza** que je considère comme mes petites sœurs

A toute ma famille **oncles, tantes, cousins et cousines**, pour leur aide et leur présence dans ma vie.

A toi **Lynda** ma très chère binôme ainsi que ta famille et en particulier ta maman à qui je souhaite un bon rétablissement.

Je dédie aussi ce travail à tous mes camarades de la promotion en particulier **Feriel**.

A mes chères amie, **Melissa, Mima** et tous ceux qui m'estiment et qui sont chers.

Je remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce travail de près ou de loin.

MERIEM

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à **ma chère maman** que dieu la garde, celle qui m'a toujours encouragé et soutenue dans les moments difficiles et je lui souhaite prompt rétablissement. A **mon cher papa** pour son éducation et son soutien qui m'a permis d'arriver jusque-là aujourd'hui. A toute ma famille maternelle et paternelle, particulièrement mes cousines **Sara, Bania** et **Amina** pour leur amour et encouragement. A mes chères copines **Yasmine** et **Nicette** et mon binôme **Meriem** que je remercie beaucoup pour sa patience et son soutien lors de la réalisation de ce travail.

Nouara Lynda

Liste des figures

Figure 1: Evolution du commerce extérieur algérien de 1963 à 1980.	28
Figure 2 : Evolution du commerce extérieur de l'Algérie (1980-2005).	29
Figure 3 : Evolution du commerce extérieur de l'Algérie [2005-2019]	31
Figure 4 : Indice IHH de l'Algérie [1995-2020]	34
Figure 5 : Parts en % des exportations hors hydrocarbures par GU de l'Algérie	36
Figure 6 : Evolution de la valeur ajoutée du secteur agricole de la Norvège [1970-2020].....	58
Figure 7 : La part des de la population rurale (% de total de la population) de la Norvège	58
Figure 8 : Exportation de la nourriture (% des marchandises exportées) de la Norvège	59
Figure 9: Industrie (valeur ajoutée en % du PIB) de la Norvège [1970-2020]	60
Figure 10: Exportation de biens manufacturés (% des marchandises exportés) de la Norvège [1970-2020].....	60
Figure 11: Exportation de carburant (% des marchandises exportés) de la Norvège	61
Figure 12 : Exportation des biens et services (% PIB) de la Norvège [1970-2020]	61
Figure 13: La part des secteurs dans le PIB de la Norvège (2021)	62
Figure 14 : Agriculture (Valeur ajoutée % du PIB) du Gabon[1970-2020].....	73
Figure 15 : La population rurale en % de la population totale du Gabon [1970-2020]	74
Figure 16 : Exportation de la nourriture (% des marchandises exportés) du Gabon [1970-2010].....	74
Figure 17 : Industrie (Valeur ajoutée en % du PIB) du Gabon [1970-2020].....	75
Figure 18 : Exportation des biens et services (% du PIB) du Gabon [1970-2020].....	76
Figure 19 : Exportations de carburant (% des marchandises exportés) du Gabon [1970-2020]	76
Figure 20: La part des secteurs dans le PIB du Gabon (2021).....	77

Liste des tableaux

Tableau 1: Structure des exportations hors hydrocarbures en % de l'année 2015 de l'Algérie	35
Tableau 2: Evolution des exportations hors hydrocarbures par groupe d'utilisation (GU) de l'Algérie [2018-2019]	35
Tableau 3 : Evolution des principaux produits HH exportés (Parts en %, positions tarifaires à 4 chiffres, valeur en millions USD) de l'Algérie	37
Tableau 4 : Evolution de certains indicateurs macro-économiques de la Norvège [1970-2020].	56
Tableau 5 : Evolution de l'indice de concentration de la Norvège [1995-2019]	62
Tableau 6: Evolution de certains indicateurs macro-économiques de l'Angola [1995-2020].	67
Tableau 7 : Evolution des valeurs ajoutées tirées des secteurs en pourcentage du PIB de l'Angola [1995-2020].....	68
Tableau 8 : Top 3 produits exportés en % des exportations totales de l'Angola (2018)	70
Tableau 9 : Indice de concentration des exportations de marchandise par produit en % annuel de l'Angola [1995-2020].....	70
Tableau 10 : Evolution de certains indicateurs macro-économique du Gabon [1970-2020]...	72
Tableau 11 : Evolution de l'indice de concentration du Gabon [1995-2019].....	77

Liste des abréviations

- **ALE** : Accords de Libre-Échange.
- **ALGEX** : Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur.
- **ANEXAL** : Association Nationale des Exportations Algériennes.
- **BAD** : Banque Africaine de Développement.
- **CAAR** : Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance.
- **CAAT** : Compagnie Algérienne d'Assurance Totale.
- **CACI** : La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie.
- **CAGEX** : La Compagnie Algérienne de Garantie des Exportations.
- **CCI** : Chambre du Commerce International.
- **CCI** : Centre du Commerce International.
- **CCR** : Compagnie Centrale de Réassurance.
- **CNUCED** : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement.
- **CNMA** : Caisse Nationale de Mutualité Agricole.
- **COMHAFAT** : Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les États Africains Riverains de l'Océan Atlantique.
- **FMI** : Fonds Monétaire International.
- **FNARDA** : Le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole.
- **FSPE** : Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations.
- **G 20** : Groupe des Vingt.
- **GATT**: General Agreement on Tariffs and Trade.
- **GU**: Groupe d'Utilisation.
- **GZALE** : Grande Zone Arabe de Libre-Échange.
- **HOS** : Heckscher, Ohlin, Samuelson.

- **IDE** : Investissement Direct Étranger.
- **IHH** : Indice Herfindahl Hirschman.
- **Mrds USD** : Milliards de Dollars américains.
- **OCDE** : Organisation pour la Coopération et le Développement Economique.
- **OMC** : Organisation Mondiale du Commerce.
- **ONACO** : Office National de Commercialisation.
- **ONAFEX** : Office National des Foires et Expositions.
- **ONU** : Organisation des Nations Unies.
- **OPEP** : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole.
- **PIB** : Produit Intérieur Brut.
- **PME** : Petite et Moyenne Entreprise.
- **PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement.
- **PROMEX** : Office de Promotion des Exportations.
- **R&D** : Recherche et Développement.
- **SAA** : Société Nationale d'Assurance.
- **SAFEX** : Société Algérienne des Foires et Exportations.
- **SCEA** : Société Civile d'Exploitation Agricole.
- **SCI** : Société de Commerce International.
- **UE** : L'Union Européenne.
- **UNCTAD**: United Nations Conference on Trade and Development.
- **USD** : Dollar Américain.

Sommaire

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Liste des figures

Liste des tableaux

Sommaire

Introduction générale.....01

Chapitre I : Cadre théorique du commerce international et de la diversification économique

Section 1 : Fondements théoriques du commerce international.....04

Section 2 : Notions de base sur la diversification.....15

Chapitre II : Le commerce extérieur en Algérie et sa politique de diversification des exportations

Section 1 : Processus de libéralisation du commerce extérieur en Algérie.....26

Section 2 : Structure des exportations algériennes et les organismes de promotion de ces dernières.....33

Chapitre III : Obstacles à la diversification des exportations dans les pays exportateurs du pétrole (Algérie, Angola et Gabon)

Section 1 : Analyse théorique des obstacles à la diversification des exportations.....45

Section 2 : Analyse descriptive des obstacles à la diversification des exportations (étude comparative).....55

Conclusion générale.....82

Bibliographie

Annexes

Tables des matières

Introduction Générale

Les échanges extérieurs constituent un reflet d'une économie ou d'une région donnée, du niveau de son développement, de la nature et de l'importance de ses ressources ainsi que du degré de son insertion dans le marché international. L'activité d'exportation à son tour contribue à l'enrichissement d'un pays et participe à son développement économique et social. Les théories du commerce international ont un rôle important dans l'explication du développement, de la croissance économique et dans l'amélioration du bien-être général.

La plupart des pays en développement dépendent trop d'un seul produit : agricole, pétrole ou autre ; c'est des pays spécialisés dans les produits de base (matières premières). Ils souffrent par conséquent des fluctuations de récoltes, des variations des prix, des changements dans l'utilisation des matières premières ainsi que l'apparition des produits de substitution, ce qui pourrait être fatale à leur économie. Ces inconvénients de la spécialisation poussent le pays à aller au-delà de cette spécialisation (avantage absolu et avantage comparatif) et de s'engager dans une économie axée sur la diversification.

De nombreux auteurs tels que Romer (1986,1990), Johansson et Nilsson (1997) Imbs et Wacziarg (2003) et bien d'autres ont montré dans leurs études les avantages procurés par la diversification en termes de dilution des risques et son apport au processus de développement. La diversification des échanges commerciaux aussi est devenue un impératif pour les différents pays afin d'éviter les effets négatifs de la volatilité des prix du marché suite à la fluctuation des recettes en devises. La diversification économique s'est révélée comme un enjeu important pour les politiques commerciales notamment dans les pays exportateurs de pétrole.¹

L'Algérie, pays exportateur de pétrole, se caractérise par une économie rentière, très dépendante des exportations des hydrocarbures (Pétrole et gaz). Son économie a connu deux périodes différentes, une période dite socialiste, orientée vers un projet de développement autocentré depuis l'indépendance jusqu'à la fin des années 80, où l'Algérie a opté pour la stratégie de développement basée sur l'industrialisation. La deuxième période, du début des années 1990 à nos jours, est celle d'une ouverture à la fois interne sur le marché et ses institutions, et internationale à travers la recherche de l'intégration régionale et mondiale, caractérisée par plusieurs tentatives de réformes dans le but d'améliorer l'environnement économique du pays. Durant ces deux périodes, l'économie algérienne est restée une économie

¹ BERTHELEMY. J.C, (2005) « Commerce international et diversification économique », Revue d'économie politique, Dalloz, Vol.115(5), pp 591 à 611.

rentière et n'a pas connue une diversification économique souhaitée permettant son développement.

Dans la structure des exportations algériennes, les hydrocarbures continuent à représenter l'essentiel des exportations avec une part de 88,70 % du volume global des exportations, quant aux exportations hors hydrocarbures, elles demeurent toujours marginales avec 11,30 % du volume des exportations lors des deux premiers mois de cette année (2021)¹. Ces chiffres expliquent la forte dépendance de l'économie nationale par rapport à la rente pétrolière et le niveau élevé de la vulnérabilité lié à cette situation qui est le résultat de la structure des exportations dominées par les hydrocarbures.

La question centrale qui intéresse notre recherche est : « **Quelles sont les contraintes à la diversification des exportations dans les pays exportateurs du pétrole ? Plus particulièrement en l'Algérie** ». De cette question centrale, découlent d'autres questions secondaires.

- Quels sont les avantages de la diversification économique et de celle des exportations ?
- Pourquoi les pays riches en pétrole n'arrivent-ils pas à surmonter cette dépendance aux recettes des hydrocarbures ?
- En Algérie, les dispositifs d'accompagnements aux exportations hors hydrocarbures mis en place par le gouvernement ont-ils joué leur rôle convenablement ?

A cet effet, nous formulons les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : La non diversification de l'économie des pays en développement riches en pétrole est la contrainte majeure de la non diversification de leur exportation.

Hypothèse 2 : L'aide de l'Etat aux entreprises exportatrices algériennes hors hydrocarbures reste insuffisante pour leur développement

Hypothèse 3 : Les coûts logistiques élevés en Algérie s'avèrent également comme obstacle important à l'exportation.

Tout au long de ce travail de recherche, nous essayerons d'exploiter les outils liés à notre thématique qui nous permettront d'aboutir à des conclusions significatives : en premier lieu, une approche théorique basée sur la consultation de la documentation qui traite les questions du commerce extérieur et la diversification des exportations afin de comprendre les fondements théoriques de ce domaine. Et en second lieu, une approche empirique consistant à faire une étude comparative entre les pays ayant trouvé des difficultés à réaliser leur processus de

¹ <https://www.aps.dz> « économie » 121697 (consulté le 16/05/2021).

diversification, il s'agit de l'Algérie, l'Angola et le Gabon, dans le but de déterminer les obstacles auxquels ils font face.

Afin de répondre à notre problématique de recherche, nous avons structuré notre travail en trois chapitres :

Le premier chapitre présentera des généralités sur le commerce international et la diversification économique.

Le deuxième chapitre sera axé sur l'évolution du commerce extérieur en Algérie, ainsi que sur la politique de diversification des exportations.

Le troisième chapitre sera consacré à l'étude comparative entre les pays ayant des difficultés à réaliser leur diversification.

Chapitre I : Cadre théorique du commerce international et de la diversification économique

Introduction

Les échanges offrent aux pays l'accès à des marchés, à des savoirs, et à des financements, dont aucun pays ne peut bénéficier en effet, s'il n'y avait pas d'échanges, tout pays devrait compter uniquement sur sa population et sur ses propres ressources. Selon cette thèse, l'ouverture des économies nationales ne peut que contribuer, d'une part, à une diversification des exportations en fonction des avantages comparatifs et compétitifs et, d'autre part, à une réduction de la dépendance vis-à-vis d'un marché ou d'un produit d'exportation.

La diversification économique est une composante essentielle du développement économique grâce à laquelle, un pays s'oriente vers une structure de production et d'échanges plus variée. Cette composante vise à réduire la vulnérabilité des pays en développement face aux fluctuations des cours internationaux et à créer une certaine stabilité pour une croissance et un développement équitable¹.

A travers ce chapitre, nous présentons, en premier lieu l'aspect théorique du commerce international, en suite, nous allons traiter les notions de base sur la diversification.

Section 1 : Fondements théoriques du commerce international

Le commerce international est une pratique ancestrale, qui a vu le jour avec la naissance des nations et qui n'a cessé d'évoluer avec le temps. Mais au fur et à mesure que les nations s'enrichissaient et s'agrandissaient, leur besoin d'échanger avec les autres s'amointrissaient.

Depuis près de deux siècles et demi, les économistes ont développé un corpus théorique visant à décrire les lois qui régissent le commerce international. Les théories du commerce international visent à expliquer la composition et le volume des échanges internationaux.

1-1- Éléments indispensables pour la bonne tenue de l'échange commercial international

Le commerce international est un ensemble des échanges de biens et services entre les nations, il permet à un pays de consommer plus que ce qu'il produit avec ses ressources propres et d'élargir ses débouchés afin d'écouler sa production. On peut dire aussi que le commerce

¹ OMC (2020), « Diversification et automatisation économique-OCDE », Panorama de l'aide pour le commerce 2019, p144.

extérieur représente un domaine d'activité lié à l'achat, à la vente, ou à l'échange des produits entre pays appartenant à des zones monétaires différentes¹.

Après la seconde Guerre Mondiale et depuis 1945, l'économie mondiale connaît une croissance sans précédent, une augmentation de la consommation et des échanges et la diversification des exportations. Cette évolution rapide du commerce international, dû à l'évolution des techniques de transport et de communication, a fait naître des organismes et des institutions de contrôle et de réglementation.

1-1-1 Cadre institutionnel du commerce international

Mises en place principalement à la sortie de la seconde guerre mondiale dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies (ONU), les organisations internationales ont créé un climat favorable au développement des échanges internationaux. Des accords internationaux furent adoptés afin de régler des questions intéressant plusieurs pays concernant notamment les marques, la propriété littéraire et artistique, le transport par chemin de fer en Europe, ces conventions sont devenues de plus en plus nombreuses à partir de la première moitié du XXème siècle.

1-1-1-1- Organisation des Nations Unies

« Les Nations Unies ont été créées par la ratification de la charte le 24 octobre 1945, précédé par sa signature le 26 juin 1945 par 51 pays à la conférence des Nations Unies à San Francisco, au Etats-Unis »².

L'ONU s'est fixée pour objectif de maintenir la paix et la sécurité internationale, cultiver l'amitié entre les nations, encourager le progrès social, favoriser l'élévation du niveau de vie et les droits de l'homme.

❖ Système des Nations-Unies

Les six principaux organes des Nations-Unies, y compris l'Assemblée générale et le conseil de sécurité, sont relativement peu connus. Bien que ces entités supervisent l'ensemble des actions internationales des Nations Unies, le système onusien va bien au-delà de celles-ci.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)³ est un organe subsidiaire du Conseil économique et social des Nations Unies ayant pour objectif d'apporter un soutien aux pays en développement, mais aussi de stimuler et d'organiser l'aide qui leur est

¹ JACQUET. J.M et DELEBECQUE. P, (2000), « Droit du commerce international » Edition : Dalloz, Paris, p.50.

² HARSTON. J M, (2016) « Introduction au système des Nations Unies », Institut de formation aux opérations de paix, 1309 Jamestown Road, suite 202, Williamsburg, VA 23185 USA, p14.

³ TANNOUS. M-N, PACREAU. X, (22 septembre 2020), « Les relations internationales », Découverte de la vie publique.

apportée. Le financement et la coordination sont au cœur des activités du PNUD. Son action vise non seulement à éradiquer la pauvreté, mais également à réduire les inégalités et l'exclusion. L'orientation de l'action du PNUD repose sur un plan stratégique. Le plan actuel s'étend sur la période 2018-2021. Trois axes de développement distincts y sont envisagés :

- Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes.
- Accélérer la transformation structurelle (réformes constitutionnelles, élections, renforcement du parlement...).
- Renforcer la résilience aux crises.

1-1-1-2- Organisations à vocation financière

Les institutions financières internationales sont des organismes qui ont pour objectif d'apporter des aides ou des prêts aux pays connaissant des difficultés financières ou dans le but de favoriser la croissance, le développement ou la coopération économique de leurs membres.

❖ Banque Mondiale

« La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement a été créée en 1945 après la signature des statuts élaborés par une conférence monétaire et financière des Nations-Unies à Brettons Woods en 1944¹ ».

La mission du groupe de la Banque Mondiale est de combattre la pauvreté et d'améliorer le niveau de vie des gens dans les pays en développement. C'est une banque de développement aux services multiformes : prêts, conseils de stratégie, assistance technique, et partage des connaissances.

Ses services aident les pays à faible et moyen revenus à réduire la pauvreté de leur population. La banque elle-même est plus importante et couvre de plus nombreux domaines.

❖ Fonds Monétaire International

Le Fonds Monétaire International (FMI) a été créé en juillet 1944 lors d'une conférence internationale organisée à Brettons Woods. Sa création résultait de la volonté des 44 pays fondateurs à établir un cadre international de coopération économique. Aujourd'hui, le FMI regroupe 189 pays, dirigés entre 2011 et 2019 par la française Christine Lagarde qui avait succédé à Dominique Strauss-Kahn².

¹ Perspective monde, « Outil pédagogique des grandes tendances mondiales depuis 1945 », faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke, Québec, Canada.

²<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/marches-financiers/acteurs-de-la-finance/institutions-financieres-internationales/fonds-monetaire-international/> Consulté le 23/05/2021

Son principal but est d'encourager la stabilité financière et la coopération monétaire internationale par l'octroi de prêts aux pays membres connaissant de graves difficultés financières. Pour accomplir cette mission, le FMI dispose de ressources financières propres ainsi que d'une organisation spécifique. Le FMI suit l'évolution de l'économie mondiale et examine les événements susceptibles d'avoir un effet sur la santé du système monétaire et financier international.

1-1-1-4- Organisations à vocation commerciale

❖ Organisation Mondiale du Commerce

La création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) s'est faite en substitution au GATT (le General Agreement on Tariffs and Trade, en français : Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce) à partir du 1^{er} janvier 1995. L'OMC est la seule organisation internationale qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Sa principale fonction est de favoriser autant que possible la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges.

L'OMC comptait 164 Etats membres depuis 2016, représentant 98% du commerce mondial, et 22 pays négocient leur adhésion. Les pays membres disposent chacun d'un vote dans les prises de décision de l'instance, l'organisation accueille aussi des pays observateurs, qui n'ont pas de droit de vote¹.

L'OMC a permis la mise en place d'un système commercial multilatéral, fondé sur des règles qui organisent le commerce international et les relations commerciales entre les pays. Les accords qui ont donné naissance à l'OMC visent trois objectifs principaux :

- Favoriser autant que possible la liberté des échanges en luttant contre le protectionnisme.
- Poursuivre progressivement la libéralisation par voie de négociation d'accords commerciaux entre les pays membres.
- Et enfin, instituer un moyen impartial de règlement pour arbitrer les conflits commerciaux internationaux.

❖ Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement

La création de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) en 1964 découlait de la conviction qu'un effort de coopération s'imposait de la part de la communauté internationale pour introduire dans l'ordre économique mondial des

¹ https://www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/inbrief_f/inbr_f.htm . Consulté le 23/05/2021

transformations qui permettent aux pays en développement de participer plus pleinement à une économie mondiale sur la voie de la prospérité¹.

❖ **Centre du Commerce International**

Le Centre du Commerce International (CCI) est une agence conjointe de l'OMC et de l'ONU. Il contribue au succès des exportations des petites et moyennes entreprises dans les pays en développement en offrant avec ses partenaires, des solutions de développement du commerce international, il aide aussi les pays à acquérir les marchandises destinées à satisfaire les besoins fondamentaux de la population et à améliorer l'efficacité des achats gouvernementaux.

❖ **Organisation de Coopération et de Développement Economique**

L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) est une organisation internationale sise à Paris, elle compte 36 Etats membres. L'OCDE a vu le jour en 1961, elle a pour mission de réunir les gouvernements des pays engagés dans la défense de la démocratie et de l'économie de marché dans le monde entier afin de² :

- Soutenir une croissance économique durable ;
- Stimuler l'emploi ;
- Améliorer les conditions de vie ;
- Préserver la stabilité financière.

1-1-2- Les Accords Commerciaux Internationaux

Les Accords Commerciaux liant des Etats relèvent de deux logiques :

- Des Accords Commerciaux Multilatéraux, dans le cadre de l'OMC ; ils engagent les pays membres de l'OMC. Ces accords constituent les fondements juridiques du commerce international. Ils contraignent les gouvernements à maintenir la transparence et la prévisibilité de leurs politiques commerciales dans l'intérêt de tous.
- Des Accords de Libre-Échange (ALE) Bilatéraux, entre deux ou quelques États ou bloc d'Etats. Les Accords Régionaux sont un cas particulier d'Accords Bilatéraux mais qui engagent un nombre relativement important de pays, en général voisins géographiquement.

De nombreux pays dans le monde tentent de se rapprocher afin d'accélérer leurs échanges commerciaux. « Au sens macroéconomique l'intégration économique décrit le processus de

¹ Homero Hernández.L, (1996), « La conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement », examen des questions institutionnelles et des questions de programme, Genève, p10.

² Eurostat, Statistic Explained ; Glossaire : Organisation de coopération et de développement (OCDE).

construction d'un espace économique unique entre un ensemble de pays participants »¹. Ces rapprochements peuvent avoir différents buts :

- **Coopération économique** : faciliter le commerce entre les membres et éliminer certaines barrières aux investissements ou aux implantations ;
- **Zone de libre-échange** : zone au sein de laquelle les marchandises circulent librement ;
- **Union douanière** : zone de libre-échange accompagnée d'adoption d'un tarif douanier commun à l'égard des pays tiers ;
- **Marché commun** : éliminer toutes les barrières au commerce entre les membres et adopter un tarif douanier extérieur commun ;
- **Union économique** : mettre en place une politique monétaire et fiscale commune et adopter une monnaie commune ;
- **L'intégration économique** : marché unique doublé de l'unification des politiques économiques et sociales.

Le degré de réussite des accords est en effet lié au niveau de développement de chaque pays participant et à la bonne entente des parties.

1-1-3- Les modes de paiements à l'international

Les modalités du financement des opérations du commerce international se rattachent au financement des importations et des exportations. L'exportateur cherchera une forme qui lui offrira le maximum de sécurité et de rapidité de paiement, de l'autre côté l'importateur, cherchera, quant à lui, une forme de paiement qui lui autorise de décharger la marchandise avant de payer tout en voulant que le coût de l'opération soit le moindre possible.

Afin de diriger dans des bonnes conditions les transactions commerciales internationales, les banques n'ont pas arrêté d'inventer des techniques de paiement et de financement de plus en plus sophistiquées, visant à sécuriser les opérateurs du commerce international, et de montrer des techniques de couvertures adaptées à chaque opportunité.

Parmi ces techniques de financement du commerce extérieur qui sont multiples, nous trouvons le crédit documentaire et la remise documentaire, qui sont des mécanismes qui répond généralement au désir du vendeur d'être payé au comptant et à l'acheteur d'obtenir des facilités de crédit ainsi que des délais de paiement.

¹ Moustapha KASSE, (2009-2010), « Intégration Africaine : les Accords Régionaux », GPE Abidjan, Programme de formation en gestion de la politique économique, Doc 3, p2.

1-1-4- Les incoterms

Les mouvements des marchandises d'un pays à un autre et les conséquences du contrat de vente ou d'achat international font ressortir comme principale question que le contrat doit trancher, la manière de répartir les risques et les coûts entre exportateur et importateur.

L'incoterm a été rédigé pour la première fois en 1936 par la Chambre du Commerce International (CCI) qui a mis en place des règles internationales pour l'interprétation des termes commerciaux. Les incoterms permettent d'harmoniser les pratiques en matière de contrats et de limiter les litiges entre vendeur et acheteur et aussi d'uniformiser les termes les plus utilisés dans le commerce international et faciliter leur interprétation afin d'éviter les malentendus générateurs de pertes de temps et d'argent¹. Les incoterms sont répartis en deux groupes qui sont :

- Incoterms exclusivement maritimes : FOB, FAS, CFR et CIF.
- Incoterms multimodaux : EXW, FCA, CIP, CPT, DAT, DAP et DDP.

1-1-5- Le développement de transport des marchandises

Le transport joue un rôle capital et essentiel au sein de l'économie et du développement du commerce international. Le transport est conçu comme une composante intégrale du cycle de production-consommation ; pour produire des biens et des services, les entreprises dépendent des transports qui leur permettent d'obtenir des matières premières, des pièces détachées, de la main d'œuvre et de l'énergie et de faire parvenir les biens manufacturés.

La forte demande de services de commerce intérieur, régional et international des pays industrialisés, dès la fin de la seconde guerre mondiale, a encouragé le progrès technique dans les transports, qui a permis d'augmenter la vitesse et le volume transporté par voyage, en modernisant les équipements mais aussi en créant de nouveaux modes d'organisation. Ces progrès se sont poursuivis et étendus à de larges parties du monde tout au long de la 2ème moitié du 20^{ème} siècle². Le transport joue un rôle majeur dans le commerce international, il est considéré comme moteur de l'activité commerciale et la création de richesse à l'échelle mondiale, c'est un processus d'intégration qui appuie des systèmes économiques mondiaux.

1-2- Les théories du commerce international

Les économistes classiques (Adam Smith et David Ricardo) ont été les premiers à étudier les échanges internationaux, entre la fin du XVIIIème siècle et le début du XIXème siècle. Le

¹ LEGRAND. G et MARTINI. H, (2008), « commerce international », Edition Dunod, Paris, pp 8-12.

² Christophe Gouel, Nina Kousnetzoff & Hassan Salman, (Décembre 2008), " Commerce international et transports : tendances du passé et prospective 2020", p15.

but des théories classiques est de montrer que le libre-échange est un facteur de croissance pour les pays qui y participent.

Ces théories ont fait l'objet de plusieurs critiques, la remise en cause des avantages comparatifs, dû au rôle joué par le facteur technologique, et la réalisation des économies d'échelle ayant conduit à l'émergence des nouvelles théories du commerce international.

1-2-1- Les théories traditionnelles

Lorsqu'on parle des théories traditionnelles on parle des théories classiques qui expliquent les échanges entre nations. Dans ce sens on va présenter la théorie mercantiliste, la théorie d'Adam Smith de l'avantage absolue, suivi par l'avantage comparatif de David Ricardo et le théorème HOS.

1-2-1-1- La théorie mercantiliste

Dans l'analyse du commerce international, la pensée mercantiliste a été dominante au cours du 16^{ème} et 18^{ème} siècle. Les mercantilistes considèrent que le commerce international est une source essentielle de la richesse d'un pays. La puissance d'une nation dépend de sa richesse matérielle, assimilée aux métaux précieux. Pour obtenir l'or ou de l'argent et retenir ces métaux précieux sur le territoire national, le pays doit dégager un excédent durable de sa balance commerciale. Les mercantilistes préconisent une politique protectionniste avec d'une part l'instauration de droits de douanes et de règles divers visant à limiter les importations et, d'autre part, l'existence de subvention visant à favoriser les exportations.

Dans l'optique mercantiliste, le commerce international est un jeu à somme nulle donc de nature conflictuelle dans la mesure où, d'après Antoine de MONTCHRESTIEN, « nul ne gagne qu'un autre ne perde »¹.

Au 18^{ème} siècle, la pensée mercantilistes a été fortement critiquée à deux niveaux :

- David Hume² a souligné les effets inflationnistes d'un afflux de métaux précieux, contestant de fait la possibilité de bénéficier durablement d'un excédent commercial.
- Adam Smith réfutera le fondement même de la pensée mercantiliste en montrant que le commerce international est un jeu à somme positive.

La pensée mercantiliste a conduit à l'émergence de l'école classique qui a posé les principes de l'avantage absolu d'Adam Smith et l'avantage comparatif de David Ricardo.

¹ Antoine de MONTCHRESTIEN, (1999), « Traité de l'économie politique », édition Critique par François Billacois, Genève, Droz, pp128-129.

² David Hume (1711-1776) est l'un des premiers à avoir pensé que le commerce international est un jeu à somme positive dans son ouvrage intitulé « *Of the Balance of Trade* », il ouvre la voie à l'approche libérale.

1-2-1-2- La théorie de « l'avantage absolu »

Les thèses développées par Adam Smith dans l'ouvrage « Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations » de 1776 forment le point de départ de l'analyse classique des échanges internationaux.

La théorie des avantages absolus de Smith stipule qu'un pays a intérêt à se spécialiser dans la production des biens pour lesquels il est plus efficace que les autres, et échanger le surplus de ces biens contre d'autres biens dont il aurait besoin.

Ce faisant, Smith montre que le libre-échange est plus efficace que le protectionnisme, doctrine alors largement répandue. Il en résulte une spécialisation de chaque pays dont l'aboutissement serait une division internationale du travail bénéfique pour tous les partenaires¹.

L'une des nombreuses limites de cette approche est que cela impliquerait qu'un pays ne disposant d'aucun avantage absolu ne devrait pas participer à l'échange international. David Ricardo va apporter une autre réponse avec sa théorie des avantages comparatifs.

1-2-1-3- La théorie des « avantages comparatifs »

Cette théorie a été développée dans l'ouvrage principal de David Ricardo « Principe de l'économie politique et de l'impôt » de 1817. La théorie des avantages comparatifs vient prolonger celle des avantages absolus d'Adam Smith. Selon la théorie des avantages comparatifs, peu importe si un pays a des avantages absolus ou pas ; il gagne à se spécialiser dans la production des biens pour lesquels son avantage comparatif est plus élevé, c'est-à-dire dont les coûts relatifs sont les plus bas, et à échanger contre les biens qu'il ne produit pas. C'est donc un argument pour le libre-échange : tous les pays peuvent gagner du libre-échange s'ils se spécialisent.²

D'un autre côté, la thèse de l'avantage comparatif a été largement critiquée, car elle ne tient pas compte des rapports de force entre les différents pays. De plus en cas de perte d'une production, il n'est pas toujours possible de la remplacer par une autre. Et en cas de déclin d'un secteur qui présentait un avantage comparatif, un pays peut subir des pertes considérables. Sans oublier que la répartition de la richesse se fait de façon inégale, au détriment des couches les plus pauvres.

¹ Smith, A. (2000), « Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations », Paris : Economica.

² Ricardo, D. (2002), « Des principes de l'économie politique et de l'impôt », Chicoutimi : J.-M. Tremblay.

1-2-1-4- La théorie de la dotation factorielle

Le modèle HOS porte le nom de ses trois partisans principaux : les économistes suédois Eli Filip Heckscher, Bertil Ohlin et l'économiste américain Paul Samuelson.

Ce dernier est le modèle standard de la théorie du commerce international basé sur l'avantage comparatif de David Ricardo. Il s'agit d'une autre formalisation de la loi des avantages comparatifs, sous certaines hypothèses simplificatrices assez restrictives.

Le modèle HOS vise à expliquer la présence des échanges internationaux par les différences de dotations en facteur de production de chaque pays. Il établit que chaque pays exporte les biens qui utilisent intensivement le facteur de production abondant dans le pays (travail qualifié ou capital humain, travail non qualifié, terre, ...).

1-2-2- Les nouvelles théories du commerce international

La nouvelle théorie du commerce international autorise un gouvernement à intervenir dans les échanges afin d'aider ses entreprises à capter une partie de la rente ou à pénétrer un marché. En se spécialisant et en prenant part au commerce mondial chaque pays multiplie ses avantages, ce n'est pas essentiellement parce qu'un pays est plus compétitif dans un produit qu'il exporte, mais c'est surtout en exportant qu'il devient plus compétitif¹.

1-2-2-1- Échanges internationaux et rendements croissants

La spécialisation internationale peut être expliquée par des rendements croissants (des économies d'échelles) c'est-à-dire par les économies d'échelle internes (liées à la taille de la firme) et les économies d'échelles externes à la firme (liées à la taille de secteur d'activité).

Alfred MARSHALL a été le premier à introduire la distinction fondamentale entre les économies d'échelle internes et externes à la firme².

✓ Économies d'échelles internes

C'est la gestion de l'ensemble des coûts qui fait générer les économies d'échelle interne (coûts fixes ou variables). Les économies d'échelle internes découlent de l'action d'un seul agent économique et ont plusieurs sources. La division du travail permet la réalisation de telles économies car l'instauration de chaînes automatisées n'est faisable qu'avec un volume de fabrication permettant d'amortir les coûts occasionnés.

¹ MONTOUSSE. M, D'AGOSTINO. S, CHAFFEL A, HUART J.M, (2006), « 100 fiches pour comprendre la mondialisation », 2^e édition Stéphane Gonet, Bréal, page 226.

²RAINELLI. M, (2003), « la nouvelle théorie du commerce international », coll repères, édition la découverte, Paris, p30.

✓ **Économies d'échelles externes**

Il existe des économies d'échelles externes lorsque l'efficacité d'une firme quelconque est influencée positivement par la taille du secteur ou du pays. C'est l'exemple, des industries qui lorsqu'elles sont concentrées dans un lieu donné ce qui leur permet de bénéficier d'infrastructures plus développées, d'une offre de service plus appropriée ou encore d'une offre de travail spécialisée plus compétente et plus productive ainsi que de « retombées en connaissances » plus importantes (diffusion du savoir et amélioration des connaissances par l'imitation ou la collaboration).

1-2-2-2- Rendement croissant et concurrence imparfaite

Les travaux de l'économiste Paul Krugman tentent d'expliquer les nouvelles tendances des échanges, en développant la nouvelle théorie du commerce. Lorsque les économies d'échelles sont importantes, un pays qui dispose initialement d'une industrie de grande taille peut maintenir cet avantage, même si un pays voisin pourrait produire les mêmes biens¹.

C'est grâce à la réalisation des rendements croissants que les entreprises acquièrent un avantage comparatif qui les distingue des autres, de ce fait, elles maintiennent l'accroissement des activités notamment par le développement des exportations, similairement chaque pays doit choisir sa spécialisation selon ses avantages comparatifs afin de se développer et d'être capable de faire face à la concurrence et de poursuivre son existence sur le marché mondial.

1-2-2-3- Différenciation des produits

En 1961, Staffan Burenstam Linder s'appuie sur l'importance des échanges de produits similaires entre pays (les échanges intra branches), par la différenciation des produits qui est l'ensemble d'actions par lesquelles les entreprises rendent leurs produits différents de ceux de la concurrence (Qualité, image, apparence). Pour Linder les productions sont dépendantes de la demande et les producteurs nationaux produisent d'abord pour leur marché national. La demande est ainsi une « Demande domestique représentative² ». Les exportations sont un commerce de surplus par rapport à la consommation intérieure. C'est cette demande représentative qui détermine la nature des produits exportés.

Le commerce international est aujourd'hui davantage caractérisé par le rôle croissant de la technologie et de l'innovation expliquant en partie les échanges entre pays à degré de développement comparable et par la montée inexorable des échanges de produits similaires différenciés qui constituent la majorité des échanges entre les pays.

¹ KRUGMAN. P et OBSTFELD. M, (2009), « Economie Internationale », 8 édition, Paris, P 149.

² https://creg.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Les_nouvelles_theories_du_CI.pdf. Consulté le 25/05.

1-2-2-4- Cycle de vie du produit

Dans sa théorie du cycle de vie du produit, Vernon montre que le commerce international s'explique par la dynamique du monopole d'innovation. Cette approche suggère qu'au début du cycle de vie du produit, toutes les composantes et tout le travail associé au produit proviennent du pays et de la région dans lesquels il a été inventé. Lorsque le produit est adopté, et utilisé sur les marchés mondiaux, la production s'éloigne progressivement de son point d'origine. Il devient même un produit importé par le pays d'origine de l'innovation¹.

Vernon a démontré le caractère temporaire de cet avantage, lorsque les produits commerciaux atteignent le stade de maturité, dans ces nouvelles conditions, la main-d'œuvre non qualifiée devient intensive, les prix des facteurs arrivent à un nouveau rôle important dans la réduction des coûts et l'entreprise délocalise à son tour la production vers les pays en développement.

Section 2 : Notions de base sur la diversification

La diversification économique est considérée comme un enjeu important pour les politiques commerciales notamment dans les pays exportateurs de pétrole, dont la volatilité des cours est très forte. Il est largement admis que ce n'est pas seulement le niveau des exportations qui mène à la croissance, mais aussi le degré de diversification de ces exportations ou de la base d'exportation. Dans cette section nous allons définir la notion de diversification et les éléments y afférents (typologie, théorie, avantages, déterminants et mesures de la diversification).

2. Définition et typologie de la diversification économique

2.1. Définition de la diversification

La diversification est une notion complexe et polysémique dont les acceptations varient selon les auteurs des différentes disciplines des sciences humaines et des sciences de la gestion. Peu importe le degré de complexité de cette notion, il ressort de plusieurs acceptations (Rosenstein, 1943 ; Penrose, 1959 ; Marris 1964 ; Leontief, 1986, etc.) que la diversification touche les dimensions microéconomiques et macroéconomique². Elle désigne généralement

¹ PAVEAU. J, BARLIER .A , Ouvrage collectif, « Exporter : pratiques du commerce international », édition 20, p 163.

² NDJAMBOU. P, (2013) « Diversification économique territoriale enjeu, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives», thèse de doctorat Université du Québec, p79.

l'élargissement de la gamme des produits fabriqués sans modifier nécessairement les niveaux de productivité¹.

2-1-1- Sur le plan microéconomique

La diversification est une stratégie de développement mise en œuvre par des entreprises qui souhaitent prendre position sur de nouveaux marchés, pour à la fois développer leurs chiffres d'affaires, mais aussi pour diminuer le risque de volatilité de leurs résultats associés à des activités concentrées.

2-1-2- Sur le plan macroéconomique

Une économie est dite diversifiée si sa structure productive est dispersée en un grand nombre d'activités différentes les unes des autres par la nature des biens et services produits². La diversification sur le plan macroéconomique concerne le développement territorial sous formes de collectivités locale, d'une ville, d'une municipalité, d'une province, d'un pays, d'une communauté / union économique et d'un continent.

Ainsi la diversification des exportations implique «un changement dans la composition des exportations d'un pays »³. Pour les pays en développement, elle est surtout conçue comme une progression des exportations traditionnelles vers des exportations à plus forte valeur ajoutée.

2-2- Typologies de la diversification économique

À partir des typologies de la diversification d'Ansoff (1957), de Salter, de porter (1998) et de bien d'autres auteurs, nous distinguons cinq formes de diversification qui peuvent être utilisées par les dirigeants d'entreprises comme par les autorités politiques et administratives des milieux territoriaux, dans le but d'assurer leur repositionnement, leur redéploiement et leur expansion.

2-2-1- Diversification verticale

C'est une forme de diversification dans laquelle une entreprise fabrique soit les sous-ensembles, pièces et matériaux entrant dans la construction des produits existants, soit de nouveaux produits dont les produits existants constituants des matières premières ou des

¹ BIGNON. S, BATONON (2007) « La diversification des exportations au Bénin : Outils de mesure, déterminants et impact sur la croissance » disponible sur site : http://www.memoireonline.com/07/09/2342/m_Diversification-des-exportations-au-Benin-outils-de-mesure-determinants-et-impact-sur-la-croiss0.html. Consulté le 25/05.

² BERTHELEMY J.C (2005) « Commerce international et diversification économique », Revue d'économie politique 2005/5 (Vol.115), pp591-611.

³ R. ALI, J. ALWANG et P.B. SIEGEL, « Is Export Diversification the Best Way to Achieve Export Growth and Stability? A Look at Three African Countries », The World Bank Policy Research Working Paper, WPS 729, Washington, DC, July.

composantes. Ce type de diversification peut se faire en amont comme en aval de la chaîne de production dans le sens où l'entreprise étend ses activités à de nouvelles étapes du processus de production, antérieurs ou postérieurs à celles qu'elle réalisait jusqu'à là.

Cette forme de diversification permet à l'entreprise d'acquérir de nouvelles compétences et de renforcer son potentiel concurrentiel dans son « champ d'activité » principale.

2-2-2- Diversification horizontale

C'est une forme de diversification dans laquelle une entreprise fabrique des produits/services nouveaux qui sont conformes ou complémentaires à son expertise actuelle en matière d'expérience et de technique de production. Ces nouvelles activités s'appuient surtout sur les synergies et complémentarités au sein de l'organisation. Cette forme peut être synonyme de la diversification verticale, dans le cas où l'entreprise décide d'étendre son activité vers des produits ou des marchés qui demandent des compétences fonctionnelles identiques à celles déjà obtenues¹.

2-2-3- Diversification latérale

Autrement appelée diversification conglomerée ou hétérogène, où l'entreprise fabrique de nouveaux produits sans aucune relation ou rapport avec ses produits ou services actuels, ni avec ses marchés acquis, c'est-à-dire que l'entreprise entre dans un nouveau domaine d'activités, destiné à de nouveaux marchés. Tous les avis sont réunis pour affirmer que c'est la forme de diversification la plus risquée, car elle induit un changement important dans la chaîne de production.

2-2-4- Diversification concentrique

C'est une forme de diversification dans laquelle une entreprise cherche dans un premier temps à augmenter la gamme de produits offerts à ses clients habituels et, dans un deuxième temps, à atteindre des clients différents pour ses produits traditionnels. La diversification concentrique correspond à la diversification totale selon la typologie d'Ansoff (1957), car elle rend possible le développement d'un certain nombre de synergies au sein de l'entreprise. Cet auteur propose trois approches pour la mettre en œuvre, il s'agit d'encourager les clients déjà existants à acheter davantage, d'attirer les clients des concurrents et de convaincre ceux qui n'utiliseront pas le produit à le faire.

¹ <http://www.systemepc.com/strategie-de-diversification-strategies/> . Consulté le 25/05.

2-2-5- Diversification géographique

C'est une forme de diversification qui ne consiste pas uniquement à exporter ses produits dans d'autres pays ou régions, mais bien au contraire, pour une entreprise, à sortir de son marché traditionnel et à s'attaquer à une autre zone dans laquelle les facteurs clés de succès sont différents. Pour ce faire, elle exige de l'entreprise l'adaptation au nouvel environnement dans lequel elle pénètre¹.

2.3. Théories fondatrices de la diversification économique

2.3.1. Théorie du commerce international

Selon la théorie de l'avantage absolu formulée par Adam Smith, et le modèle du commerce international Heckscher-Ohlin Samuelson (HOS), les pays devraient se spécialiser dans la production des biens pour lesquels ils disposent d'un avantage comparatif. Or, la littérature récente montre plutôt que les pays ont tendance à diversifier leur production et leurs exportations à mesure qu'ils se développent.

La diversification des exportations peut tirer son fondement théorique dans les théories modernes du commerce international et non pas dans les théories traditionnelles, d'ailleurs cette diversification rentre en contradiction avec les enseignements de la théorie pure du commerce international. En effet, cette théorie nous indique que la spécialisation optimale voudra dans le cas général que l'on se spécialise complètement, tandis que dans le modèle des proportions de facteurs il y a dans le cas générale spécialisation, même si celle-ci est incomplète, dans un nombre de produits qui n'excède pas le nombre de facteurs de production considéré dans le modèle.

Le modèle développé par Dornbusch, Fisher et Samuelson, montre que la croissance d'un pays s'accroît lorsque les circonstances du marché international lui permettent de produire un plus grand nombre de biens, parce que, cela lui permet d'améliorer ses termes de l'échange factoriels, et plus le nombre de biens qu'il produit est grand, plus son économie peut être considérée comme diversifiée².

2.3.2. Théorie du commerce intra-branche

Le commerce intra-branche est un commerce croisé de biens similaires. Les échanges intra-branches sont donc les importations et les exportations de produits d'une même branche entre pays. Par exemple, les importations et exportations d'automobiles de la France vers

¹ PATERNE. N, (2013), « la diversification économique territoriale au Gabon : enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives », thèse de doctorat, université du Québec, P85.

² BERTHELEMY J.C. op.cit. pp591-611.

l'Allemagne sont des échanges intra-branches tout comme les importations et exportations de services financiers de la France vers le Royaume-Uni¹.

Ce sont les travaux de Linder (1961)² avec l'approche de la demande représentative qui a constitué les fondements de la théorie de l'échange intra-branche. Selon cet auteur, la proximité des pays en matière de niveau de développement permet un échange croisé des produits similaires dans le sens où la demande intérieure stimule la production locale qui permet la réalisation des économies d'échelle et un perfectionnement du savoir-faire. La réalisation des économies d'échelle incite les producteurs locaux à rechercher des débouchés sur des marchés extérieurs où la demande pour ce type de produit existe déjà.

2.3.3. Théorie de la malédiction des ressources naturelles

La malédiction des ressources, telle que popularisée par Sachs et Warner, en 1995, établit une corrélation négative entre l'abondance en ressources naturelles et la croissance du PIB³. Les auteurs mettent notamment en évidence qu'une augmentation d'un écart-type des exportations de matières premières en proportion du PIB réduirait le taux de croissance de l'ordre d'un point de pourcentage par an. Ils expliquent leur résultat par le concept du « syndrome hollandais⁴ », selon lequel le développement du secteur des ressources nuit au développement des autres secteurs de l'économie, principalement le secteur industriel.

2-4- Avantages de la diversification économique

La diversification engendre des effets positifs pour le pays en question, parmi ces avantages on peut en citer la dilution du risque, la croissance et le développement économique⁵.

2-4-1- Dilution des risques

Un pays ou une région dont l'activité économique est diversifiée est moins sensible aux aléas conjoncturels, dès lors que les aléas qui frappent les différents secteurs ne sont pas parfaitement corrélés positivement. Les pays dont les exportations sont peu diversifiées, connaissent une forte instabilité économique, provoquée par celles de leurs recettes d'exportations.

Barthélémy (2005) note à ce sujet : « L'analyse de la diversification comme moyen de déduire les risques peut être étendue à la question de la vulnérabilité d'une économie ou d'une

¹ https://www.melchior.fr/sites/melchior/files/cours/synthese/Synth%C3%A8se%202_4.pdf. Consulté le 26/05/2021 à 11h15

² LINDER S. B. (1961), «*An Essay on Trade and Transformation*», John Wiley and Sons, New York.

³ VERONIQUE. C, (2012), « La malédiction des ressources naturelles : une question de dépendance ou de dispersion », mémoire de maîtrise en économie à l'université du Québec à Montréal, p3.

⁴ Le « Syndrome Hollandais » ou bien le « Dutch- Disease » en anglais c'est une ensemble de mécanismes par les quelles une forte dotation en ressources naturelles peut influencer négativement la croissance à long terme.

⁵ BERTHELEMY. J.C, op.cit. pp591-611.

région face aux changements technologiques ou à l'arrivée de nouveaux concurrents sur ses marchés. De ce point de vue encore, l'atténuation des risques procurée par la diversification n'est pas simplement un enjeu pour les pays en développement, mais il l'est aussi pour les pays développés. Les différents pays et les différentes industries ne peuvent pas en effet tous se protéger contre l'émergence de nouveaux concurrents ou de nouvelles technologies en se plaçant à la frontière des avancées technologiques. ».

2-4-2- La croissance et le développement économique

La diversification économique est une composante essentielle du développement économique grâce à laquelle un pays s'oriente vers une structure de production et des échanges plus diversifiée. Elle aide à gérer la volatilité et fournit une voie plus stable pour une croissance et un développement équitables. Une diversification réussie est d'autant plus importante aujourd'hui que la croissance mondiale est incertaine et que, dans de nombreux pays en développement, il devient un impératif d'accroître la quantité et la qualité des emplois. L'intégration dans l'économie mondiale est à l'origine du succès de nombreux pays qui ont réussi à diversifier leur économie, ce qui a aussi permis de réduire considérablement la pauvreté. La diversification des exportations devrait être considérée comme un objectif en soi pour réduire la vulnérabilité aux chocs commerciaux et stabiliser les recettes d'exportation.

Plusieurs recherches ont démontré l'existence d'une relation positive entre la diversification et le niveau du développement¹. Car plus l'économie est diversifiée, plus le taux de croissance et de développement augmente car le revenu national augmente aussi. Certains économistes estiment que pour les pays pauvres puissent s'enrichir, il est important qu'ils modifient la composition de leurs exportations. Selon Romer (1990), la diversification est considérée comme un facteur qui contribue à améliorer l'efficacité des autres facteurs de production tandis qu'Acemoglu et Zilibotti (1997) ont affirmé que la diversification pouvait accroître les revenus en permettant de répartir les risques liés à l'investissement sur un portefeuille plus large.

En outre, Gutiérrez de Piñeres et Ferrantino, dans leur étude portant sur les pays d'Amérique latine, ont constaté qu'il existait une interaction positive entre la diversification des exportations et la croissance économique. Parmi les exemples de pays ayant connu une importante diversification de leurs exportations et une croissance relativement forte, on pouvait citer le Chili, la Colombie, El Salvador, l'État plurinational de Bolivie, le Paraguay et

¹ BENHAMOUDA. H, KARINGI. S-N, NJUGUNA. A-E, JALLAB.M-S, « la diversification pour un nouveau paradigme pour le développement de l'Afrique » publication du Centre africain de politique commerciale n°36. p24.

l'Uruguay. Des résultats similaires ont été trouvés par Balaguer et Cantavella-Jordá concernant l'Espagne et par Hammouda concernant les pays d'Afrique¹.

2-5- Déterminants de la diversification économique

La littérature distingue plusieurs déterminants d'ordre économique.

2-5-1- Le revenu

Imbs et Wacziarg (2003), dans leur article, ont utilisé des données relatives à la production et à la main-d'œuvre nationales pour étudier la relation entre la concentration sectorielle nationale et la structure du revenu par habitant dans différents pays. Ils ont constaté que le processus de développement se caractérise par deux stades de diversification. Dans un premier temps, la croissance se traduit par une augmentation de la diversification sectorielle, mais au-delà d'un certain niveau de revenu par habitant, la distribution sectorielle de l'activité économique recommence à se concentrer. Ainsi, selon eux, la concentration sectorielle suit une courbe en U².

Klinger et Lederman (2004) en utilisant des données désagrégées sur les exportations, ils ont constaté que, globalement la diversification augmentait dans les pays peu développés mais déclinait lorsque le pays dépassait un certain revenu intermédiaire. Ils ont constaté que le nombre de nouveaux produits exportés suivait une courbe en U inversée par rapport aux revenus, ce qu'indique que les économies deviennent moins concentrées et plus diversifiées à mesure que les revenus augmentent³.

2-5-2- L'investissement direct étranger

L'investissement direct étranger (IDE) est bénéfique pour les pays d'origine et d'accueil et fait partie intégrante d'un système économique international ouvert et efficace et constitue l'un des principaux catalyseurs du développement.

Pour ce qui est de l'impact de l'IDE sur la diversification économique, les résultats empiriques divergent, il existe des partisans et des opposants au sujet des avantages des IDE dans une économie ; Selon (Alaya, 2012), les IDE peuvent stimuler la diversification des exportations, qui se réalise ; d'une part, lorsqu'une multinationale produit des biens plus diversifiés que les firmes nationales, ceci implique une plus grande activité exportatrice du pays d'accueil. Et d'autre part ; grâce à la diffusion des effets d'entraînement par des entreprises

¹ VINESH. R. S, BOOPENDRA. S et JOHN. M. L, « Diversification des exportations et croissance économique : cas de Maurice », se connecter aux marchés mondiaux, p.17.

² Idem, p13.

³ Idem. p13.

étrangères dans le pays d'accueil, impactant positivement les capacités des firmes locales leur permettant de produire et d'exporter des nouveaux produits suite à l'expérience acquise¹.

2-5-3- Le taux de change

Le taux de change effectif réel d'une monnaie est défini comme le taux de change effectif nominal rapporté aux prix relatifs entre le pays considéré et ceux des principaux pays partenaires et concurrents. Le rôle du taux de change est ambigu d'un point de vue théorique. En effet, dans un cadre en concurrence parfaite, une dépréciation du taux de change permet l'entrée de nouveaux exportateurs et donc favorise la diversification. En revanche, en concurrence monopolistique, il existe une probabilité non nulle que les coûts d'entrée soient trop importants. Dans ce cas, il n'y aura pas de diversification supplémentaire. Ainsi, une dépréciation du taux de change doit théoriquement favoriser la diversification, sauf si les restrictions de concurrence génèrent d'importants coûts ou des barrières à l'entrée. Compte tenu de cette ambiguïté, l'analyse empirique devient nécessaire afin de clarifier la relation entre taux de change et diversification².

2-5-4- L'ouverture commerciale

En matière de relations économiques internationales, la politique d'ouverture commerciale désigne la volonté des autorités d'un pays de multiplier les échanges économiques de toutes sortes avec d'autres pays ou de réduire les obstacles à cette multiplication.

Selon les théories traditionnelles du commerce international, tous les pays se concentrent sur leurs avantages comparatifs à travers l'ouverture commerciale. Dans ce cas, le degré de diversification des exportations dépend du degré d'accumulation des dotations en facteurs (Berthélemy, 2005). Dans le modèle d'entreprise hétérogène, l'ouverture et la diminution des coûts commerciaux qui en résultent entraîneront une augmentation du nombre d'entreprises exportatrices, formant ainsi une mince ligne de diversification des exportations³.

2-5-5- Le capital humain

Les nouvelles théories du commerce et de la croissance endogène s'intéressent à l'accumulation du capital humain et les innovations technologiques qui sont considérés comme étant les principaux moteurs de la diversification et de la croissance structurelle. Il est souvent

¹ TABIT, S, MOUSSIR, C-E, (2016) « Diversification des exportations et transformation structurelle au Maroc : Quel rôle pour les IDE ? », Online at <https://mpira.ub.uni-muenchen.de/76582/>.

² « Diversification et sophistication comme levier de la transformation structurelle des économies Nord Africaines » CEA-AN/PUB/2/2013, disponible sur : http://www.uneca.org/sites/default/files/publicationfiles/diversification_sophistication_fr.pdf.

³ LECTARD, P, (2016), « Les déterminants de la transformation productive soutenable dans le contexte des chaînes de valeur globales : une application aux pays en développement », THÈSE Doctorat, Université de Bordeaux, p215.

admis que la diversification passe par l'accumulation de capital humain et physique, notamment par la mise en place d'infrastructures, par l'accroissement des capacités scientifiques et technologiques, ainsi que par le renforcement des institutions et de la gouvernance. Une hausse du capital humain permet en général une hausse de la diversification, notamment l'accumulation de ce capital humain permet aux pays de modifier leurs spécialisations vers des produits plus élaborés¹.

2-6- Mesure de la diversification

Pour mesurer le degré de la diversification d'une économie, on trouve les indices suivants :

2-6-1- Indice Hirschman normalisé

L'indice Herfindahl-Hirschman mesure le degré de concentration des marchés. Il a été normalisé afin d'obtenir des valeurs comprises entre **0** et **1** (concentration maximale), d'après la formule suivante² :

$$\mathbf{IHH} = \frac{\sqrt{\sum_{i=1}^N \mathbf{P}_i^2} - \sqrt{\frac{1}{N}}}{1 - \sqrt{\frac{1}{N}}}$$

Où : $\mathbf{P}_i = \frac{x_i}{X}$, x_i est la valeur des exportations des produits i .

$X = \sum_{i=1}^n x_i$, et N est le nombre de produits.

$$(\mathbf{P}_i)^2 = \left(\frac{x_i}{X}\right)^2$$

La valeur **IHH** la plus proche de **1** représente la plus forte concentration et inversement ; un **IHH** proche de zéro (**0**) représente une plus forte diversification des exportations de ces pays.

2-6-2- Indice d'Ogive

Il mesure la déviation par rapport à une répartition équitable de l'emploi dans tous les secteurs. L'indice d'ogive peut être formulé comme suit :

$$\mathbf{OGV} = N \sum_{i=1}^n \left(\mathbf{P}_i - \frac{1}{N}\right)^2 = \sum_{i=1}^n \frac{1}{N} \left(\mathbf{P}_i - \frac{1}{N}\right)^2$$

¹ DIOP.M, (2019), « Facteurs de diversification des exportations : une analyse empirique au cas des pays de L'UEMOA », Finance & Finance international N°14 ISSN : 2489-1290, p4.

² FRANÇOIS. N, « Planifier et organiser la diversification économique en Afrique centrale », revue Congolaise de Gestion », édition ICES, 2016/1 Numéro 21-22, pages 45 à 87.

Où : $P_i = (x_i / X)$ est la part réelle du produit i (x_i) dans les exportations totales. $X = \sum_{i=1}^n x_i$, N le nombre total des produits exportés et $1/N$ la part idéale des recettes d'exportation qui est la part moyenne d'exportation de chaque produit.

- Un **OGV** égale à **zéro** veut dire que la part des exportations est équitablement répartie entre les différents produits.
- Un **OGV** qui tend vers **zéro** stipule que l'économie en question est considérée comme étant fortement diversifiée.
- Une valeur **OGV** élevée traduit une économie relativement moins diversifiée (c'est-à-dire sa gamme des produits ne compte que quelques produits).

2-6-3- Indice agrégatif de spécialisation

$$SPE = \sum_{i=1}^n \left(\frac{x_i}{X} \right)^2$$

Où : x_i est l'exportation du produit i , X le montant total des exportations et N le nombre des produits exportés.

- Un **SPE** qui est proche de **1** indique la présence d'un seul produit d'exportation (niveau élevé de spécialisation).
- Un **SPE** qui tend vers **0** met en évidence un niveau élevé de diversification des exportations.
- Lorsque la part des exportations est équitablement reportée entre différents produits, alors $SPE = \frac{1}{N}$ est également la valeur minimale.

2-6-4- Indice de Hirschman

Sert à mesurer le degré de diversification/concentration mais a été surtout utilisé pour mesurer la concentration des échanges et des produits. L'indice Hirschman peut être formulé comme suit :

$$H1 = \sqrt{\sum_{i=1}^N \left(\frac{x_i}{X} \right)^2}$$

- Avec x_i représentant la valeur à l'exportation d'un produit i ;
- X symbolisant les exportations totales ;
- Et N représentant le nombre de groupes de produits ;
- Là aussi, plus la valeur de **H1** est élevée plus les exportations sont concentrées.

2-6-5- Indice de Herfindahl

L'expression de cet indice est très proche de celle de l'indice de Hirschman

$$H2 = \sum_{i=1}^N Si^2$$

Si : représente la part du marché de l'entreprise *i*.

Sa valeur est proche de **0** quand il y a un grand nombre de firmes de même taille

Sa valeur est **1** en cas de monopole. Cet indice de Herfindahl est compris entre $1/N$ si tous les *N* établissements sont de même taille, et **1**.

Lorsqu'un seul établissement regroupe l'ensemble des salariés. On peut interpréter l'inverse de cet indice de Herfindahl comme étant le nombre équivalent d'établissements de taille égale, qui se partageraient les emplois de manière uniforme¹.

Conclusion

Le commerce international est un puissant moteur de développement économique. Le développement des exportations ainsi que leur diversification demeurent la principale préoccupation de toute politique publique de soutien aux exportations. En effet, ces dernières contribuent à l'intégration de l'économie nationale dans les échanges internationaux.

La participation au commerce international est susceptible de procurer certains bénéfices car elle permet à un pays de tirer parti de ses avantages comparatifs, d'exploiter des économies d'échelle et de garantir le jeu de la concurrence, ce qui renforce la diversité des produits et, potentiellement, la stabilité des marchés. Il est peu probable que les bénéfices résultants des échanges commerciaux se répartissent également entre pays ou en leur sein ; c'est ce qui explique l'opposition aux politiques de libre-échange.

Au terme de cet examen des liens entre la diversification économique et l'échange international, il apparaît que les développements récents de l'économie internationale, que ce soit dans le cadre de la théorie pure du commerce international, ou dans celui de la nouvelle théorie du commerce international, suggèrent que la diversification n'est pas nécessairement un obstacle à une spécialisation commerciale efficace.

¹ KUBRAK. C, (2013) ; « concentration et spécialisation des activités économiques : des outils pour analyser les tissus productifs locaux » ; INSEE ; p11.

Chapitre II : Commerce extérieur en Algérie et Politique de diversification des exportations

Introduction

Après l'indépendance l'Algérie a opté pour un système économique de type soviétique, basé sur le mode socialiste prônant la propriété étatique de tous les secteurs de l'économie ; ainsi l'Algérie demeure un pays mono-exportateur et l'économie reste très largement tributaire du secteur des hydrocarbures¹.

Suite au contre choc pétrolier de 1986, la diversification des exportations est au centre des préoccupations des pouvoirs publics en Algérie. De nombreuses tentatives ont été engagées dans le cadre de la planification sous le contrôle du FMI, en 1994 ont été soldées par un échec. En effet la structure des exportations est marquée par une prédominance du secteur des hydrocarbures duquel dépend, toute la structure et la gestion de l'économie nationale. Cette situation a affaibli les incitations à promouvoir la production des biens et services hors hydrocarbures.

Ce chapitre est composé de deux sections, dans la première section nous vous donnerons le commerce extérieur en Algérie et dans la deuxième un aperçu sur les exportations hors hydrocarbures ainsi que les dispositifs de promotion des exportations en Algérie.

Section 1 : Processus de libéralisation du commerce extérieur en Algérie

Le commerce extérieur de l'Algérie a connu une évolution importante depuis l'indépendance à nos jours, car il a franchi plusieurs étapes en passant par le régime du monopole de l'État sur le commerce extérieur et puis par la libéralisation de l'économie. Dans cette section nous allons essayer de présenter l'évolution du commerce extérieur en Algérie depuis l'indépendance jusqu'au moment actuel et les accords conclus par l'Algérie dans le cadre de sa politique de soutien.

1-1- Évolution du commerce extérieur en Algérie

Le commerce extérieur en Algérie a connu des changements importants durant les dernières décennies, après plusieurs années de protectionnisme. Les politiques et les pratiques commerciales ont connu dans leur évolution plusieurs phases à savoir :

¹ CHEBBAH. K, (2007), « Evolution du commerce extérieur de l'Algérie : 1980-2005 » 5^{ème} édition, Revue Campus N°7, p.35.

1-1-1- Première phase [1962-1980]

C'est au lendemain de l'indépendance que le système de gestion administrée du commerce extérieur a commencé à être progressivement mis en place pour évoluer d'un simple contrôle à une véritable nationalisation des échanges extérieurs. L'ONACO¹ (Office National de Commercialisation) a été créé le 13 décembre 1963. C'est un organisme public qui, à l'origine, avait le monopole des importations et des exportations. Il devait établir le volume des importations qui pouvaient ensuite être assurées par des importateurs privés.

Le commerce extérieur en Algérie s'est déroulé en deux périodes principales : la première période s'étale de 1962 à 1966, caractérisée par une crise économique touchant tous les secteurs et une dépendance quasi-absolue de l'ancienne métropole coloniale. Cette période s'est soldée par le coup d'Etat du 19/06/1965, signifiant à la fois la fin d'une époque d'une crise et entamant une nouvelle ère caractérisée par un nouveau mode de gestion. La deuxième période coïncide avec la mise en place du premier plan triennal (1967-1969) ; cette période se caractérise par une gestion centralisée de type soviétique, fondée sur l'élaboration de différents plans : le premier étant le plan triennal de 1967 à 1969 représentant une nomenclature d'investissements ayant pour but de redéfinir les structures de base et les activités liées aux hydrocarbures.

Le premier plan quadriennal, 1970-1973, marque la rupture avec les anciennes bases économiques et met en œuvre le départ de la planification socialiste ; il a aussi mis en place des mécanismes visant à concevoir des projets d'investissement garantissant le maximum d'effets économiques « aut centrés ». Quant au second plan quadriennal, 1974-1977, il est quasiment la continuité du précédent plan, sauf qu'il est plus dense en capital du fait de la hausse des prix du pétrole. Sur le plan mondial, deux principaux faits bouleversent le commerce international et affectent la structure de l'économie algérienne en général. Il s'agit des deux chocs pétroliers.

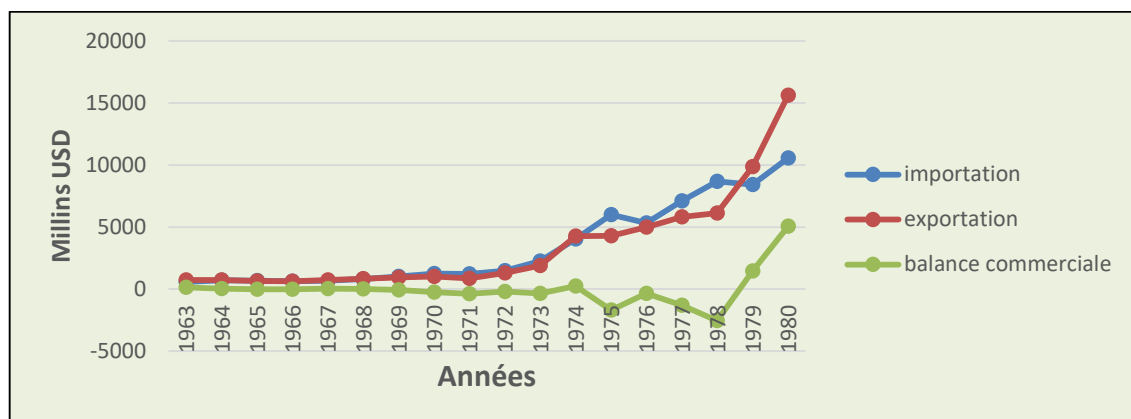
Le premier choc survient en 1973 après la guerre israélo-arabe ou la guerre du Kippour (quatrième conflit entre Israël et pays Arabes) qui est à la base d'une augmentation de 400% du prix mondial du pétrole, passant ainsi de 2 Dollar US le baril au début des années 1970 à 12 Dollar US en 1973. Le deuxième choc surgit en 1979 après la révolution islamique en Iran et la chute du Shah, des bouleversements qui ont fait augmenter le prix du pétrole de 250%. En 1980, le baril du pétrole est l'équivalent de 159 litres et son prix est évalué à 38 Dollar US².

¹ MUTIN. G, (1965), « le commerce extérieur de l'Algérie en 1964 », Revue de la géographie de Lyon N°4, pp.345-365.

² BENNISAD. H, (1999) ; « La réforme économique en Algérie », 2^{ème} édition OPU, Alger, pp.8-11.

Figure 1: Evolution du commerce extérieur algérien de 1963 à 1980.

Unité : Millions US Dollars.



Source : réalisé par nous-même à partir des données de l'annexe 01.

Dans cette période, les importations et les exportations algériennes marquent une dégradation de 1963 à 1966, à cause de la politique tarifaire de 1963 posé par le gouvernement. De 1967 à 1978, le volume des échanges extérieur a augmenté d'une manière importante.

Les exportations ont connu une croissance exceptionnelle, dû à l'augmentation des exportations des hydrocarbures résultat de la hausse des prix moyen du pétrole durant cette période (1973-1974, premier choc pétrolier). D'un autre côté, les importations aussi ont connu une croissance importante à cause des importations des biens d'équipements.

La balance commerciale de cette période a connu des perturbations. On remarque qu'en (1963-1964), (1967-1968) et en 1974, la balance commerciale est positive (excédentaire) à cause du volume des exportations nationales des hydrocarbures, par contre en (1965-1966), (1969-1973) et (1975-1979), la balance commerciale est devenue déficitaire à cause de l'importance des importations nationales.

1-1-2- Deuxième phase [1980-2005]

La période allant de 1980 à 1990 est marquée par le choc pétrolier de 1986, ce qui a obligé les autorités algériennes à revoir leur politique économique en général et celle du commerce extérieur en particulier. Une dégradation de la situation économique, et sociale vue la chute des prix du pétrole, et la baisse de la valeur du dollar¹.

Après avoir atteint le pic de 40 Dollar le baril en 1981, les cours du brut ont baissé à 30 Dollar, en quelques mois, cette tendance s'est accélérée, atteignant 10 Dollar le baril en juillet

¹ OUCHICHI. M, (2014), « Les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie », édition DECLIC, pp.116-117.

1986, et s'est stabilisée vers la fin du trimestre avec 15 Dollar le baril, marquant une baisse brutale dans les rentrées en devise de 45% par rapport à 1985.

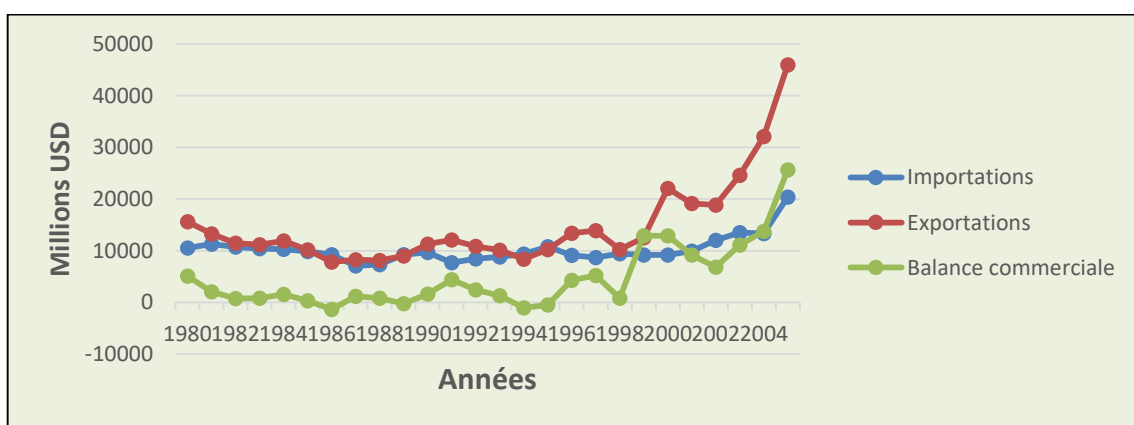
La situation de cessation de paiement qui a caractérisé le début de la décennie 1990 est à la base du recours au FMI qui, en contre partie de son aide incite les autorités algériennes à accepter certaines conditionnalités¹ :

- L'ouverture sur l'extérieur et l'application du libre jeu des mécanismes du marché : la nécessité d'adhérer à une économie de marché libre et ouverte dans le contexte de la mondialisation.
- La libéralisation du commerce extérieur : mettre fin au système socialiste.
- La préparation d'un programme de privatisation.

Une nouvelle approche a été introduite dans le cadre des nouvelles réformes économiques, cette approche consacre la libéralisation progressive du commerce extérieur qui se traduit par des mesures d'ajustement structurel à travers la dépréciation rampante du dinar, la libéralisation relative aux prix et l'abandon des subventions pour certains produits mais aussi un assouplissement des conditions de recours. Ces mesures ont été mises en œuvre avec l'objectif d'éviter le rééchelonnement et d'échapper aux conditions classiques des institutions financières internationales. Ce petit pas vers la nouvelle donne économique mondiale libérale est, en effet, un des éléments qui ont favorisé les négociations avec l'OMC ainsi que la signature d'un accord d'association entre l'Algérie et l'UE, entré en vigueur le 1^{er} septembre 2005².

Figure 2 : Evolution du commerce extérieur de l'Algérie (1980-2005).

Unité : Millions USD



Source : réaliser par nous-même à partir des données de l'annexe 02.

¹ CHERIF CHAKIB. E, (2002) ; « Programme d'ajustement structurel et résultats socio-économiques en Algérie », Revue Science humaine N°18.

² CHEBBAH. K, (2007), « Evolution du commerce extérieur de l'Algérie : 1980-2005 » 5^{ème} édition, Revue Campus N°7, p.35.

Le volume des importations a enregistré une évolution à la hausse entre 1980-1984 suivi d'une baisse entre 1985-1988. Les exportations ont connu une diminution entre 1985-1986 un choc pétrolier de 1986 qui a causé la chute des prix du pétrole de 40%.

La période 1995-2005 a été marquée par une forte augmentation des opérations d'importations et d'exportations, cette évolution s'explique d'une part, par la libéralisation du commerce extérieur à partir de l'année 1995 et par la mise en œuvre des programmes de relance économique et de soutien.

La balance commerciale Algérienne demeure excédentaire sur la période sauf en 1986 où le solde commercial est négatif, à cause d'un choc pétrolier (1986), cela explique bien que l'économie Algérienne est une économie entièrement dépendante des recettes des hydrocarbures.

1-1-3- Troisième phase [2005-2020]

Le commerce extérieur est régi par l'ordonnance n° 03/04 du 19 juillet 2003 relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de marchandises, qui consacre le principe de la liberté du commerce.

En 2009, les exportations ont diminué de près de 45 % par rapport à l'année 2008 en raison de la forte baisse de la demande en hydrocarbures résultant de la crise économique mondiale. Le solde commercial en cette période, a connu une chute, passant de 39819 millions USD à 5900 millions USD¹.

Durant la période 2010 à 2012, il a été enregistré une augmentation des exportations accompagnée par une augmentation des importations, cet accroissement est de 15 milliards USD pour les exportations et 10 milliards USD pour les importations, en comparant avec l'année 2009.

Suite à la hausse progressive des prix des hydrocarbures, ainsi que la signature de plusieurs accords commerciaux qui ont favorisé les échanges internationaux, les exportations ont connu une augmentation durant la période 2012-2013 et enfin la chute vertigineuse des prix du carburant à partir de la seconde moitié de 2014, les exportations ont connu une diminution. En 2016, les exportations Algériennes ont connu une baisse de 13,39% par rapport à l'année 2015, mais à partir de 2017 jusqu'à 2019 on remarque une augmentation appréciable.

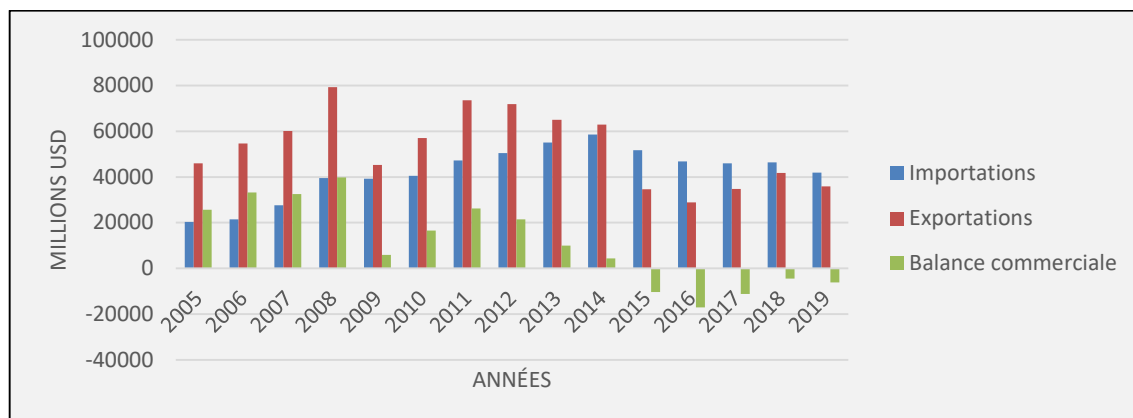
L'année 2020 été particulière en termes d'exportations et d'importations, du fait de la crise sanitaire (Covid-19) que connaît le pays depuis mars 2020. La valeur des importations a

¹ Ministère des finances direction générale des douanes, ONS ; année, 2016.

reculé de 18% (34,4 milliards de dollars) par rapport à l'année 2019 (42 milliards de dollars), tandis que les exportations ont baissé à 23,8 milliards de dollars contre 35,8 milliards de dollars en 2019, du fait de la chute des prix du pétrole sur les marchés mondiaux, en raison de la récession de la demande induite par les mesures de bouclage économique¹.

Figure 3 : Evolution du commerce extérieur de l'Algérie [2005-2019]

Unité : Millions US Dollar



Source : réaliser par nous-même à partir des données de l'annexe 03.

La période de 2005 jusqu'à 2014, a enregistré une forte augmentation des exportations et des importations, suite à la signature de l'accord d'association avec l'UE en 2005. Les exportations ont enregistré une forte croissance grâce au prix des hydrocarbures et le volume de vente de ces derniers, mais à partir de 2015 les exportations ont marqué une baisse importante à cause de la chute des prix du pétrole. Ainsi, les importations ont enregistré une forte croissance du 2005-2014, mais à partir de 2015 les importations ont chuté.

La balance commerciale durant la période 2005-2014 était positif ce qui implique un solde commerciale excédentaire ; mai à partir de 2015 le solde commercial est négative donc une balance commerciale déficitaire.

1-2- Accords conclus par l'Algérie dans le cadre de sa politique de soutien

Les accords de libre-échange sont considérés comme l'un des principaux axes d'une politique publique de promotion des exportations. A cet égard, l'Algérie a conclu plusieurs accords dans le cadre de ses actions en matière de soutien aux entreprises exportatrices. Certains sont entrés en vigueur alors que d'autres demeurent toujours en cours de négociation.

1.2.1. Accord d'association entre l'Algérie et l'Union Européenne

L'accord d'association entre l'Algérie et l'UE a été parafé le 19 décembre 2001, signé le 22 avril 2002 lors du sommet euro-méditerranéen de Valence en Espagne et mis en œuvre le 1^{er}

¹ <http://www.ons.dz> consulté le 18/06/2021 à 8h00.

septembre 2005. Cet accord est important car c'est avec l'UE que l'Algérie réalise près de 60% de son commerce extérieur.

Il est important de rappeler que, l'objectif de l'Algérie, à travers la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'UE, était de parvenir à une diversification de l'économie nationale en développant les exportations hors hydrocarbures. L'application de cet accord devrait, donc, permettre aux entreprises algériennes d'accéder aux marchés européens, avec une franchise de droits de douane pour les produits de toute nature. Or, la mise en œuvre de cet accord n'a pas eu d'impact sur le niveau de la diversification de nos exportations hors hydrocarbures vers les pays de l'UE¹.

1-2-2- Adhésion de l'Algérie à la Grande Zone Arabe de Libre Echange

Le lancement effectif de la Grande Zone Arabe de Libre Échange (GZALE) remonte au mois de janvier 2005. Cette zone est une alliance économique entre pays arabes pour une complémentarité économique et des échanges commerciaux. Elle a été ratifiée par l'Algérie par le décret du 3 août 2004 et mis en vigueur le 1^{er} janvier 2009.

Les exportations algériennes hors hydrocarbures excèdent difficilement les deux milliards de dollars et subissent d'énormes difficultés de commercialisation sur le marché européen. Le marché de la GZALE peut être un marché de substitution sur lequel le produit national peut se jouir d'une certaine compétitivité. Le marché de la GZALE pour l'Algérie est composé de 18 pays dont seulement 06 pays estimés en mesure d'exporter vers l'Algérie (le Maroc, l'Égypte, la Tunisie, la Syrie, l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis). Or, des pays comme la Libye, l'Irak, la Palestine, la Mauritanie ne peuvent pas exporter et peuvent représenter des débouchés importantes pour la production nationale².

Les exportations algériennes restent encore largement dominées par les produits pétroliers, par conséquent, l'Algérie n'a pas tiré profit des avantages de cette zone pour réussir le développement de ses exportations hors hydrocarbures.

1-2-3- L'OMC et la probable adhésion de l'Algérie

En 1987 l'Algérie a manifesté son intention d'intégrer le système du commerce multilatéral qu'incarnait le GATT et, à partir de 1995, par l'OMC. Le Groupe de travail de l'accession de l'Algérie au GATT a été institué le 17 juin 1987.

¹ Tiré du site : www.mincommerce.gov.dz, consulté le 18/06/2021

² DJEBBAR. F, (2020) ; « L'adhésion de l'Algérie à la Grande Zone Arabe de Libre Echange : Impacts et perspectives », mémoire de Magister en science économique, UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI de TIZI-OUZOU ; p116.

Cet accord vise trois objectifs principaux :

- La diversification des échanges afin de sortir d’une spécialisation étroite, la libéralisation du commerce extérieur constituant la première condition de cette diversification à moyen et à long terme des exportations et de la production ;
- Le relèvement du niveau général de la compétitivité industrielle afin de mieux préparer les industries et le contrôle à affronter les effets de la concurrence internationale ;
- La maîtrise et le contrôle des importations des produits alimentaires.

Après la tenue de la session des négociations qui regroupe la partie algérienne et les représentants de l’OMC en avril 2001, l’Algérie fut critiquée, le résultat logique de ces critiques s’est soldé par une récession du dossier algérien. L’Algérie a promis de prendre en considération les conseils de ses partenaires économiques. La négociation en vue de l’accession révèle que la mise aux normes du régime commercial multilatérale ne suffit pas et ne suffira pas à rendre l’économie structurellement diversifiée. Cela ne sera possible qu’avec une transformation du régime de croissance algérien, nécessitant en amont la définition d’un nouvel équilibre d’économie politique en vue d’une stratégie nationale de développement¹.

Section 2 : Structure des exportations algériennes et les organismes de promotion de ces dernières

La dépendance excessive vis-à-vis des exportations pétrolières est un problème essentiel pour l’économie algérienne. Plus généralement, l’économie algérienne souffre d’un manque global de compétitivité vis-à-vis du reste du monde. Dans ces conditions, la question de la promotion des exportations hors hydrocarbures apparaîtrait comme une des solutions à ces difficultés. Comme la plupart des pays du monde, l’Algérie propose diverses aides publiques aux entreprises souhaitant exporter.

2.1. Structure des exportations algériennes

Dans cette partie nous, présenterons quelques données relatives à l’économie algérienne en termes de poids des hydrocarbures dans le PIB et de concentration des exportations. Les données confirment une fois de plus, son fort degré de dépendance envers les hydrocarbures et par conséquent sa vulnérabilité aux fluctuations des prix du pétrole.

¹ MEHDI. A, (2008) ; « L’Algérie à l’ombre de l’OMC », centre inter-entreprises de formation administrative et comptabilité, technicien supérieur commerce international Alger, p 69.

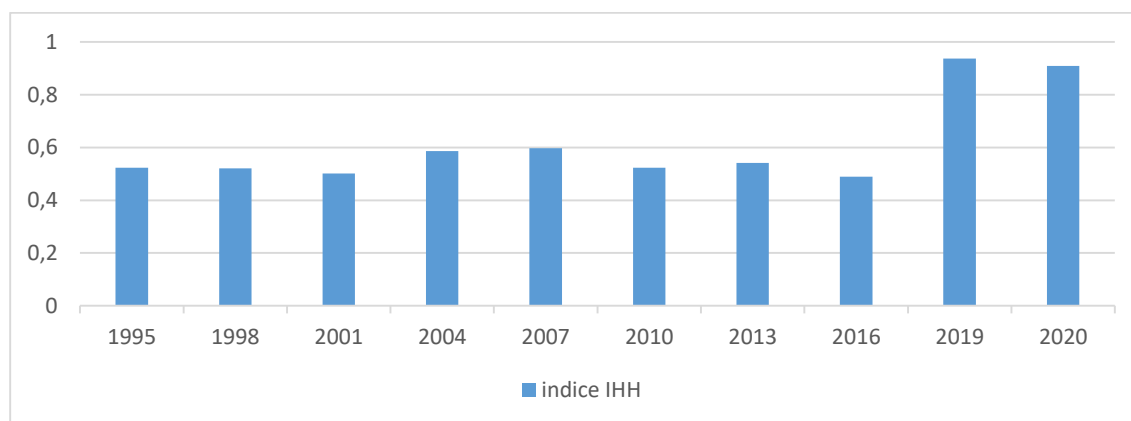
2-1-1- Concentration des exportations et faible insertion au commerce mondial

La dépendance de l'économie algérienne vis-à-vis des hydrocarbures n'a cessé de s'accroître notamment à partir des années 2000 suite à la flambée des prix du pétrole sur les marchés internationaux.

Ainsi, la croissance du PIB est essentiellement tirée par le secteur des hydrocarbures, dont la part moyenne n'a cessé de montrer une tendance à la hausse passant de 27.24% dans les années 1970, vers 28.5% dans les années 1980, puis 31.88% durant les années 1990, pour atteindre une part de 45.25% en 2008¹. Cependant, la baisse du prix du pétrole depuis l'année 2014 a ramené la part des hydrocarbures dans le PIB vers un taux de 18.89% en 2015 contre 7.05% en 2000, ce qui dénote de l'incapacité du modèle basé sur l'exploitation des hydrocarbures à générer la diversification et la croissance économique.

Par ailleurs, l'indice Herfindahl-Hirschman, indique une très forte concentration des exportations et montre que l'Algérie figure parmi les économies les plus concentrées dans le monde. Ce dernier suit en effet, une tendance à la hausse notamment à partir du début des années 2000 suite à l'augmentation du prix des hydrocarbures avec un pic de 0.60 en 2006 et 2007² jusqu'à ce qu'il atteigne 0.91³ durant l'année 2020 indiquant que les exportations proviennent d'une seule famille de produits, à savoir les hydrocarbures.

Figure 4 : Indice IHH de l'Algérie [1995-2020]



Source : Construction personnelle d'après les données UNCTAD.

2-1-2- Structure des exportations hors hydrocarbures

Depuis la fin des années 1960 jusqu'à nos jours, les exportations algériennes restent dominées par les hydrocarbures. Malgré les réformes et les différentes politiques de promotion

¹ Données ONS tirées du site : <https://www.ons.dz/> consulté le 06/06/2021 à 15h00.

² LEFGOUM. S, (2017), « Diversification et sophistication des exportations et transformation structurelle en Algérie », *Revue El Wahat pour les Recherches et les Etudes* Vol 10 n°2, p894, Tizi-Ouzou, Algérie.

³ Direction des Etudes et de la Prospective (Janvier 2021), « Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, année 2020 », Direction Générale des Douanes.

des exportations conduites par les Pouvoirs Publics notamment depuis le contre choc pétrolier de 1986, le panier d'exportation n'a pas évolué en termes de diversification, indiquant une faible transformation structurelle. En effet, en 2015 les exportations hors hydrocarbures ont représenté 5,46% du volume global des exportations¹, avec une structure inchangée et dominées par les produits bruts dérivés des hydrocarbures et des demi-produits.

Tableau 1: Structure des exportations hors hydrocarbures en % de l'année 2015

Produit	%
Huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons.	28.51
Ammoniac anhydre	24.35
Engrais minéraux	21.27
Sucres et sucreries	7.26
Phosphate de calcium	4.62
Hydrocarbures cycliques	1.79
Alcools acycliques	1.71
Dattes	1.67
Hydrogène gaz rare	1.21
Glace en plaques ou en feuilles	0.48

Source : ALGEX

Vers la fin de l'année 2019, les exportations hors hydrocarbures restent toujours marginales avec seulement une part de **7.20%** de la valeur globale des exportations soit l'équivalent de **2.58 milliards USD**², tandis qu'au cours de l'année 2020 les exportations hors hydrocarbures ont représenté **9.48%** de la valeur globale des exportations soit l'équivalent de **2.26 milliards USD**³, en enregistrant une baisse de **12.59%** par rapport à l'année précédente.

Tableau 2: Evolution des exportations hors hydrocarbures par groupe d'utilisation (GU) (2018-2019)

Groupe d'utilisation	Intitulé GU	Année 2018			Année 2019			classement	Evolution
		DZD	USD	Structure (%) du total des exportations HH	DZD	USD	Structure (%) du total des exportations HH		
1	Biens alimentaires	43 585.27	373.77	12.78	48 676.32	407.86	15.81	2	9.12
3et 4	Produits Bruts	10 773.41	92.39	3.16	11 451.49	95.95	3.72	3	3.86
5	Demi-produits	272 350.44	2 335.58	79.83	233 551.09	1 956.92	75.84	1	-16.21

¹ Données de l'ALGEX.

² Direction des Etudes et de Prospective (2019), « Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, année 2019 », Direction Générale des Douanes, p14.

³ Direction des Etudes et de la Prospective (Janvier2021), « Rapport périodique des statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, année 2020 », Direction Générale des Douanes, p20.

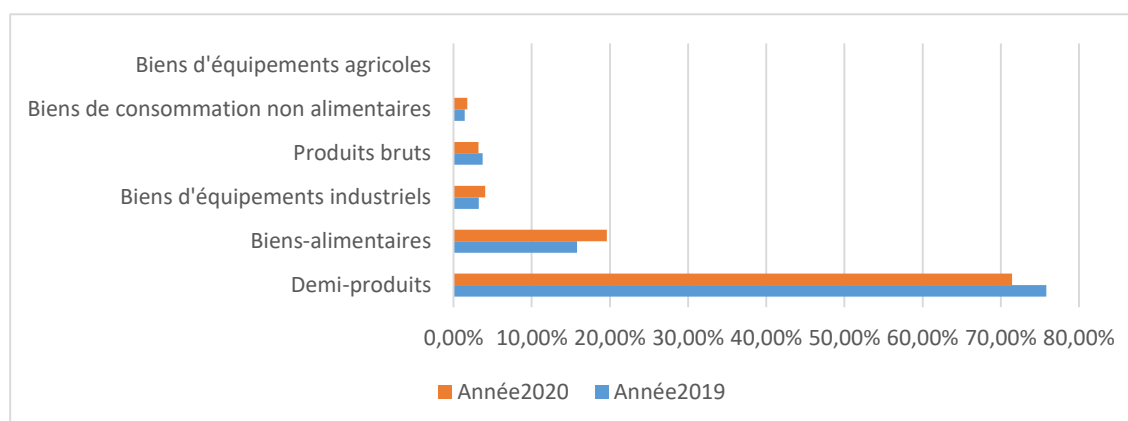
6	Biens d'équipement Agricoles	35.63	0.31	0.01	30.29	0.25	0.01	6	-16.94
7	Biens d'équipement industriels	10 507.04	90.10	3.08	9 901.76	82.97	3.22	4	-7.92
8et9	Biens de consommation (non alimentaire)	3 896.58	33.42	1.14	4 346.69	36.42	1.41	5	8.99
total		341 148.37	2 925.56	100%	307 957.64	2 580.37	100%		-11.80

Source : Données du CNI 2019.

Pour les principaux produits hors hydrocarbures exportés durant l'année 2020, ils sont représentés essentiellement par le groupe « demi-produits » qui enregistre une valeur globale de **1.61 milliards USD**, le groupe « biens alimentaires » vient en seconde position avec une valeur de **442.59 millions USD** suivi par le groupe « biens d'équipements industriels » avec une valeur de **90.81 millions USD** et enfin, les groupes « produits bruts », « biens de consommations non alimentaires » et « biens d'équipements agricoles » ayant enregistré des valeurs respectives de **71.52 millions USD**, **39.06 millions USD** et **0.32 millions USD**.¹

La part de ces principaux produits dans les exportations hors hydrocarbures est représentée en pourcentage dans la figure N°05, elle est calculée à partir de la valeur USD (2019-2020).

Figure 5 : Parts en % des exportations hors hydrocarbures par GU (Parts calculées à partir de la valeur USD, année 2019-2020)



Source : Statistique du commerce extérieur de l'Algérie, année 2020.

Les tops five des produits hors hydrocarbures exportés au titre de l'année 2020 réalisent, à eux seuls, **74,54%** des exportations hors hydrocarbures. Il s'agit des engrais minéraux ou chimiques azotés, des sucres de canne ou de betterave, des huiles et autres produits provenant

¹ Direction des Etudes et de la Prospective (Janvier2021), op.cit., p21.

de la distillation des goudrons de houille, de l'ammoniac anhydre et des ciments hydrauliques, avec les parts respectives de **35,81%**, **13,47%**, **13,27%**, **8,35%** et de **3,63%**.¹

L'analyse de l'évolution des principaux produits hors hydrocarbures exportés au cours des années 2019-2020, indique ce qui suit :

- Des hausses des exportations des ciments hydrauliques, des sucres de canne, des dattes et figues et des engrais minéraux avec les taux respectifs de **34,87%**, **16,80%**, **14,49%** et de **0,79%**.
- Des baisses qui concernent les huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons de houille, l'ammoniac anhydre ou en solution aqueuse, les phosphates de calcium naturels et l'hydrogène et gaz rares, avec les taux respectifs de **40,39%**, **36,89%**, **19,16%** et de **3,83%**.
- Les exportations des turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz sont en hausse de **379.41%** soit **36,49** millions USD.

Tableau 3 : Evolution des principaux produits HH exportés (Parts en %, positions tarifaires à 4 chiffres, valeur en millions USD)

Principaux produits	Année 2019		Année 2020		Evolution
	Valeur	Part %	Valeur	Part %	
Engrais minéraux ou chimiques azotés	801,26	31,05%	807,61	35,81%	0,79%
Sucre de canne ou de betterave	260,17	10,08%	303,88	13,47%	16,80%
Huiles et autres produits provenant de distillation des goudrons de houille	502,28	19,47%	299,39	13,27%	-40,39%
Ammoniac anhydre	298,59	11,57%	188,44	8,35%	-36,89%
Ciments hydrauliques	60,68	2,35%	81,83	3,63%	34,87%

¹ Direction des Etudes et de la Prospective (Janvier2021), op.cit., p22.

Dattes, figues, ananas, avocat	63,78	2,47%	73,03	3,24%	14,49%
Phosphates de calcium naturels	68,61	2,66%	55,46	2,46%	-19,16
Hydrogène et gaz rares	55,32	2,14%	53,20	2,36%	-3,83%
Turboréacteur, turbopropulseurs et autres turbines à gaz.	9,62	0,37%	46,11	2,04%	379,41%
Sous total	2 120,31	82,17%	1 908,96	84,64%	-9,97%
Autres	460,06	17,83%	346,53	15,36%	-24,68%
Total	2 580,37	100%	2 255,49	100%	-12,59%

Source : Statistique du commerce extérieur, année 2020.

2.2. Organismes de promotion des exportations algériennes

Suite à la domination des exportations par les recettes d'exportations d'hydrocarbures, soit environ 98% des recettes d'exportations du pays et dans l'objectif de réduire cette dépendance de l'économie algériennes des fluctuations des cours du pétrole sur les marchés mondiaux, l'Etat a instauré différents dispositifs institutionnels d'appui et de promotion des exportations hors hydrocarbures dans le but d'encourager la diversification des exportations algériennes.

2.2.1. Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX)

Initialement, c'était l'office de promotion des exportations (PROMEX) qui était créé par le décret exécutif n° 96-327 du 1er octobre 1996. Cet office était chargé de promouvoir l'activité d'exportation hors-hydrocarbures, en se focalisant essentiellement sur la diffusion de l'information relative au commerce international. Par la suite et par souci d'élargissement du champ d'action de cet office, il a été transformé en une agence de promotion du commerce extérieur, dite ALGEX (celle-ci s'intéresserait à la fois aux exportations et aux importations du pays).

L'ALGEX est créée par le décret exécutif n° 04- 174 du 12 juin 2004 ; elle présente un support permettant aux entreprises nationales d'acquérir des parts de marché à l'étranger et d'accroître ainsi les débouchés extérieurs pour les produits algériens¹. Elle est placée sous la

¹ <http://www.algex.dz/> consulté le 09/06/2021 à 16h00.

tutelle du ministre chargé du commerce extérieur. L'ALGEX se charge essentiellement des missions suivantes :

- L'étude des marchés extérieurs, en réalisant des analyses prospectives permettant aux entreprises nationales de maîtriser les attentes des marchés étrangers ;
- L'élaboration annuelle d'un rapport évaluatif de l'activité d'exportation, ce qui permettrait de dresser régulièrement des bilans et de mesurer la dynamique de ce segment d'exportation ;
- Le suivi et l'encadrement de la contribution des entreprises nationales aux manifestations économiques qui se déroulent à l'étranger, tels que les salons internationaux, les foires et les expositions de produits ;
- L'aide des entreprises nationales à mettre en place des plans marketing relatifs aux biens et services destinés à l'exportation (communication, diffusion de l'information et promotion) ;
- La motivation des exportateurs en attribuant des prix aux meilleurs d'entre eux.

2.2.2. Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE)

Ce fond correspond au compte d'affectation spécial n°302-084, ouvert depuis l'article 195 de la loi de finances de 1996 ; dont les rôles sont bien définis dans le décret n°08-07 du 19 janvier 2008. Les recettes de ce fonds proviennent à raison de 10 % de la taxe intérieure de consommation (la TIC qui s'applique essentiellement sur les produits importés), des contributions des organismes publics et privés et des dons. Plusieurs rôles sont assignés au F.S.P.E., ils s'inscrivent tous dans l'objectif de la facilitation de l'acte d'exporter :

- Le F.S.P.E. prend en charge une partie des dépenses en rapport avec les études des marchés extérieurs, ce qui encouragerait les entreprises à effectuer ce type d'analyse, en vue de connaître les attentes des marchés étrangers. Ce fonds est également sensé prendre en charge une partie des frais consacrés aux études visant l'amélioration de la qualité des biens et services destinés à l'exportation. Plus précisément, le F.S.P.E. prend en charge 50% des frais liés à l'étude des marchés extérieurs pour la recherche de débouchés aux produits algériens et 50% des charges liées aux études destinées à l'amélioration de la qualité et à l'adaptation de produits et services destinés à l'exportation ;

- Ce fonds se charge du financement d'une partie des frais de participation des exportateurs aux foires, expositions et salons spécialisés à l'étranger¹, ce qui motiverait les entreprises à faire connaître leurs produits internationalement. Il aide également financièrement les entreprises à participer aux forums techniques internationaux, ce qui leur permettrait d'acquérir des apprentissages conformes aux standards internationaux. Le F.S.P.E. assure le remboursement de 80% des frais engagés pour la participation inscrite au titre du programme annuel officiel de la participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger ; et 50% de ces frais, quand ladite participation se fait à titre individuel² ;
- Le F.S.P.E. peut aussi contribuer au financement pour l'élaboration du diagnostic « export » et de la création de cellules « export » internes qui permettrait aux entreprises de mieux organiser leurs exportations. En effet, il prend en charge 50% des frais d'élaboration du diagnostic « export » et aussi 50% des frais de création de cellules « export » internes ;
- Il prend en charge une partie des coûts liés à l'implantation d'entités commerciales sur les marchés étrangers. Il couvre 25% des coûts d'implantation initiale pour un groupement d'entreprises, au titre d'une présence commerciale collective sur les marchés étrangers ; et 10% des couts d'implantation initiale, au titre d'une présence commerciale individuelle sur les marchés étrangers ;
- Le F.S.P.E. aide à la diffusion de l'information relative aux biens et services destinés à l'exportation ; et ce, en favorisant les moyens de communications modernes. Il couvre 50% des frais d'édition et de diffusion de supports promotionnels de produits et services destinés à l'exportation. Comme il assure 50% des frais liés à l'utilisation de techniques modernes d'information et de communication ;
- Le F.S.P.E. contribue à récompenser les exportateurs ainsi que les travaux académiques en rapport avec le sujet des exportations hors-hydrocarbures
- Ce fonds aide à mettre en place des programmes de formation aux métiers de l'exportation ;
- Le F.S.P.E. prend en charge une partie des frais du transport à l'exportation des produits périssables où (soit 50% de ces coûts), ainsi qu'une partie des frais de transport international des produits non agricole à destination éloignée

¹ <http://www.algex.dz>, consulté le 09/06/2021 à 18h35.

² Idem.

2.2.3. Compagnie Algérienne de Garantie des Exportations (CAGEX)

La CAGEX est régie, entre autres, par l'article 4 de l'ordonnance 96/06 du 10/01/1996¹. Ses actionnaires sont les autres compagnies d'assurance, à savoir : SAA, CAAR, CAAT, CNMA, CCR. Cette compagnie d'assurance constitue également un instrument d'appui aux exportations :

- La CAGEX couvre les risques à l'exportation et garantit le paiement, en cas de défaillance de l'acheteur. Elle garantit le paiement à la fois face à des risques commerciaux liés à l'insolvabilité des acheteurs (dans ce cas, ce sont les fonds propres de la CAGEX qui sont engagés) ; mais aussi face à des risques politiques, tel l'instabilité politique, les guerres... (dans ce cas, ce sont les fonds de l'Etat qui s'engagent à rembourser) ;
- La CAGEX assure, par ailleurs, l'accompagnement des opérateurs exportateurs dans l'accès aux informations sur les marchés étrangers, surtout que cette compagnie ayant passé des accords de coopération avec des institutions de même nature de par le monde, elle fait partie d'un réseau international des assureurs.

2.2.4. Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie

La CACI est créée par le décret exécutif n° 96-94 du 3 mars 1996². Elle représente pour les pouvoirs publics l'institution dont les préoccupations sont les intérêts généraux des secteurs du commerce, de l'industrie et des services. Cette chambre est importante à plusieurs titres :

- Elle se charge d'effectuer des analyses se rapportant aux différents secteurs d'activités (commerce, industrie et services), et de conclure sur des recommandations et suggestions pour la promotion de ces activités ;
- La chambre est tenue de présenter aux pouvoirs publics des réflexions sur la situation économique du pays tout en proposant des solutions aux problèmes soulevés.
- Elle contribue aux rencontres et manifestations économiques (foires, salons, colloques, séminaires, journées d'étude...) en Algérie et à l'étranger ;
- La CACI dispense des formations et assure des recyclages des personnels des entreprises ;
- Elle publie régulièrement des notes de conjonctures, des bulletins d'informations et de statistiques ;

¹ <http://www.cagex.dz/> consulté le 09/06/2021 à 14h10

² <http://www.caci.dz/> consulté le 09/06/2021 à 19h45

- Elle entreprend des actions et des études ayant pour objet le développement des activités économiques ainsi que leur orientation vers les marchés extérieurs ;
- Elle suggère des mesures facilitant l’acte d’exportation des produits nationaux vers des marchés extérieurs ;
- La chambre facilite les conditions d’exercice des agents économiques à l’extérieur du pays, en leurs visant leurs documents, attestations et formulaires nécessaires pour cela.

2.2.5. Société Algérienne des Foires et Exportations (SAFEX)

C’est une entreprise publique issue de la transformation de l’objet social et de la dénomination de l’Office National des Foires et Expositions (ONAFEX), créé en 1971. En décembre 1990 et suite à la modification de ses statuts, l’entreprise a pris la dénomination actuelle EPE SAFEX Spa. Dans le cadre de ses missions statutaires, la SAFEX exerce ses activités dans les domaines suivants :

- Organisation des foires, salons spécialisés et expositions, à caractère national, international, local et régional¹ ;
- Organisation de la participation algérienne aux foires et expositions à l’étranger ;
- Assistance aux opérateurs économiques en matière de commerce international, de l’information sur la réglementation du commerce international, des opportunités d’affaires avec l’étranger, de la mise en relation d’affaires, des procédures à l’exportation, de l’édition de revues économiques et catalogues commerciaux, de l’organisation de rencontres professionnelles, séminaires et conférences, gestion et exploitation des infrastructures et structures du Palais des Expositions).

2.2.6. Le Fonds National de Régulation et Développement Agricole

Ce dispositif est institué par la loi de Finances pour l’année 2000, il est destiné à assurer un soutien financier à tout exportateur intervenant dans l’exportation de dattes. Le FNRDA prend en charge partiellement le taux du crédit d’exploitation à hauteur de 3% et ce, au titre du chiffre d’affaire réalisé à l’exportation durant la même période. Ainsi, il offre une prime d’incitation à l’exportation comme suit :

- 5 DA par kilogramme pour les dattes en vrac.
- 8 DA par kilogramme pour les dattes conditionnées en emballages divisionnaires d’un kilogramme et moins.

¹ <http://www.safex.dz/> consulté le 10/06/2021 à 11h30.

2.2.7. Association National des Exportateurs Algériens

Créée le 10 Juin 2001, dans le cadre de la loi N° 90/31 du 24 décembre 1990, l'ANEXAL est une association régie, aujourd'hui, par la loi N° 12-06 du 12 Janvier 2012 relative aux associations ainsi que par ses statuts particuliers¹. Elle a pour missions :

- Diffusion d'informations utiles (opportunités d'affaires, lois, décrets, circulaires d'applications, accords bilatéraux, etc....) à l'ensemble des adhérents et opérateurs économiques ;
- Orientation et encadrement des adhérents,
- Conseil et assistance aux exportateurs ;
- Soutien aux adhérents pour le règlement de dossiers contentieux ;
- Participation aux rencontres, journées d'études, réunions de coordination et de travail organisées par les institutions et organismes publics, les auxiliaires à l'exportation ainsi que les organismes internationaux ;
- Elaboration et proposition de plates-formes de solutions.
- L'adaptation de la législation des changes et sa mise en conformité avec l'économie de marché ;
- Le développement et l'amélioration des infrastructures portuaires et aéroportuaires et la mise en place de procédures simples et efficaces pour les accès aux ports et aéroports ;
- Inciter la participation active et efficace des Banques qui sont interpellées en vue de jouer pleinement leur rôle de conseils clients et d'encadrement notamment pour la partie exportation ;
- Définir et mettre en place des mesures d'appui efficaces et effectives d'aide et d'encadrement des entreprises exportatrices pour la prospection et la pénétration des marchés étrangers ;
- Définir et mettre en œuvre une véritable politique d'appui aux Entreprises en vue d'être compétitives au plan International (mise à niveau, certification, etc.).

¹ <https://anexal.dz/presentation/> Consulté le 10/06/2021 à 9h15.

Malgré le foisonnement des nouveaux textes, la question des exportations hors hydrocarbures n'a pas beaucoup changé depuis 1995. De nombreux obstacles continuent de s'opposer à l'action d'exporter, des obstacles qui mettent en cause des procédures bureaucratiques encore très lourdes à l'échelle du déroulement de l'opération d'exportation.

Les incitations des organismes d'appui aux exportations hors hydrocarbures, notamment financières qui sont mises en place sont très peu appréciées par les exportateurs qui évoquent les délais de remboursement jugés très long dans le cas du FSPE, également l'absence de salons spécialisés dans le cas de la SAFEX en plus des difficultés de gestion et d'organisation à l'intérieur de cet organisme.

Les entreprises exportatrices souhaitent que ces organismes puissent répondre à leurs principales attentes qui consiste à l'assouplissement des procédures administratives, réalisation du diagnostic à l'export, étude de marché et veille commerciale ainsi que d'autres.

Conclusion

L'Algérie est considéré comme un pays mono exportateur, son économie est tout à fait dépendante du secteur des hydrocarbures, qui représente presque la majorité des recettes en devise du pays. Cette dépendance représente un obstacle que l'Algérie essaye de surmonter en s'insérant dans le commerce mondial et adoptant une politique de diversification des exportations. Cette volonté s'est traduite par la signature de plusieurs accords préférentiels avec plusieurs pays et groupement dans le but de faciliter les échanges et afin de promouvoir la diversification de ses échanges, pour éviter d'être complètement tributaire d'un seul secteur et de subir des difficultés suite aux fluctuations des cours de ce dernier.

Parmi les efforts qu'avait montré l'Algérie, dans sa politique de promotion des exportations hors hydrocarbures, on souligne le fait d'avoir instauré des dispositifs institutionnels d'appui et de promotion des exportations pour aider les entreprises locales ayant des difficultés à s'introduire sur les marchés étrangers et à faire connaître leurs produits dans l'objectif d'accroître leurs exportations en vue d'améliorer les termes de l'échange et de contribuer à la croissance économique du pays .

Malgré son ouverture commerciale, la libéralisation de ses échanges et la mise en œuvre d'une politique de soutien aux exportations, l'Algérie trouve toujours des difficultés à s'en sortir de ce cercle vicieux, qui l'empêche de bénéficier d'une économie saine et diversifiée, cela est dû principalement à son échec dans le secteur manufacturier et sa dépendance des hydrocarbures et des produits de base.

Chapitre III : Obstacles à la diversification des exportations des pays exportateurs du pétrole : Angola, Gabon et Algérie

Introduction

Dans de nombreux pays, la richesse en pétrole, gaz, diamants, or et autres minéraux peut représenter une malédiction plutôt qu'un bienfait. Une mauvaise gestion de cette richesse peut entraîner des performances économiques médiocres, une croissance faible et déséquilibrée, de la pauvreté, des conflits, des atteintes à l'environnement, et des régimes de gouvernement inefficaces ou autoritaires.

L'activité d'exportation est un vecteur important de la croissance économique et du développement du pays : elle permet de couvrir les importations et d'équilibrer la balance de transactions courantes. Exporter n'est pas une tâche facile, l'entrée sur les marchés d'exportation nécessite des investissements spécifiques de prospection, d'adaptation de produit, d'apprentissage des normes techniques et des réglementations étrangères, etc. Exporter implique aussi des risques particuliers liés à la méconnaissance des marchés étrangers ou du risque pays. Il est souvent avancé que ce n'est pas seulement le niveau des exportations qui mène à la croissance, mais aussi le degré de diversification de ces exportations ou de la base d'exportation. Les défenseurs de ce point de vue ont mis en lumière la forte incidence qu'à la diversification sur la croissance.

Diversifier l'économie est un objectif de longue date pour de nombreux exportateurs, mais peu d'entre eux ont réussi à s'affranchir de leurs ressources dominantes. Cet objectif peut être atteint que s'ils réussissent à surmonter les obstacles liés à l'exportation, car ils sont presque identiques en termes de diversification des exportations, puisque les études sur la diversification économique sont à la fois disparates en matière d'expériences et de méthodologies.

Ce chapitre se compose de deux sections, la première concerne l'analyse théorique des obstacles à l'exportation, la deuxième sera consacrée à l'analyse descriptive des obstacles à la diversification des exportations.

Section 1 : Analyse théorique des obstacles à la diversification des exportations

L'une des questions les plus importantes abordées dans la recherche sur le commerce international est de savoir pourquoi les exportations de certains pays sont plus diversifiées que d'autres. Une explication fréquemment avancée par la littérature est la perception différente qu'ont les responsables de direction des obstacles ou barrières à l'exportation.

1-1- Généralités sur les exportations

L'exportation reste la forme la plus ancienne d'internationalisation des entreprises, étant donné sa simplicité et surtout, le faible engagement de l'entreprise faisant en sorte que les autres chapitres utilisent beaucoup plus ce mode d'internationalisation que les autres modes.

1-1-1- Définition de l'activité d'exportation

L'exportation est l'action de vendre à l'étranger une partie de la production de biens ou de services d'un ensemble économique, pays ou région¹.

On retient aussi la définition donnée par la comptabilité nationale (SCEA) selon laquelle : « Les exportations comprennent tous les biens neufs ou existants vendus ou non qui sortent définitivement du territoire économique, ainsi que tous les services rendus par des résidents à des non-résidents, à l'exception des services consommés sur un territoire économique par les ménages non-résidents ²».

Exporter ne veut pas seulement dire vendre à l'étranger pour écouler plus de produits et tirer des bénéfices, c'est aussi s'adapter à des nouveaux marchés, respecter des normes et des habitudes de consommation différentes.

1-1-2- Les formes des exportations

L'exportation correspond à la première phase de développement international de l'entreprise. Elle peut, cependant prendre diverses formes³ :

1-1-2-1- Exportation directe

L'exportation directe est le moyen pour l'entreprise qui s'internationalise d'acquérir une première expérience sur les marchés étrangers. L'entreprise est autonome dans la gestion de son activité commerciale ; elle assure la maîtrise de la commercialisation (négociation, lien direct avec le client, conclusion des contrats) et en assume les risques. L'exportation directe peut être faite par⁴ :

A. Exportation directe sous forme d'une vente directe

La vente directe à l'exportation consiste à réaliser des ventes, à en assurer la livraison et la facturation sur un marché étranger depuis son pays d'origine sans avoir de structure, de représentant ou d'intermédiaires sur place. Elle peut se faire par des canaux tels qu'appels d'offres internationaux, marketing direct (par téléphone, fax, mailing, etc.)

¹ Le dictionnaire du commerce international : www.glossaire-international.com.

² BOUDJMAR. In, « Cours de comptabilité nationale », INPS, Tomel, p.194.

³ MAYRHOFER. U, (2007) ; « management stratégique », édition BREAL, Paris, p.106

⁴ AMELON. J, CARDEBAT. J, (2010) « Les nouveaux défis de l'internationalisation », 1^{er} édition, de BOECK ; p.195.

B. Exportation directe avec un représentant salarié

L'entreprise délègue de façon permanente sur un marché un ou plusieurs représentants commerciaux. La fonction principale du représentant est de chercher des occasions d'affaires, négocie en nom de l'entreprise des contrats avec des acheteurs et communique le bon de commande au siège social de l'entreprise, après c'est à l'entreprise d'envoyer la marchandise directement à l'acheteur.

C. Exportation directe avec un agent commissionné

Un agent commissionné est une personne qui peut être physique ou morale, indépendante et permanente d'un exportateur. Il agit au nom et pour le compte de l'entreprise qui est le mandant. Contrairement au représentant salarié, il peut organiser librement son activité. L'exportateur ou le mandant rémunère l'agent commissionné par commissions sur le chiffre d'affaire qu'il réalise.

1-1-2-2- Exportation indirecte

L'exportation indirecte ou exportation sous-traitée est un mode dans lequel l'entreprise sous-traite ses ventes exports. Dans ce but, elle recourt à un intermédiaire commercial qui a les ressources, les compétences, la connaissance et l'expérience du marché¹.

L'intermédiaire se place entre l'exportateur et les distributeurs locaux. En général, il achète les produits à l'exportateur et les revend ensuite sur le marché à des conditions qu'il définit. Les risques de l'exportateur sont limité ; en contrepartie, il perd la maîtrise de la politique commerciale et ne contrôle pas les conditions de commercialisation des produits sur le marché. Parmi les formules d'exportation indirecte, on retiendra :

A. Société de Commerce International

Une Société de Commerce International (SCI) est une société d'import-export qui achète pour son propre compte des produits auprès d'autres entreprises et qui en assure ensuite la commercialisation en son nom propre sur les marchés étrangers. Elle gère tous les aspects liés à la commercialisation à l'étranger et fixe sa propre marge commerciale. La SCI présente à l'entreprise exportatrice un avantage de limiter le risque commercial, car la vente est réalisée sur le marché domestique, d'éviter les charges liées au transport et les formalités liées à l'exportation.

¹ CLAUDE. B (1991) ; « Exigence partielle de la maîtrise en gestion des petites et moyennes organisations », mémoire magister, université de Québec, p28.

B. Importateur

L'importateur ou le distributeur est un commerçant indépendant étranger qui achète les produits de l'exportateur pour les revendre ensuite en son nom, pour son compte et à ses risques sur les marchés où il est implanté. Pour l'entreprise exportatrice, l'importateur est un client d'un genre particulier puisqu'il achète dans le but de revendre.

C. Concessionnaires

La différence entre l'importateur et le concessionnaire est l'exclusivité de distribution sur la zone que l'exportateur octroie au concessionnaire. C'est pourquoi on utilise aussi parfois le qualificatif d'importateur exclusif. L'exclusivité du contrat de concession est généralement réciproque : le concessionnaire s'engageant à ne pas distribuer de produits concurrents sur la zone. L'exclusivité a parfois pour contrepartie l'achat de quantité minimale par le concessionnaire.

1-1-2-3- L'exportation concertée ou associée

L'exportation concertée consiste pour l'entreprise à exporter en coopération avec d'autres entreprises. L'association avec d'autres entreprises nationales plus rarement étrangères, permet de constituer un groupement d'exportateurs qui mettent des moyens en commun pour mener leurs politiques d'exportation. Les modalités les plus connues d'exportation concertée sont le groupement d'exportateurs et le portage¹.

A. Groupement d'exportateur

Un groupement d'exportateurs est la mise en commun par plusieurs entreprises, non concurrentes, de tout ou une partie de leurs activités d'exportation. Ce groupement permet de partager les coûts et les risques.

B. Portage

Le portage est une forme de coopération internationale entre deux entreprises dont les produits sont complémentaires. La formule consiste pour une entreprise, une PME en général, qui souhaite aborder un marché étranger (entreprise portée), à demander à une entreprise déjà présente sur ce marché (entreprise porteuse) de l'aider dans la commercialisation de ses produits sur les marchés où elle est implantée.

1-1-3- Avantages liés à l'exportation

L'exportation constituerait l'un des modes d'internationalisation les plus communs et faciles pour les PME car elle permet de mobiliser moins de ressources, elle offre plus de

¹ DOUAR. B ; 2015/2016) ; « Essai d'analyse du processus d'internationalisation des PME algériennes un défi pour les compétences du dirigeant » ; thèse de doctorat en science économiques ; université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou ; p59.

flexibilité et elle est moins risquée qu'une autre forme d'internationalisation. C'est l'une des raisons principales pour laquelle les politiques publiques soutiennent et incitent les PME de leur pays à exporter davantage. Ces avantages se situeraient à deux niveaux : celui du pays (**macroéconomique**) et celui de l'entreprise (**micro-économique**).

1-1-3-1- Au niveau macroéconomique

Les avantages de l'exportation sont constatés à travers les impacts positifs relevés sur la consommation et la production dans le pays. Elle permettrait notamment d'améliorer la balance commerciale dans le pays où celle-ci est déficitaire. Les activités d'exportation ont une influence positive sur les valeurs monétaires et la politique fiscale et monétaire du pays d'origine.

En fait, l'exportation permet aux gouvernements de constituer une réserve de devises en favorisant l'entrée des monnaies étrangères à partir des ventes effectuées à l'extérieur. Cette réserve de change permettrait de soutenir la valeur de la monnaie du pays et ainsi éviter une éventuelle dévaluation. Les activités d'exportation seraient bénéfiques car elles conduiraient les entreprises à vendre un volume plus important de produits, ce qui favoriserait la création d'emplois et, par conséquent, augmenterait le niveau de vie des ménages.

1-1-3-2- Au niveau microéconomique

Pour l'entreprise, l'exportation stimule sa croissance entre autres en termes de chiffre d'affaires, de profits, de volume d'activité et de nombre d'employés. L'exportation améliore la compétitivité de l'entreprise grâce à l'apprentissage et au partage du savoir faire avec les entreprises des pays hôtes. L'activité d'exportation procure également un avantage concurrentiel à l'entreprise car elle permet entre autres de prouver sa capacité d'adaptation et de survie dans un nouvel environnement complexe et incertain. L'entreprise exportatrice gagne aussi en efficacité et en productivité suite au transfert de la technologie que peut générer l'exportation.

1-2- Obstacles à l'exportation

Les principales études sur les activités reliées à l'exportation, dans le domaine du management, ont tendance à combiner l'évaluation des obstacles à l'exportation avec des aspects organisationnels et compétitifs et ne parviennent pas à expliquer comment ces entraves peuvent influencer l'activité de l'entreprise. En outre, la plupart des études sur ce sujet établissent un lien entre la perception des obstacles à l'exportation et la croissance des exportations de l'entreprise, ainsi que la diversification de ces exportations, proposant même parfois des définitions des barrières à l'exportation.

1-2-1- Définition des obstacles à l'exportation

Selon LEONIDOU (2004), « les obstacles à l'exportation se rapportent à toutes les contraintes qui empêchent la capacité de l'entreprise à démarrer, développer ou maintenir des activités commerciales sur les marchés étrangers¹ ».

De leur côté, ARTEAGA-ORTIZ et FERNADEZ-ORTIZ (2008) ont donné leur propre définition en parlant de « tout élément ou facteur, interne ou externe, représentant un obstacle ou dissuadant l'entreprise de commencer, de développer ou de maintenir une activité d'exportation »².

1-2-2- Contraintes liées à l'activité d'exportation

Ces 30 dernières années, dans la littérature sur l'internationalisation, l'étude des barrières à l'exportation a été abordée sans toutefois aboutir à un classement identique, il n'existe en outre aucune homogénéité en ce qui concerne le nombre de barrières existantes, les types de barrières et leur importance relative, ni de critère uniforme pour déterminer quelles sont les barrières les plus importantes.

1-2-2-1- Obstacles liés à l'environnement interne de l'entreprise

S'engager dans une activité internationale (exportation) exige des ressources et des compétences supplémentaires par rapport à une activité nationale. Les ressources nécessaires n'englobent pas seulement la capacité de financement mais s'étale à la capacité et la maîtrise du processus de production.

A. Les contraintes liées aux compétences managériales de l'entreprise

En définissant la firme comme étant un ensemble de ressources productives, la croissance de cette dernière notamment à travers le développement des exportations peut être limitée par ses capacités managériales, en particulier :

- La difficulté de la direction générale de l'entreprise à reconnaître l'existence d'une demande étrangère, qui peut être satisfaite par son offre, et adaptée aux services liés au produit qui peuvent fournir les ressources disponibles ;

¹ RAHMANI. Y, BENYAHIA-TAIBI. G, (2019) ; « Les obstacles à l'exportation chez les PME Algériennes : le cas des PME Oranaises », Université d'Oran 2- Mohamed Ben Ahmed-Algérie, p.255

² Idem.

- La propension de la direction à accepter les risques inhérents aux tentatives d'utilisation de nouvelles combinaisons de ressources afin de satisfaire de nouvelles demandes du marché¹.

B. Ressources financières limitées et difficulté d'accéder au financement

L'exportation nécessite des besoins financiers spécifiques. En effet, même si certains besoins sont communs à l'activité domestique et à l'activité internationale, d'autres ne sont liés qu'à l'activité internationale de l'entreprise². Il faut noter à cet égard que :

- Une entreprise ne disposant pas d'une surface financière suffisante, se trouve dans l'incapacité de financer des stocks supplémentaires pour répondre aux commandes venant de l'étranger. En plus, les ressources financières limitées de l'entreprise contraignent son développement international, dans la mesure où ce dernier engendre de nouvelles dépenses qu'il faut couvrir, notamment les frais d'approche du marché étranger et les coûts de prospection.
- L'entreprise exportatrice notamment celle qu'est dans le stade expérimental du développement à l'international, aura des difficultés à obtenir des prêts auprès des banques.
- Il convient de signaler que le manque de ressources financières peut également empêcher la réalisation des innovations nécessaires à l'adaptation du produit.

C. Contraintes liées à l'appareil productif de l'entreprise exportatrice

Il est évident que les entreprises exportatrices se caractérisent par une productivité supérieure à celle des entreprises (dans le même secteur) opérant uniquement sur le marché national. Cette productivité est donc nécessaire pour démarrer l'activité export. Or, une entreprise peut être contrainte dans son développement international, notamment dans les cas suivants³ :

- Une entreprise dont l'appareil de production n'est pas souple et flexible aura du mal à répondre rapidement à la demande étrangère. En effet, la technologie dépassée, et le manque d'investissement dans l'acquisition de nouveaux équipements peuvent être à l'origine de la faible compétitivité de l'entreprise face à la concurrence.

¹ PANTIN. F, (2004) ; « La conduite du processus d'internationalisation par les compétences de l'équipe dirigeante : cas d'une moyenne entreprise française », Revue Management et Avenir N°2, Editions Management Prospectives Ed, p. 119.

² MAUREL. C, (2009) ; « Considérations financières et performance export dans les PME vitivinicoles françaises », colloque international " vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé" 11ème journée Scientifique du Réseau Entreprenariat ; pp. 3- 4.

³ AFOUNAS. F-Z, (2015) « Les contraintes qui entravent le processus d'exportation des entreprises algériennes » ; mémoire de licence en science commerciale, Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'Alger (EHEC) ; p44.

- Le non maîtrise des coûts supplémentaires spécifiques liés à l'activité export. Ces coûts ne peuvent être réduits que par la mise en place de techniques de gestion avancées.

D. Un système d'information non performant

Un système d'information non intégré, et non performant ne permet pas à l'entreprise exportatrice de préparer rapidement une offre technique et commerciale valable. La documentation technique de l'entreprise reste ainsi rudimentaire. Si l'équipement de communication (fax, internet, ...) et les réseaux ne sont pas aussi performants, ils ne seront susceptibles de maîtriser l'ensemble des relations qui lient l'entreprise avec ses fournisseurs et ses clients.

E. Administration de l'export : absence de structure d'export

Beaucoup d'entreprises exportatrices notamment celles des pays en développement manquent de structure orientée vers le développement des exportations. En effet, un département export dédié n'est pas mis en œuvre, le service commercial cumule tant les affaires sur le marché national que quelques dossiers à l'exportation. Les délais d'exécution ne sont pas respectés, et des erreurs sont commises.

F. Manque de développement en matière de marketing international

L'offre de l'entreprise peut être sujette de plusieurs difficultés, qui nuisent à sa compétitivité internationale. Le prix des produits de l'entreprise est à peine compétitif sur le marché local, l'entreprise n'obtient un avantage concurrentiel en prix notamment sur le marché international où la concurrence ne cesse de s'intensifier. En effet, l'exportation représente des coûts supplémentaires spécifiques qui vont affecter la compétitivité de l'entreprise notamment sur le marché international. Les différents coûts variables et fixes entrant dans le coût de revient des produits destinés à l'export¹ :

- L'emballage des produits de l'entreprise répond essentiellement aux exigences du marché local, sans se soucier des modifications permettant une meilleure adaptation aux exigences du marché étranger.
- L'image de l'entreprise sur le marché local n'est pas celle d'un leader. L'entreprise ne bénéficie pas d'une bonne notoriété. Ce qui rend difficile la commercialisation de ses produits et la fiabilisation des clients étrangers.
- Le service après-vente peut-être assuré par l'entreprise sur le marché, mais il n'est pas réactif sur le marché international. Et même si l'entreprise exportatrice tente de répondre au mieux aux exigences de ses clients internationaux, les délais restent significatifs.

¹ AFOUNAS. F-Z, op.cit., p.45.

- Quant à la prospection, elle est parfois quasiment absente. L'entreprise répond aux opportunités d'export au coup par coup, sans procéder à une prospection particulière, ni même connaître ses concurrents présents sur les marchés d'exportation.

1-2-2-2- Les risques liés à l'environnement externe de l'entreprise

Les opérateurs du commerce international, au sens large du terme, comporte de façon inéluctable un ensemble de risques. La distance géographique et culturelle ne consiste qu'une des causes explicatives. Il semble indispensable d'identifier les risques associés à l'environnement international, de les définir et de les analyser selon leurs différentes acceptations, puis de les positionner dans la chronologie d'une opération commerciale.

A. Risques politiques et juridiques

Les risques politiques sont le résultat des interventions des gouvernements du pays local et des pays hôtes. Les gouvernements disposent en effet de plusieurs moyens pour favoriser ou défavoriser la présence des étrangers dans leur territoire. L'instabilité politique pourrait également mettre en péril la sécurité des ressources (humaines, financières, production, etc.), ce qui affecterait le fonctionnement de l'entreprise surtout pour les PME qui optent pour une exportation concertée.

Dans l'activité d'exportation, les risques juridiques sont liés à la possibilité que des Etats étrangers modifient la réglementation relative aux produits et qu'il faille par conséquent procéder à des adaptations coûteuses ou demander de nouvelles autorisations. Les risques naissent également de l'insécurité juridique, qui complique la conclusion de contrats avec des clients étrangers.

B. Risque commercial

Le risque commercial fait référence à l'insolvabilité du client, c'est-à-dire que le risque est lié au paiement non réalisé du client qui pourrait mettre en cause la pérennité de l'entreprise. Outre le litige commercial, le défaut de paiement résulte soit de la carence ou de la faillite de l'acheteur, soit du contexte politique et économique dans le pays de ce dernier. Une analyse de la solvabilité du client et de la situation économique et politique du pays s'impose avant d'entamer une relation commerciale.

C. Risque de change

Le risque de change dépend de la fluctuation du taux de change. Il est surtout lié à l'incertitude de l'évolution des parités entre la date de facturation et la date de paiement effective. Ce risque se présente quand l'exportateur facture en d'autre monnaie que sa devise

ou une autre devise forte et qu'il y a un décalage, dans le temps, entre les entrées de fonds venant du paiement et les sorties liées aux activités de production des biens exportés¹.

D. Risque économique

Certaines PME sont particulièrement sensibles aux conditions structurelles défavorables ou aux risques de détérioration de la situation économique. La crainte est associée à l'impact potentiel des éléments macroéconomiques (inflation, dette, chômage) sur le volume de la demande et le niveau de prix acceptable. La survenance d'une crise économique influence indirectement une entreprise en impactant ses partenaires, une entreprise importatrice, dépendant d'un fournisseur étranger, peut se voir dans l'incapacité d'obtenir le produit qu'elle souhaite importer si une crise économique pèse sur l'activité économique du pays de l'exportateur.

E. Risque culturel

Le risque culturel concerne notamment la différence linguistique et les différences culturelles. Comme Johansson et VahIne (1977) l'ont précisé, il est plus facile d'entreprendre une activité d'exportation s'il y a peu d'écarts culturels entre le pays hôte et le pays d'origine. Ces différences peuvent engendrer une incompréhension lors des transactions, menant ainsi à une perte d'efficacité et à une plus grande sensibilité des bénéfices causée par d'éventuelles incompréhensions².

F. Risque lié à la chaîne de valeur logistique et opérationnelle

L'éloignement géographique entre l'exportateur et le pays dans lequel les produits sont vendus pourrait perturber la chaîne de valeur logistique et opérationnelle par des retards dans le transport de marchandises, ou la livraison des produits ne répond pas aux spécifications. Ce risque lié à la chaîne logistique rejoint l'une des barrières à l'exportation les plus influentes entravant le développement des activités. Alors qu'elles sont souvent contraintes par leurs ressources financières, les PME peuvent être confrontées à des frais supplémentaires en plus des coûts élevés qu'elles supportent en matière de transport et d'assurance.

¹ BAHRI. M, (2000) ; « Les divers risques à l'exportation et les structures d'aides au Canada et en Tunisie », Mémoire de maîtrise en gestion des PME et de leur environnement Université du QUÉBEC, p 15.

² CLARION GEORGES. R, (2012) ; « Les barrières à l'exportation perçue par les PME dans les pays en développement : cas de Madagascar », Mémoire présenter à l'université du QUÉBEC à TROIS-RIVIÈRES, p. 51.

Section 2 : Analyse descriptive des obstacles à la diversification des exportations (Etude comparative)

Dans le but de comprendre pourquoi de nombreux pays riches en ressources naturelles souffrent de « la malédiction des ressources ¹», alors que certains pays ont pu augmenter les revenus des ressources naturelles en diversifiant leur économie, nous allons présenter une expérience réussie de la diversification économique (Norvège), ainsi que les obstacles à la diversification des autres pays qui sont : l'Algérie, Angola et Gabon.

2-1- Expérience réussie de la diversification économique

La Norvège a longtemps été un des pays les plus pauvres d'Europe. Aujourd'hui, elle est riche et a un très haut niveau de vie et de bien-être. Elle occupe la première place dans le classement de l'indice de développement humain du PNUD (2019). Elle se présente comme un exemple prospère de capitalisme mixte à vocation sociale, où coexistent liberté du marché et intervention de l'Etat.

La Norvège est généralement considérée comme un modèle réussi pour la gestion de ces ressources pétrolières et gazières.

2-1-1- Présentation de l'économie norvégienne

Depuis la fin des années 1960, l'économie norvégienne est l'une des plus performantes au monde. Cette prospérité économique est grandement attribuable à la découverte de champs pétroliers et gaziers dans la mer du Nord ainsi qu'au contrôle partiel par l'Etat de l'exploitation de ces champs. Afin de faire fructifier les revenus de l'exploitation des hydrocarbures par ses entreprises, l'Etat transfère les profits dans un fonds du pétrole.

Le secteur maritime est aussi important pour les exportations. La Norvège est le premier producteur et exportateur mondial de saumon et le deuxième exportateur de fruits de mer au monde après la Chine. C'est également un des pays les plus avancés en matière de nouvelles technologies d'aquaculture. Le second pilier de l'économie norvégienne est l'économie dite « continentale », c'est-à-dire hors activités offshore, avec plusieurs types d'industries lourdes très bien représentées. La construction navale, les métaux, la filière bois, l'industrie chimique et les machines.

¹ Malédiction des ressources : explique la relation négative entre l'abondance et la dépendance d'un pays aux ressources naturelles et son niveau de croissance économique.

Depuis plusieurs années, le pays est engagé sur la voie de la diversification de son économie. Il souhaite mettre à profit sa tradition d'ingénierie et ses savoir-faire développés dans l'extraction « offshore¹ » au service d'une économie verte et bleu. De nombreux projets sont en cours et ont reçus des investissements supplémentaires, pour accélérer cette diversification et transition.

Même si le pays a traversé plusieurs crises comme celle de 2008, et dernièrement celle liée au COVID-19, la Norvège s'en sort plutôt bien. En effet, le gouvernement puise dans l'énorme fonds souverain du pays pour contre balancer ces crises et financer ainsi une politique budgétaire expansive, soutenant activement l'économie et encourageant l'innovation dans des secteurs porteurs tels que la pêche, biotechnologie marine et santé².

Le ralentissement économique de la Norvège est resté limité en 2020 par rapport à la plupart des pays européens, car des mesures plus douces contre Covid-19 ont partiellement compensé une baisse mondiale des prix du pétrole et du gaz - principales exportations de la Norvège. Selon les projections, l'économie norvégienne devait reculer de -0,8% en 2020 (1,6% selon le gouvernement norvégien), avant de rebondir de 3,9% en 2021 et de 4% en 2022.

Tableau 4 : Evolution de certains indicateurs macro-économiques au Norvège [1970-2020].

Indicateurs Macroéconomiques Années	1970	1980	1990	2000	2010	2020
Croissance du PIB (% Annuel)	1,9	4,6	1,9	3,2	0,7	-0,8
Inflation, prix à la consommation (% Annuel)	10,6	10,9	4,1	3,1	2,4	1,3
Chômage ; en %	2,3	1,7	5,3	3,5	3,7	4,4
PIB par tête (USD)	3306,24	15772,16	28242,76	38131,28	87693,79	67294,47

Source : La banque mondiale.

La Norvège est un pays riche, avec l'un des PIB par habitant les plus élevés au monde. Le pays se classe également en tête du classement de l'indice de développement humain du programme des Nations Unies pour le développement. Le chômage a progressivement diminué

¹ Le terme « offshore » signifie une exploitation d'hydrocarbures, pétrole et/ou gaz, donc dite offshore lorsqu'elle se trouve en pleine mer.

² <https://www.fellah-trade.com/fr/export/carte-atlas/norvege/economie> Consulté le 29/06/2021 à 13h00

depuis les années 2000 et jusqu'au début de la pandémie (COVID-19, de 2020) ; cependant, l'activité réduite dans le secteur de l'hôtellerie en particulier a mis un terme à cette tendance. Le taux de chômage était à 4,4% en 2020, mais il devrait baisser légèrement à 4,3% en 2021¹. Le pays a su aussi maîtriser l'inflation durant plusieurs années, le taux d'inflation est passé de 10,6% durant les années 70 à un taux de 1,3% en 2020.

Depuis les années 80, la Norvège affiche une balance commerciale systématiquement positive, grâce à ses exportations d'hydrocarbures. La pandémie de COVID-19 a frappé l'économie Norvégienne au printemps 2020 de manière rapide et ponctuelle, non seulement en raison du fait que le gouvernement a dû introduire un confinement de plusieurs semaines, mais aussi parce que le prix du pétrole s'est effondré en raison de l'absence de demande d'énergie de l'étranger.

2-1-2- Développement du secteur de l'agriculture de la Norvège

La politique agricole vise à promouvoir une utilisation durable des ressources agricoles, à développer le savoir-faire et à contribuer à la création d'emploi et de valeur ajoutée dans les activités et la production agricoles dans l'ensemble du pays. La politique de soutien à l'agriculture est une composante des politiques régionales et rurales de la Norvège.

L'agriculture occupe une place assez limitée dans l'économie. Les terres qui s'y prêtent le mieux, environ 3% du territoire, se situent en générale dans les régions les plus peuplées et à forte croissance. Si le secteur ne contribue que modestement au PIB et à l'emploi, les autorités norvégiennes soulignent cependant constamment son importance dans la mise en œuvre de propriété de l'action publique telle que la sécurité alimentaire et le maintien des populations dans les zones rurales. Le secteur produit un éventail relativement limité de produits, outre la filière ovine, les principales activités traditionnelles sont l'élevage bovin (pour le lait et la viande) et la culture céréales (essentiellement utilisées comme aliments pour animaux). Sur le plan structurel, le secteur se compose en grande partie d'exploitations familiales de taille relativement modeste, dont beaucoup trouvent dans des endroits isolés.

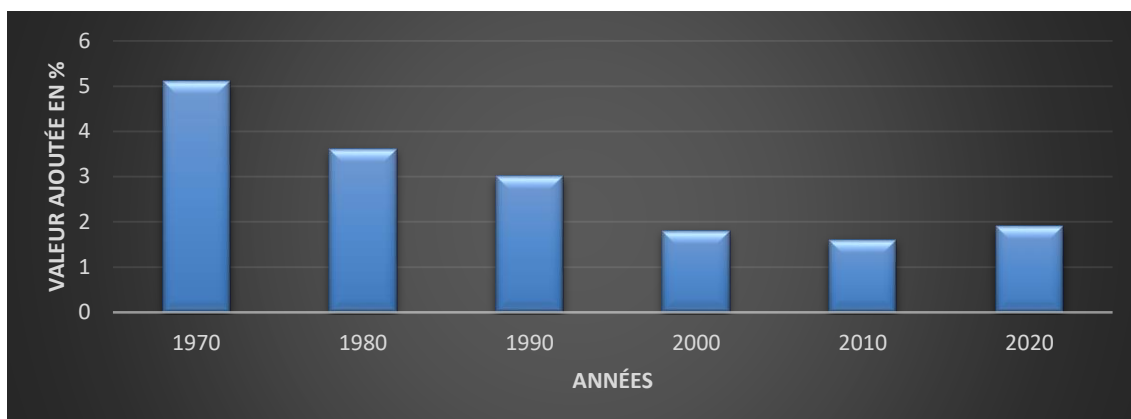
Au début des années 1980, l'agriculture norvégienne produit environ 38% des besoins en denrées alimentaires. L'objectif est de porter le taux d'auto-provisionnement de la Norvège à 44 % vers 1990 pour moins dépendre des importations de l'étranger².

¹ <https://www.fellah-trade.com/fr/export/carte-atlas/norvege/economie/> consulté le 29/06/2021 à 14h15

² MICHEL. C, (1983) « Notes sur l'agriculture norvégienne », Norois, 118, pp. 263-278.

Figure 6 : Evolution de la valeur ajoutée du secteur agricole de la Norvège [1970-2020]

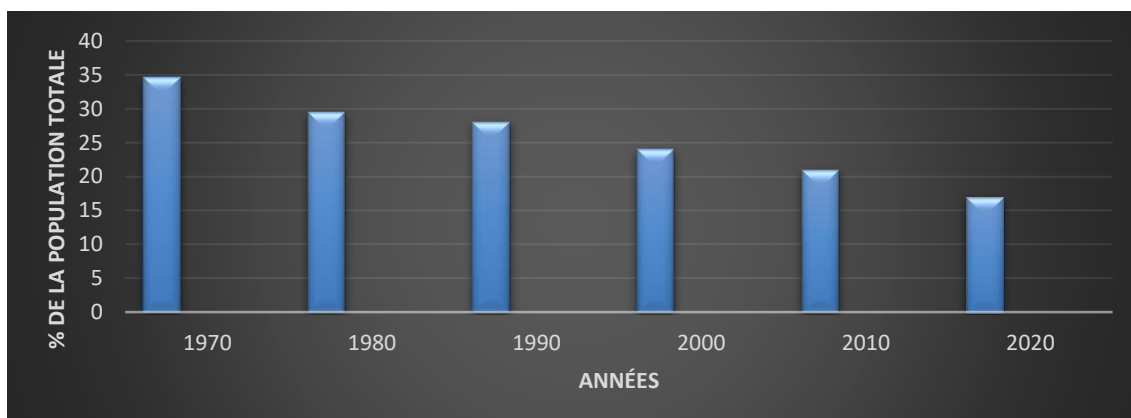
Valeur ajoutée en % du PIB



Source : Construit à partir des données de l'annexe N°04.

Durant toute la période 1970-2010, la part de secteur agricole dans le PIB ne cesse de diminuer, sauf au 2020 la part du secteur agricole a connu une légère augmentation en passant de 1,6% en 2010 à 1,9% en 2020.

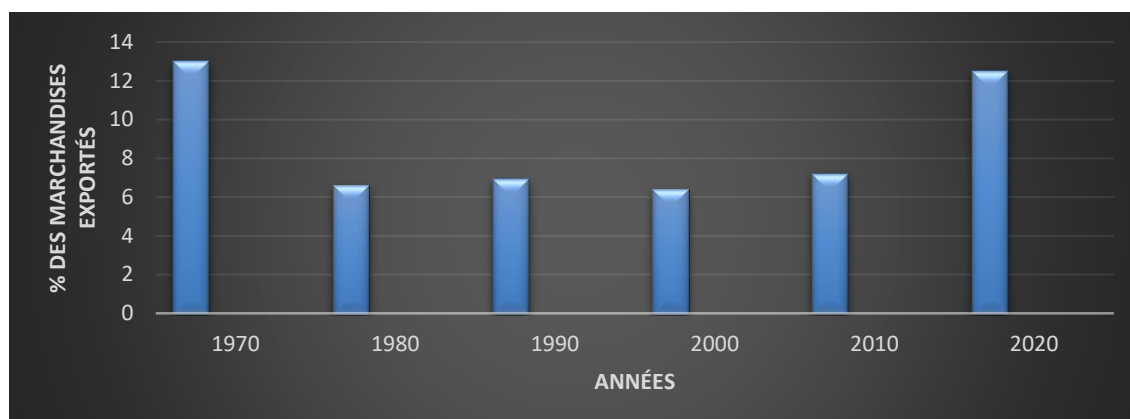
Figure 7 : La part des de la population rurale (% de total de la population) de la Norvège [1970-2020]



Source : Construit à partir des données de l'annexe N°05.

En 1970, la population rurale représente 34,6% de la population totale en Norvège. Cependant le pourcentage de la population rurale a connu une diminution depuis 1980 jusqu'à 2020.

Figure 8 : Exportation de la nourriture (% des marchandises exportées) de la Norvège [1970-2020]



Source : Construit à partir des données de l'annexe N°06.

Le graphique illustre l'évolution de l'exportation de la nourriture de la Norvège. On remarque une diminution de la part des exportations de nourriture d'une moyenne de 13% en 1970 à 7,2% en 2010.

D'après les résultats des graphes, on résume que le secteur de l'agriculture représente un très faible pourcentage du PIB (1,9% du PIB et emploi 2% de la population¹). La majeure partie de la production agricole est consommée dans le pays. Pour les produits d'origine nationale, les importations sont effectuées principalement lorsque la production nationale ne répond pas à la demande.

Un éventail de mesures environnementales et fiscales nationales a par ailleurs des incidences sur l'agriculture. Dans le cadre de sa fiscalité environnementale, la Norvège applique des taxes sur les produits agrochimiques. Une taxe sur les engrais minéraux introduite en 1988 a été supprimée en 1999, de façon à réduire le coût associé pour les agriculteurs, mais elle a été remplacée par l'obligation de planifier la gestion des éléments fertilisants et d'adopter un plan de gestion globale de l'exploitation.²

2-1-3- Développement du secteur industrie et des services

Le secteur d'industrie est considéré un important élément pour l'avancement et développement de l'économie globale du pays. Mais la croissance industrielle de n'importe quel pays nécessite une importante diversification de la structure du secteur manufacturé.

L'exploitation des gisements de pétrole et de gaz de la mer du Nord, de la mer de Norvège et de la mer des Barents ont fait de la Norvège l'un des principaux exportateurs mondiaux. En

¹ <https://www.fellah-trade.com/fr/export/carte-atlas/norvege/economie> consulté le 29/06/2021.

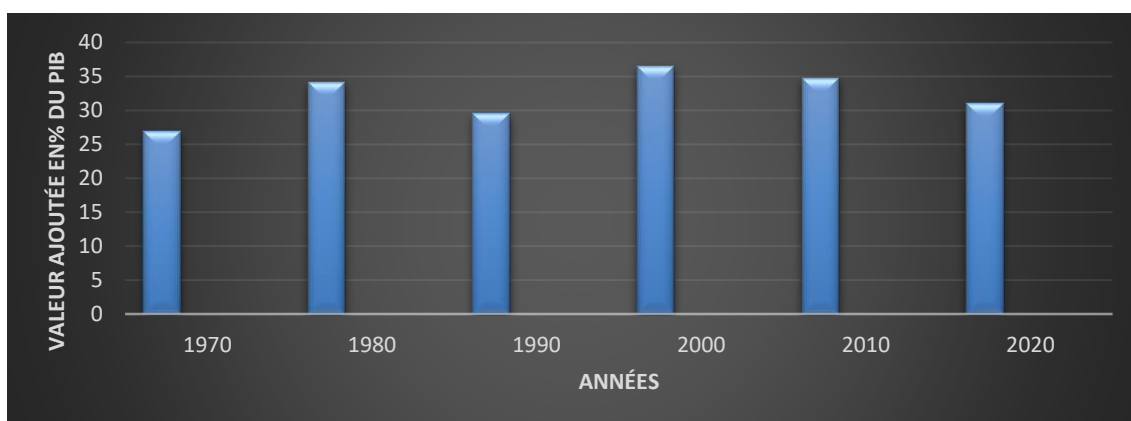
² OCDE, (2008) ; « La performance environnementale de l'agriculture dans les pays de l'OCDE depuis 1990 : Norvège » ; ISBN 978-92-64-04093-9, p.478.

effet, le pays est le troisième exportateur de gaz naturel au monde, derrière la Russie et le Qatar et fournit environ 20-25% de la demande de gaz de l'UE.

L'industrie emploie 19,1% de la population active et représente 29,1% du PIB, sa part a commencé à augmenter à partir de 2017 après des années de baisse constante. L'économie de la Norvège dépend de ses ressources naturelles et de ses sources d'énergie. La rente pétrolière, qui dominait autrefois le PIB, représente maintenant moins de 4% du PIB, ce qui est bien inférieur au niveau record atteint en 2000. Le consensus politique consiste à économiser les revenus tirés du pétrole et du gaz pour les générations futures ; par conséquent, la Norvège possède le plus grand fonds souverain du monde. La construction navale, les métaux, la pâte de bois et le papier, l'industrie chimique, les machines et le matériel électrique constituent les principales industries manufacturières norvégiennes.

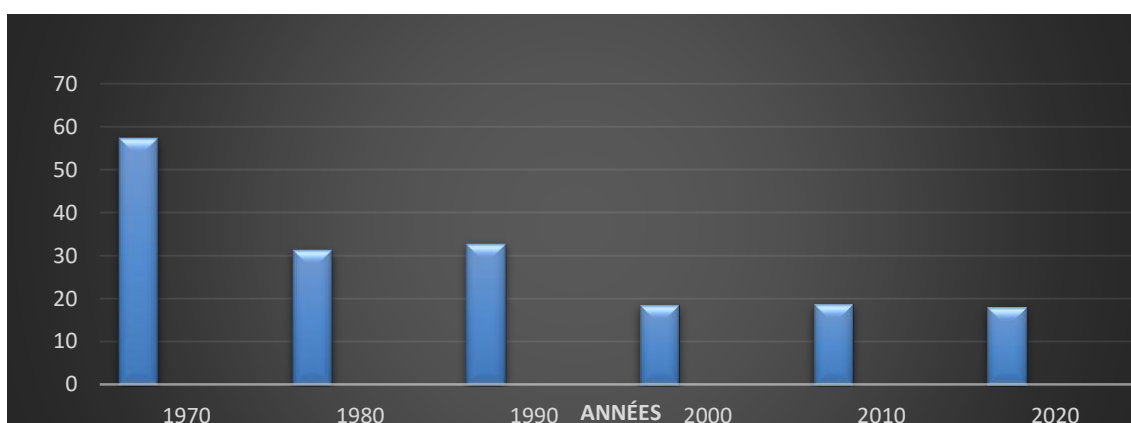
Le secteur des services est très développé ; il emploie plus des trois quarts de la population (78,9%) et représente 57,7% du PIB.

Figure 9: Industrie (valeur ajoutée en % du PIB) de la Norvège [1970-2020]



Source : Construit à partir des données de l'annexe N°07.

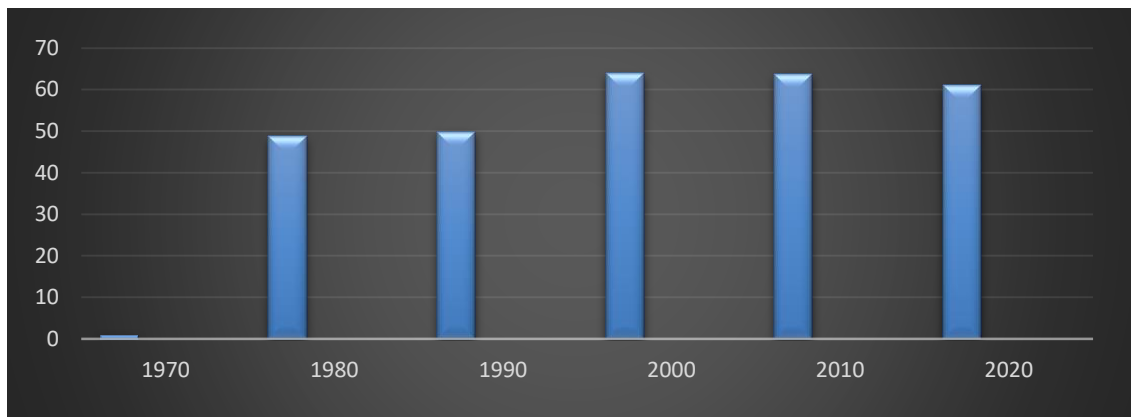
Figure 10: Exportation de biens manufacturés (% des marchandises exportés) de la Norvège [1970-2020]



Source : Construit à partir des données de l'annexe N°08.

Le graphe illustre l'évolution des exportations des biens manufacturiers de la Norvège, on constate que les exportations ont connu un déclin constant durant ces dernières années.

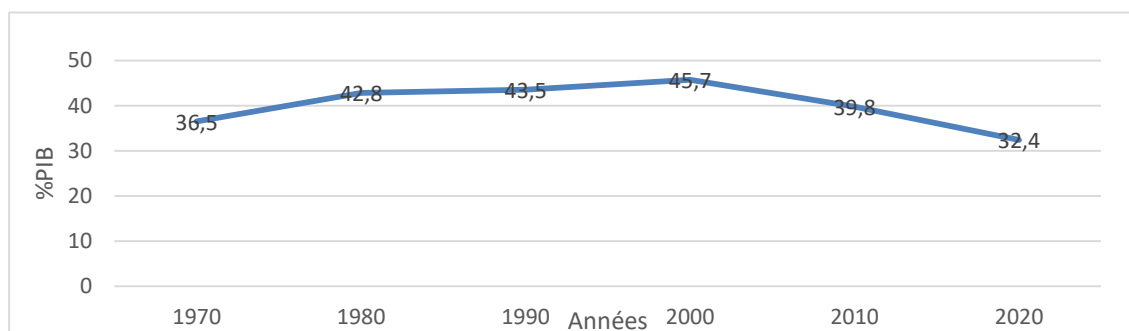
Figure 11: Exportation de carburant (% des marchandises exportés) de la Norvège [1970-2020]



Source : Construit à partir des données de l'annexe N°09.

Les exportations de carburant en Norvège ont connu un accroissement important en passant de 0,9% dans les années 70 à 63,9% durant les années 2000. En 2020, la Norvège a enregistré une diminution de ce taux.

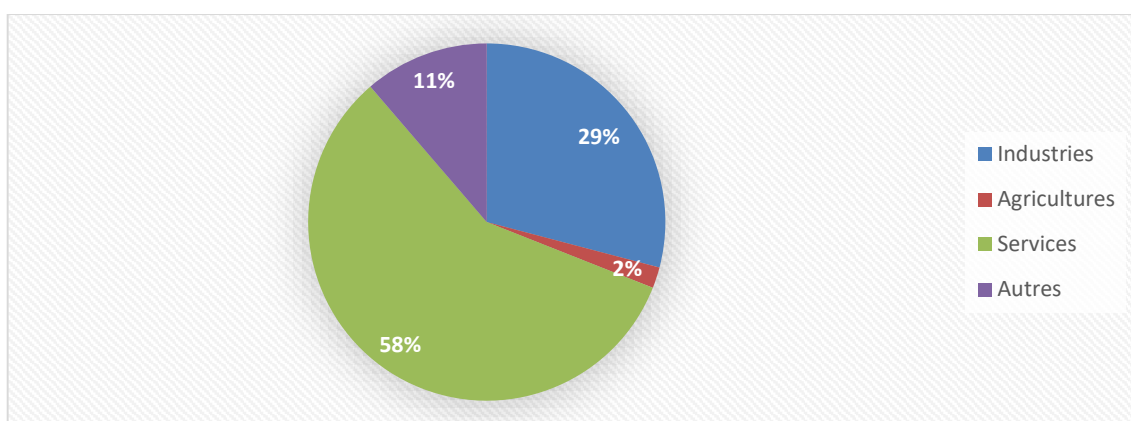
Figure 12 : Exportation des biens et services (% PIB) de la Norvège [1970-2020]



Source : Construit à partir des données de l'annexe N°10.

La courbe présente l'évolution des exportations des biens et services de la Norvège durant 1970-2020. Dans la période 1970-2000, la Norvège a connu une évolution importante dans les exportations des biens et services, alors que la période de 2010-2020 en observe une diminution de ce taux.

Figure 13: La part des secteurs dans le PIB de la Norvège (2021)



Source : Données de la Banque Mondiale, Avril (2021).

Le secteur industriel de la Norvège représente **29%** du PIB du pays, l’agriculture avec une part faible de **2%** du PIB puis le secteur majoritaire est celui des services avec une part de **58%** du PIB et les **11%** restants représente les autres secteurs.

Tableau 5 : Evolution de l’indice de concentration de la Norvège (1995-2019)

Années	1995	2000	2005	2010	2015	2019
Indice de concentration	0,35	0,47	0,45	0,39	0,33	0,32

Source : <https://unctadstat.unctad.org/>.

Le tableau 5 représente l’évolution de l’indice de concentration de la Norvège, on remarque que l’indice a augmenté en 2000 par rapport à 1995, ce qui explique que la diversification des exportations durant cette année-là a diminué. Contrairement aux autres années allant de 2005 à 2019 cet indice a enregistré des baisses consécutives reflétant une augmentation de la diversification des produits exportés.

2-1-4- Facteurs de réussite de la diversification économique de la Norvège

Pays dynamique et innovant à la situation économique et sociale unique, la Norvège est devenue, en 40 ans, un des pays les plus développés au monde. Le haut niveau de prospérité matérielle du pays est dû, pour une part, à l’abondance de ressources naturelles, et pour l’autre, au fait que la Norvège participe aux échanges industriels de l’Europe Occidentale. La Norvège a activement mis en œuvre les mesures de restructuration nécessaires à sa croissance

économique. L'importance des investissements destinés aux équipements de production ont également contribué à favoriser la croissance.¹

Grâce à un ensemble de facteurs, la Norvège a réussi à diversifier son économie :

- L'expérience de la Norvège s'est caractérisée par la création d'un Fonds Souverain. Il fût créé, suite à un débat approfondi et démocratique au niveau du parlement norvégien ; après la découverte du pétrole et de gaz dans la zone norvégienne de la Mer du Nord, sur la manière dont le gouvernement doit gérer les ressources provenant du pétrole et de gaz. Ce Fonds est à la fois un fonds de stabilisation et d'épargne². Toutes les recettes publiques tirées de la production pétrolière et gazière, qu'elles proviennent de l'impôt ou de la propriété, sont versées dans ce fonds. Le gouvernement construit un budget hors pétrole, qui peut être déficitaire à hauteur de 4 % maximum des actifs du Fonds Souverain, ce chiffre de 4 % correspondant à la rentabilité annuelle anticipée en termes réels pour le portefeuille du fonds. Le Fonds Souverain norvégien constitue une référence en matière de gouvernance, en particulier s'agissant : de la séparation des pouvoirs entre les différents intervenants, d'engagement en matière de transparence, et d'une approche consensuelle dans la prise de décision, qui permet de limiter l'influence des changements de gouvernement. Certes, il n'existe pas de règle absolue en matière de gouvernance, mais force est de constater que les objectifs d'indépendance, de transparence, de limitation de la volatilité ont jusqu'ici été bien respectés par le fonds souverain norvégien.
- Dès le départ, les autorités nationales ont mis en place une administration et des contrôles pour régir l'activité pétrolière, car c'était là une condition fondamentale pour maximiser la valeur au profit des Norvégiens. Dans ce contexte, les compagnies étrangères ont commencé à exercer toutes les activités pétrolières sur la plate-forme continentale norvégienne. Durant les années 70, la Norvège a créé une compagnie publique (Statoil), tandis que Saga et Norsk Hydro se sont lancées dans les activités pétrolières, ce qui a permis à la Norvège de tirer d'importantes recettes du secteur et de développer ses propres compétences et son savoir-faire technologique³. Le nouveau gouvernement a fait part de son intention de mettre en œuvre des politiques favorables à la croissance, par exemple en développant l'investissement dans les infrastructures et

¹ Fiche Pays Norvège (2021) ; le site internet : <https://www.cfn.no/> consulté le 30/06/2021

² OUARET. S, (2018) ; « Les expériences de diversification des économies rentières, causes de réussite (Cas de la Norvège et de la Malaisie) » مجلة البحوث الاقتصادية و الإدارية ISSN 2602-7046, Université de Jijel, p.120.

³ OCDE, (2007/2), « Chapitre 1. Le défi de la Norvège : préserver sa réussite économique, Étude économique de l'OCDE, p.30 ; <https://www.cairn.info/revue-etudes-economiques-de-l-ocde-2007-2-page-17.htm> .

en renforçant ses efforts pour accroître la productivité. Il s'est également engagé à réduire le niveau global d'imposition dans le but d'encourager l'investissement et l'épargne et d'accroître l'offre de travail, ainsi que des mesures visant à encourager plus avant l'innovation.

- Les compétences de la main-d'œuvre, l'éducation et les incitations au travail sont autant de facteurs essentiels pour instaurer des conditions-cadres propices à l'activité et à la productivité, mais aussi pour favoriser le bien-être des personnes. Sur certains segments du marché du travail norvégien, des travailleurs venus d'autres pays de l'espace économique Européen, ont comblé le déficit de main-d'œuvre engendré par une forte demande, ce qui a sans aucun doute contribué à préserver le niveau élevé de l'activité économique¹. La sécurité de l'emploi qui est exprimée en termes de perte attendue des revenus quand quelqu'un perd son emploi. Les salariés confrontés à un risque élevé de perdre leur emploi sont plus vulnérables, notamment dans les pays où le système de protection sociale est moins développé. En Norvège, la perte de revenus attendue pour les salariées s'ils perdent leur emploi est de 2,7%, un pourcentage moins élevé que la moyenne de l'OCDE, égale à 7%.
- La Norvège tend à se spécialiser dans des produits très demandés par les pays émergents en plein essor, à savoir le pétrole et d'autres produits de base ainsi que les produits manufacturés connexes. De plus, l'économie se caractérise par une faible spécialisation dans les secteurs en concurrence directe avec les importations provenant de producteurs à faibles coûts. Cela reflète la tradition d'ouverture aux échanges de la Norvège et ses liens commerciaux précoces avec des économies émergentes telles que la Chine².

L'économie norvégienne s'est transformée depuis la découverte de gisements sous-marins de pétrole et de gaz économiquement viables à la fin des années 60, qui a aidé le pays à atteindre à un niveau élevé de produit intérieur brut (PIB) par habitant. La bonne gestion macroéconomique de cette manne pétrolière par le biais du fonds souverain et de la règle budgétaire connexe a contribué au niveau de vie impressionnant qui caractérise la société norvégienne dans son ensemble.

Grâce à un ensemble de facteurs : situation géographique excentrée, faible densité de la population, respect des mesures, confiance dans les autorités..., la Norvège a réussi à contenir l'épidémie de Covid-19 sur son sol. Sa banque centrale, de son côté, a procédé à des baisses

¹ OCDE, (2016), « Étude économique de l'OCDE : Norvège », Synthèse, p.25.

² OCDE, (2017/2), op.cit, p.13.

vigoureuses de son taux directeur, qu'elle a ramené à zéro, et le gouvernement a puisé dans l'immense fonds souverain du pays, le plus gros au monde, pour soutenir l'économie¹.

2-2-Etude comparative sur les contraintes à l'exportation de ces pays : Angola, Gabon et Algérie

La plupart des pays en développement dotés de ressources naturelles particulièrement le pétrole, cas de l'Angola, le Gabon et l'Algérie dont la croissance du PIB est tirée des exportations des hydrocarbures, présentent souvent la diversification économique comme une dimension essentielle de leurs politiques de développement car la dépendance des hydrocarbures est perçue comme porteuse de risque.

Cependant l'objectif de diversification hors hydrocarbures est loin de se réaliser, car ses pays sont confrontés à de différentes contraintes empêchant la diversification de leurs exportations. Cette sous-section aura comme objet ces contraintes.

2-2-1- Cas de l'Angola

L'Angola est la 3^{ème} économie d'Afrique Subsaharienne derrière le Nigéria et l'Afrique du Sud, avec un PIB d'environ 62,3 Mds USD en 2020. Son PIB moyen par habitant, en forte chute depuis 2014, était d'environ 1910 USD en 2020. Cet indicateur ne reflète pas les inégalités particulièrement fortes dans ce pays. Selon la Banque Mondiale, 36,6 % de la population vit avec moins de 2 USD par jour et le taux de chômage atteignait 30.6% fin 2020. La capitale, Luanda, qui concentre près de 65 % du PIB, est confrontée à d'importants problèmes d'urbanisation.

L'Angola est l'un des pays d'Afrique les mieux dotés en ressources du sol et du sous-sol. Il est le deuxième producteur subsaharien de pétrole avec un peu moins d'1,2 Mb/jour (Millions de barils par jour), en dépit d'un déclin assez rapide de la production (10% par an). Ses réserves de gaz, peu exploitées, sont estimées à 300 Mrds (milliards) de m³ (mètre cube). Il est le 5ème producteur de diamants au monde en valeur (9,5 Millions de carats en 2020), notamment grâce à la mine de Catoca. La forêt tropicale s'y étend sur 70 M ha (millions d'hectares), dont 2,4 M ha considérés comme productifs. Il possède d'importantes ressources hydriques et hydro-électriques. Les terres arables représentent une surface de 35 M ha dont 5,6 M ha seulement sont cultivées. Le pays possède également des ressources en fer, cuivre, or, manganèse et terres rares.

La croissance économique angolaise, qui avait atteint 12,9% en moyenne par an sur la période 2005-2008, a considérablement ralenti aux alentours de 4% - 5% en 2009-2014. La

¹ <https://start.lesechos.fr/> Consulté le 04/07/2021

baisse des prix du pétrole à partir de la mi-2014, et la crise économique qui en a résulté, ont entraîné des taux de croissance négatifs en 2016 (-2,6%), 2017 (-0,2%), 2018 (-1,2%) et 2019 (-1,1%), 2020 aura connu une 5^{ème} année de récession (-4%) sous l'effet également de la crise sanitaire qui a lourdement affecté le pouvoir d'achat des ménages et les projets d'investissement publics et privés. Un léger retour à la croissance est attendu en 2021 (0,9% selon la Banque Mondiale, 3,1% selon la BAD), assez largement grâce à des perspectives plus favorables sur le prix du pétrole (53 USD en 2021 et 51 USD en 2022 d'après Fitch Solutions), avant une reprise plus franche en 2022 (+3,5% selon la Banque Mondiale). La reprise de la production de brut continuera toutefois d'être bridée en raison du manque d'investissements depuis plusieurs années et du déclin naturel de la production de 10% par an (et non par les quotas de l'OPEP calculés sur la base de l'exercice 2018).

Élu en 2017 sur la promesse de redresser l'économie, le Président Lourenço a entrepris depuis lors de lancer des réformes d'ajustement monétaire et de rééquilibrage budgétaire, de stabiliser la dette et de lutter de façon plus visible contre la corruption. Le gouvernement angolais soutient à plus long terme une politique de diversification économique, de développement de l'activité privée et de frein à l'interpénétration entre intérêts privés et publics. Un vaste programme de privatisation des actifs de l'État dans l'économie angolaise a été lancé en ce sens en août 2019.

Ce train de réformes volontaristes a permis à l'Angola de bénéficier de l'appui financier des bailleurs internationaux. En décembre 2018, le FMI a approuvé une facilité élargie de crédit sur trois ans (2019-2021) de 3,7 Mrds USD, augmentée en septembre 2020 de 750 M USD.

La dette publique, établie en partie en devises, a également fortement augmenté, atteignant 111 % du PIB fin 2019 (contre 40 % en 2014). La moitié de la dette extérieure angolaise, estimée à 60 % du PIB, est détenue par la Chine, dont l'Angola est le premier débiteur en Afrique subsaharienne.

En 2020, l'effondrement du prix du baril et la pandémie de la Covid-19 impactent négativement la croissance et fragilisent la situation socio-économique. Dans le cadre de la riposte à la crise sanitaire, l'Angola bénéficie de l'initiative de suspension du service de la dette extérieure du G20 (Groupe de 20) et du Club de Paris, signée fin août et étendue jusqu'au 31 décembre 2021.

2-2-1-1- Evolution des indicateurs macro-économiques de l'Angola

Les indicateurs économiques nous permettent de dégager la valeur des marchandises et services, de suivre l'évolution des flux entrants et sortants pour pouvoir mener à bien ses

opérations commerciales et remédier aux obstacles de façon efficace et au bon moment, dans l'objectif d'échapper à d'éventuel crise.

Tableau 6: Evolution de certains indicateurs macro-économiques de l'Angola [1995-2020]

Années / Indicateurs	1995	2000	2005	2010	2015	2020
Croissance du PIB (% Annuel)	15	3,055	15,029	4,404	0,944	-4,041
Inflation IPC (% Annuel)	2666,451	324,997	22,954	14,47	9,15	17,081*
Taux de chômage (% de la population totale)	3,86	3,87	3,81	9,43	7,26	7,7
PIB/Habitant (USD Courants)	398,791	556,839	1 902,422	3 587,884	4 166,98	1 895,771
Total dette extérieure (% RNB)	9,76	23,103	7,937	3,906	7,12	11,984*

Source : La banque mondiale.

* : cette valeur est celle de l'année 2019.

A partir du tableau précédant, on constate que le PIB de l'Angola a connu une forte croissance en 1955 avec **15%** , puis l'année 2000 a enregistré une baisse réalisant un taux de croissance de **3%**, pour connaître à nouveau une croissance durant l'année 2005 d'une valeur de **15%**, puis juste après des baisses consécutives ont été enregistré pour les années 2010 et 2015 de valeur de **4,4%** et de **0,9%** respectivement, pour enfin atteindre un taux de croissance de **-4%** en 2020.

L'inflation à partir de l'indice des prix à la consommation, l'Angola avait enregistré une hyperinflation d'une valeur de **2 666,4%** en 1995, puis a connu une baisse progressive à partir de 2000 allant d'une valeur de **325%** arrivant à une valeur de **9%** en 2015 et enfin une hausse a été enregistré en 2019 réalisant une valeur de **17%**. L'Angola durant les années 90 et début

des années 2000 a connu une hyperinflation qui a été contenue les années suivantes grâce aux efforts de gouvernement employés et les réformes appliquées.

Par rapport au taux de chômage, il a connu une certaine stabilité durant les années 1995,2000 et 2015 environs **3,8%** avant d'augmenter en 2010 à une valeur de **9,4%** puis diminuer durant les deux années 2015 et 2020 aux taux de **7,3%** et de **7,7% respectivement**.

Le PIB par habitant a connu une croissance à partir de 1995, d'une valeur de **398,791 USD** jusqu'à 2015 avec une valeur de **4 116,98 USD**, puis une baisse a été enregistré durant l'année 2020 atteignant une valeur de **1 895,77 USD**. Son PIB/habitant est l'un des plus élevés du continent mais cache de très fortes inégalités (majorité de la population vit avec **2 USD/jour¹**).

Pour ce qui est de la dette extérieure, pour l'année 1995 elle a enregistré une valeur de **9,8%** du **RNB** qui ensuite a augmenté à une valeur de **23%** du **RNB** en 2000 , puis une baisse a été enregistré durant l'année 2005 et 2010 avec des valeurs de **7,9%** et de **3,9%** du **RNB respectivement**), pour enregistré une hausse minime en 2015 arrivant à un taux de **7%** et enfin atteindre un taux de **11,9%** du **RNB** en 2019.

Tableau 7 : Evolution des valeurs ajoutées tirées des secteurs en pourcentage du PIB de l'Angola [1995-2020]

Années Secteur	1995	2000	2005	2010	2015	2020
Agriculture (% PIB)	6,653	5,665	5,06	6,18	9,123	9,43
Industrie (% PIB)	60,285	72,123	60,402	52,368	41,933	44,761
Services (% PIB)	33,062	22,212	35,527	41,887	48,66	41,394

Source : La banque mondiale.

La part de l'agriculture pour les années 1995, 2000,2005 et 2010 est comprise entre **5%** et **6%** du PIB, avant de connaitre une hausse d'une valeur de **3%** du PIB durant les années 2015 et 2020 pour atteindre un taux de **9%** du PIB.

¹ BF-Fiche-Pays-Angola.pdf. p,02 ,consulté le 30/06/2021 à 9h.

Pour ce qui est de l'industrie, on remarque des taux allant de **60% à 72%** pour l'ensemble des 3 premières années du tableau, puis une baisse à partir de 2010 réalisant une valeur de **52%** du PIB jusqu'à ce qu'elle atteigne les **45%** du PIB en 2020.

2.2.1.2. Principaux secteurs de l'Angola :

L'Angola est un producteur net de gaz naturel et également le troisième producteur de diamants du continent africain. L'économie angolaise, la troisième en importance en Afrique Subsaharienne, est dominée par l'industrie pétrolière et gazière, qui représente environ 50% de son PIB et est la principale source de revenus du pays (plus de 70% des recettes publiques et 90% des exportations de l'Angola proviennent des activités pétrolières)¹. En plus des diamants, le pays produit également de l'or, du granit, du gypse, du marbre et du sel, et possède de nombreux minéraux non développés avec un potentiel d'extraction, notamment le béryllium, l'argile, le cuivre, le minerai de fer, le plomb, le lignite, le manganèse, le mica, le nickel, tourbe, phosphate naturel, quartz, argent, uranium, vanadium et zinc. Le secteur industriel représente 54,5% du PIB et 8% de l'emploi, dans ce cas-là l'industrie hors hydrocarbures n'occupe que 4,5% du PIB et qui est une valeur minime.

Malgré son potentiel, le secteur agricole est sous développé et peu productif, contribuant à 6,7% du PIB mais emploie 50% de la population. Seul un tiers environ des terres arables de l'Angola est utilisé pour les récoltes ; Parmi ceux-ci, seul 100 000 hectares sur 5 millions bénéficient de machines et/ou de traction animale pour le semis et la récolte. L'agriculture angolaise consiste principalement en une agriculture de subsistance. Les principales cultures industrielles sont le café et le coton. Le gouvernement a récemment investi massivement dans la production de café, de canne à sucre et d'éthanol, ce qui devrait contribuer à diversifier les revenus agricoles et les exportations.

Le secteur des services (banque, communications, tourisme) connaît également une croissance rapide, représentant 39,3% du PIB et employant 42% de la population. Le tourisme se développe, bien qu'il ait une grave pénurie d'hôtels et d'autres types d'hébergement. Le secteur de la construction est en plein essor (9% du PIB), porté par un vaste programme de reconstruction lancé par le gouvernement.

En 2020, les chocs d'offre et de demande induits par la crise du COVID-19 ont particulièrement affecté le secteur pétrolier, la production minière et les transports et services, durement touchés par les verrouillages.

¹https://www.objectif-import-export.fr/fr/marches-internationaux/fiche-pays/angola/marche-principaux-secteurs?fbclid=IwAR0oWpxhgczNEY2YAo7I2JA7zaReAYVXF5aZjlkO_5fUXHsxj8_W5h_dU::~:~:text=Le%20secteur%20industriel%20repr%C3%A9sente%2054,au%20premier%20trimestre%20de%202019 consulté le 28/06/2021 à 16h20.

Tableau 8 : Top 3 produits exportés en % des exportations totales de l'Angola (2018)

Produits	Année
Hydrocarbures et dérivés	2018 95%
Minerais	3%
Bois, poissons et produits agricoles.	2%

Source : Business France (2019), Fiche pays Angola.

Au cours de l'année 2018, les tops produits exportés était à titre de 3, en premier lieu les hydrocarbures et dérivés avec 95%, en second lieu les minerais avec 3% et enfin le bois, poissons et produits agricoles avec seulement 2%. Ce qui indique que l'économie angolaise reste très dépendante du secteur d'hydrocarbure.

Tableau 9 : Indice de concentration des exportations de marchandise par produit en % annuel

Année	1995	2000	2005	2010	2015	2020
Indice	0,89	0,88	0,95	0,94	0,92	0,89

Source : La banque mondiale, 2021

Comme nous le remarquons à partir du tableau précédent, l'indice de concentration est très élevé et varie entre 0.88 et 0.95 entre 1995 et 2020, ce qui indique une forte concentration des exportations dans une seule catégorie de produit et qui est les hydrocarbures et ses dérivés.

2-2-1-3- Principales contraintes à la diversification de l'Angola

L'industrie pétrolière en Angola contribue fortement aux recettes publiques de ce pays, ainsi l'économie est tributaire des hydrocarbures ce qui justifie un faible niveau de diversification qui limite les opportunités d'emplois et d'investissements. Selon le PNUD, pour les exportations, l'économie angolaise est celle qui diversifie le moins après l'Iraq.

La Banque mondiale a identifié trois problèmes qui empêchent de réaliser la diversification voulue, d'abord, la dépendance à l'égard des recettes pétrolières qui rend le pays vulnérable à la volatilité des prix (le secteur pétrolier n'emploie que 1 % des travailleurs, d'où un taux de chômage de 26 %) suivi d'un manque de diversification dans le marché du travail et enfin le phénomène de corruption qui touche toutes les couches de la population, néanmoins ce sont les élites qui en ont le plus bénéficié. Depuis la fin de la guerre civile en 2002, les gains réalisés par l'Angola à travers l'exploitation du pétrole sont estimés à près de 640 Mrds USD.

Or, une grande partie de cette manne a été captée par un cercle restreint de proches du pouvoir et de l'ex-président Dos Santos¹.

En plus des problèmes cités précédemment, on peut ajouter l'insuffisance de la qualité des infrastructures, la concentration de l'activité industrielle au niveau de la capitale Luanda également l'environnement des affaires qui n'est favorable au commerce faute d'institutions et d'infrastructures suffisantes cependant le contexte des affaires est peu performant lorsqu'il s'agit de l'accès au crédit, le paiement des taxes, l'application des contrats et la résolution des différends liés au commerce transfrontalier et l'insolvabilité des entreprises. De sérieuses difficultés se sont présentées lors de l'exportation des produits de la pêche vers l'UE en raison du manque de conformité avec les normes sanitaires et phytosanitaires, l'Angola a été confronté à un haut niveau d'exigence des réglementations sanitaires de l'UE, la technicité et la complexité des textes réglementaires vis-à-vis du secteur public et privé.²

2-2-2- Cas du Gabon

Le Gabon fait partie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Cinquième producteur de pétrole d'Afrique, il a enregistré une forte croissance économique au cours de la décennie passée portée notamment par la production de pétrole et de manganèse. Ces cinq dernières années, le secteur pétrolier a représenté en moyenne 80 % des exportations, 45 % du PIB et 60 % des recettes budgétaires. Confrontées au déclin des réserves pétrolières, les autorités ont décidé de diversifier leur économie.

La situation budgétaire du Gabon s'est détériorée en 2015, le pays enregistrant un déficit pour la première fois depuis 1998. Les efforts du gouvernement pour juguler les dépenses et compenser le déclin des recettes pétrolières ne sont pas parvenus à relancer l'économie, qui a stagné et devrait afficher un taux de croissance de 0,8 % en 2018 contre 0,5 % en 2017³.

Le développement limité des secteurs secondaire et tertiaire, touchés par l'affaiblissement des dépenses publiques, explique cette évolution. Mais la remontée des cours du brut, du manganèse et du caoutchouc — trois produits de base exportés par le pays — a sous-tendu la croissance dans le secteur primaire. En 2019, la croissance pourrait rebondir à 2,9 %, tirée par les secteurs non extractifs comme l'agro-industrie ou le transport et les communications, dont les réseaux ont été modernisés.

¹ Ambassade de Suisse en Angola (25.11.2019), « Rapport économique 2019, Angola ».

² COMHAFAT (Mars 2014), « Synthèse de l'étude sur les industries de pêches et de l'aquaculture, Angola », *Revue des industries des pêches et de l'aquaculture dans les pays de la COMHAFAT*.

³ <https://www.banquemondiale.org/fr/country/gabon/overview>

Cette croissance espérée va être remise en cause par la crise du Covid-19 et la nouvelle chute du prix du pétrole. La baisse significative de la mobilisation de revenus domestiques, des exportations et des investissements directs étrangers entraineront un déficit fiscal important.

Tableau 10 : Evolution de certains indicateurs macro-économique au Gabon (1970-2020)

Indicateurs macroéconomique Années	1970	1980	1990	2000	2010	2020
Croissance du PIB (% Annuel)	8,7	2,6	5,2	-1,9	7,1	1,2
Inflation, prix à la consommation (% Annuel)	3,8	12,3	7,7	0,5	1,5	3
PIB par habitant (\$ US Courants)	549,5	5892,1	6268,9	4136	8849,3	7005,9
Total de dette extérieure (% du RNB)	3,9	11,2	3,3	10,6	8,2	11,3
Balances des paiements (% du PIB)	7,1	9	2,8	19,7	17,1	3,4

Source : Banque Mondiale

Au regard du revenu par habitant, le Gabon se classe parmi les pays à revenu intermédiaire. Cependant, alors que la croissance du PIB progresse, le rapport mondial 2004 des Nations unies sur le développement humain constate un recul du pays dans le classement établi selon les paramètres de l'IDH (indicateur du développement humain). La corrélation positive présumée entre les performances économiques et le développement humain ne se vérifie donc pas au Gabon, où la pauvreté gagne du terrain¹. L'évolution de la balance des paiements au cours des dernières années traduit bien la tendance générale de l'économie Gabonaise. Elle est le reflet de son instabilité et de sa fragilité.

L'économie gabonaise a été durement touchée par le ralentissement économique mondial lié à la pandémie de COVID-19. Le PIB réel s'est contracté de 2,7 % en 2020, après une croissance de 3,9 % en 2019 — reflétant une baisse de 21 % de la production nationale de pétrole, une chute des prix du pétrole et un ralentissement de l'activité du secteur non pétrolier résultant des mesures visant à contenir la propagation du COVID-19. L'inflation est passée de 2 % en 2019 à 3% en 2020, principalement en raison de perturbations de l'approvisionnement.

La détérioration de la situation économique a entraîné une baisse des recettes publiques tandis que la pandémie a entraîné des dépenses de santé et de protection sociale.

¹ <https://www.oecd.org/fr/dev/36795838.pdf>

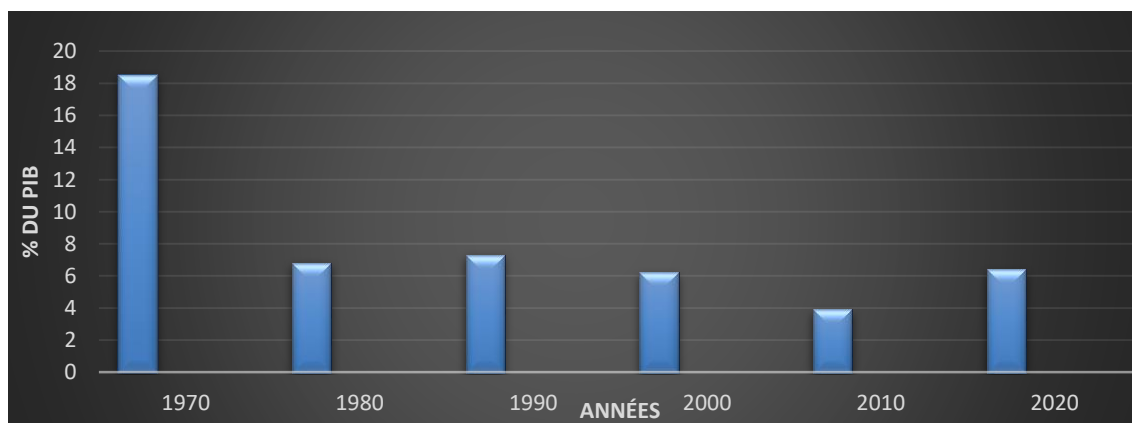
La dépendance de l'économie gabonaise vis-à-vis du secteur pétrolier constitue une grande source d'instabilité, d'autant que la production pétrolière a amorcé depuis quelques années une tendance à la baisse.

2.2.2.1 Développement de l'agriculture du Gabon

La politique agricole a été, jusqu'au début des années 90, orientée vers le secteur agro-alimentaire et la création de grands complexes agro-industriels plutôt que vers un développement intégré. Cette politique a entraîné le Gabon dans une situation de dépendance alimentaire à l'égard des pays voisins (Cameroun, Congo, Afrique du Sud) et de pays européens (principalement la France). Le système de production dominant associe les cultures vivrières aux cultures de rente (cacao, café, hévéa). Malgré les importantes potentialités de ce pays (climat, sol, végétation, main-d'œuvre), le système de production agricole est la culture itinérante sur brûlis dans la forêt. Les outils de travail se limitent à la hache (rarement la tronçonneuse), la machette et la houe¹.

Le secteur agricole représentait environ **6,4%** du PIB du Gabon en 2020 (Banque Mondiale), employant **32%** de la population active. Il est dominé par les petites exploitations familiales, dont le nombre est estimé à 70000 et qui pratiquent une agriculture de subsistance. Elles sont gérées essentiellement par des personnes plutôt âgées.

Figure 14 : Agriculture (Valeur ajoutée % du PIB) [1970-2020]

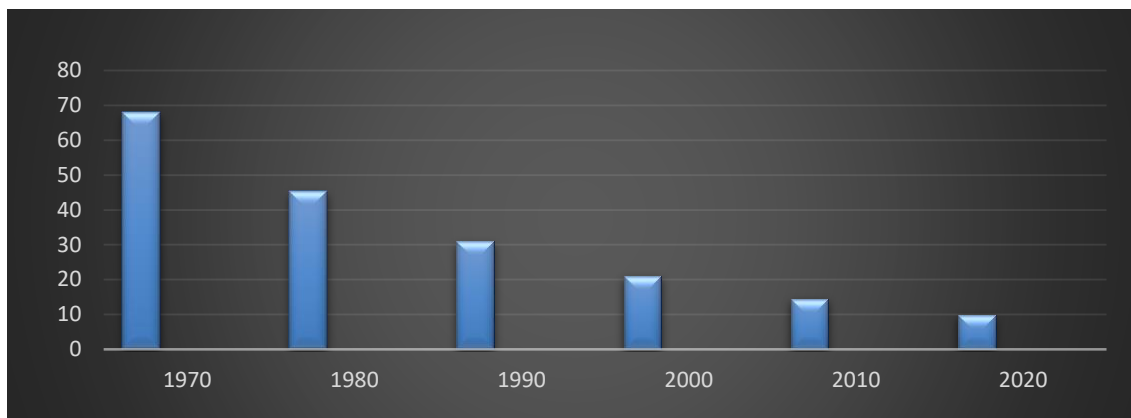


Source : Construite à partir des données de l'annexe N°11.

A partir du graphe qui illustre, l'évolution de la valeur ajoutée du secteur agricole du Gabon ; on résume que la part du secteur agricole a connu une diminution importante en passant de **18,6%** du PIB en 1970 à **6,4%** du PIB en 2020.

¹Quelle agriculture vivrière pour le nord du Gabon tiré du site: https://agritrop.cirad.fr/387869/1/document_387869.pdf

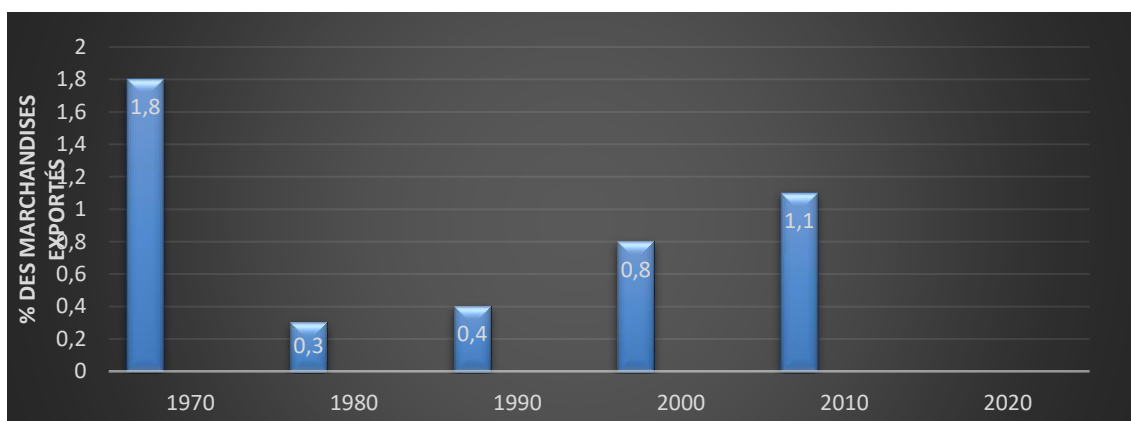
Figure 15 : La population rurale en % de la population totale du Gabon [1970-2020]



Source : Construite à partir des données de l'annexe N°12.

Le graphe présente la part de la population rurale en pourcentage de la population totale du Gabon, il résume une importante diminution qui est passée de **68%** durant les années **70%** à **9,9%** en 2020.

Figure 16 : Exportation de la nourriture (% des marchandises exportés) du Gabon [1970-2010]



Source : Construite à partir des données de l'annexe N°13.

Le graphe présente l'évolution des exportations de la nourriture au Gabon en pourcentage de marchandises exportées. Le taux des exportations de la nourriture est presque 0% en 2020, l'année 1970 a enregistré un taux de 1,8%. La période de 1980-2010 le taux des exportations se bascule entre 0,3% et 1,1%.

L'intensification de la production agricole au Gabon fait face à deux grandes contraintes : les changements de propriétés des gouvernements successifs depuis d'indépendance, et la commercialisation des produits agricoles. L'agriculture Gabonaise a été longtemps marginalisée au profit des secteurs jugés plus rentables pour l'économie, comme le pétrole. Le développement du secteur agricole a commencé à être un enjeu avec la chute des recettes pétrolières et la nécessité de diversifier l'économie. La disponibilité du gouvernement à faire

de la petite agriculture une priorité pour une croissance inclusive est très importante pour obtenir des résultats à la grande échelle. Le PSGE (Plan Stratégique Gabon Emergent) réaffirme la volonté du Gouvernement du Gabon de relancer le secteur agricole¹.

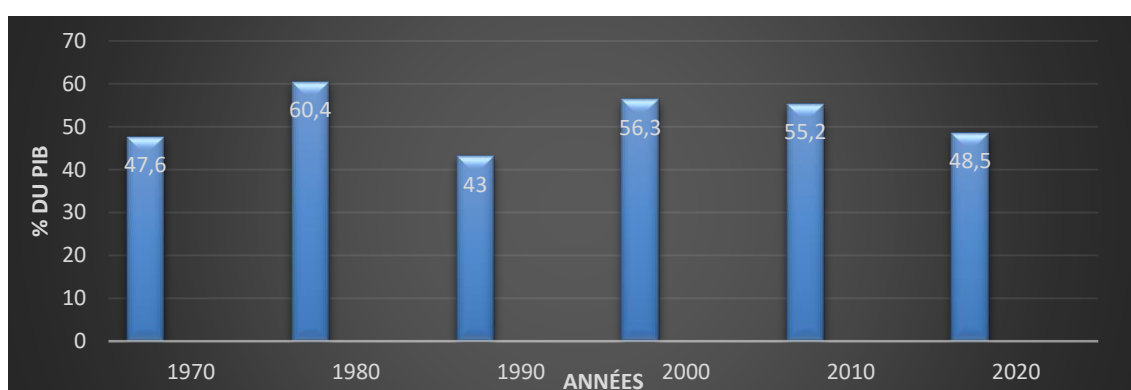
2.2.2.2. Développement du secteur industriel et des services du Gabon

L'industrie contribue à 48,5% du PIB du pays et à environ 11% de l'emploi total. Le secteur est dominé par le pétrole, l'extraction du manganèse et la transformation du bois, le Gabon est le deuxième producteur de bois d'Afrique. De 2010 à 2016, le pétrole représentait environ 80% des exportations du Gabon, 45% de son PIB et 60% de ses recettes budgétaires de l'État (5^{ème} producteur de pétrole en Afrique Subsaharienne)².

La production de bois pourrait constituer une voie de diversification pour l'économie gabonaise, compte tenu du potentiel forestier dont dispose le pays. Pourtant, malgré des effets d'entraînement importants sur l'économie, en particulier par le biais de l'emploi, son poids dans le PIB demeure très limité. Les produits exportés par le Gabon sont destinés principalement aux marchés internationaux, parmi lesquels ceux des pays industrialisés occupent une place importante. Les pays européens absorbent un quart des exportations de grumes Gabonaise, les pays d'Asie plus de la moitié, tandis que les pays Africains n'importent qu'une infime part de bois gabonais.

Le secteur des services représente 41% du PIB et emploie 59% de la population active. Le gouvernement est le plus gros employeur du secteur. Le tourisme est encore embryonnaire en raison de la faiblesse des infrastructures et du paysage du pays (il est principalement couvert de forêts).

Figure 17 : Industrie (Valeur ajoutée en % du PIB) du Gabon [1970-2020]



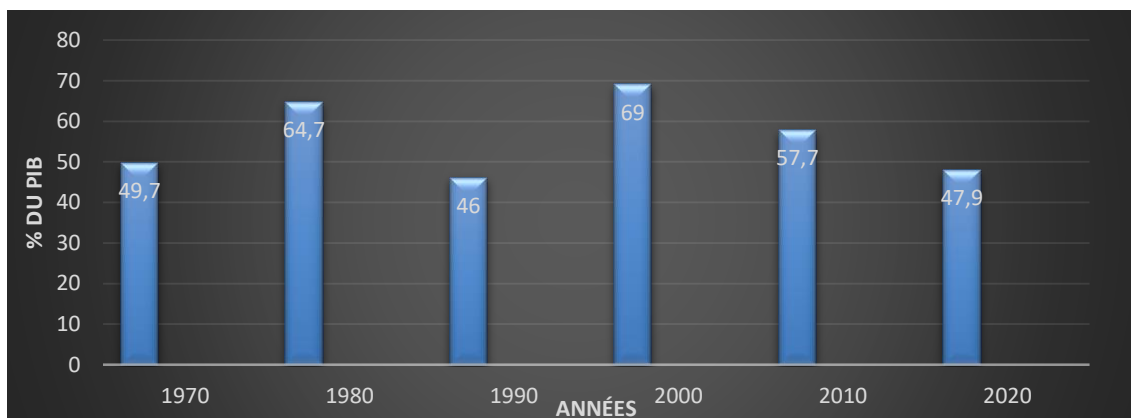
Source : Construite à partir des données de l'annexe N°14.

¹ Fonds International de Développement Agricole, (2016) ; « investir dans les populations rurales : Gabon », via Paolo di-dono, 44-00142, Rome, Italie ; p.5, disponible sur le site : <https://ifad.org/fr>

² Export Entreprises SA, Tous droits de reproduction réservés. Dernières mises à jour en Juin 2021, tiré du site : <https://www.objectif-import-export.fr/>

Le graphe présente l'évolution de la valeur ajoutée du secteur industriel du Gabon. La période 1970 à 1980 a enregistré une croissance, passant de **47,6%** à **60,4%** du PIB. La période du 1990 jusqu'à 2010 a connu une augmentation, passant de **49%** à **55,2%** du PIB. Du 2010 à 2020 la valeur ajoutée a connu une diminution jusqu'à **48,5%** du PIB alors qu'elle était de **55,2%** du PIB en 2010.

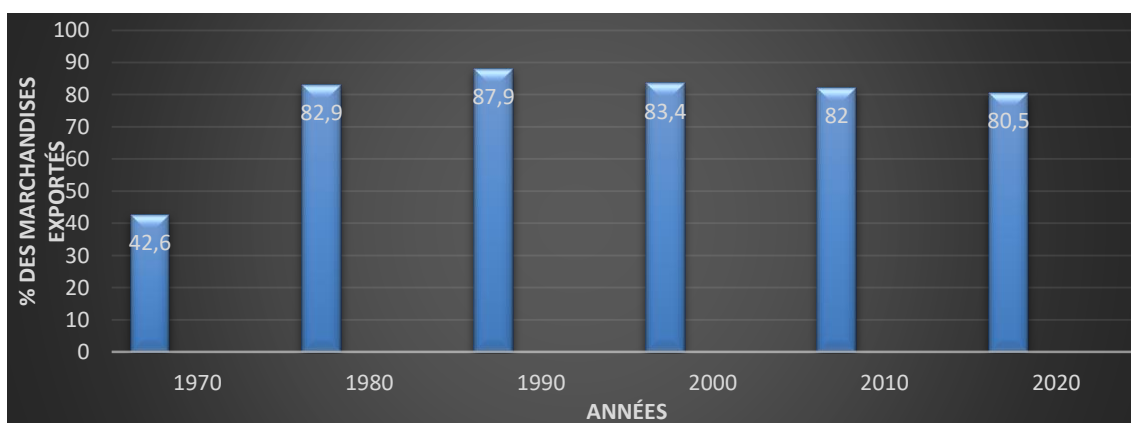
Figure 18 : Exportation des biens et services (% du PIB) au Gabon [1970-2020]



Source : Construite à partir des données de l'annexe N°15.

Les exportations des biens et services du Gabon ont connu une croissance entre les années 70 et les années 80 passant d'une valeur de **49,7%** à **64,7%** du PIB, suivi d'une diminution durant les années 90 enregistrant une valeur de 46% du PIB, elles ont marqué une hausse en 2000 avec une valeur de **69%** du PIB alors que la période 2010-2020 on observe une diminution du taux des exportations passant de **57,7%** du PIB à **47,9%** du PIB.

Figure 19 : Exportations de carburant (% des marchandises exportés) au Gabon [1970-2020]

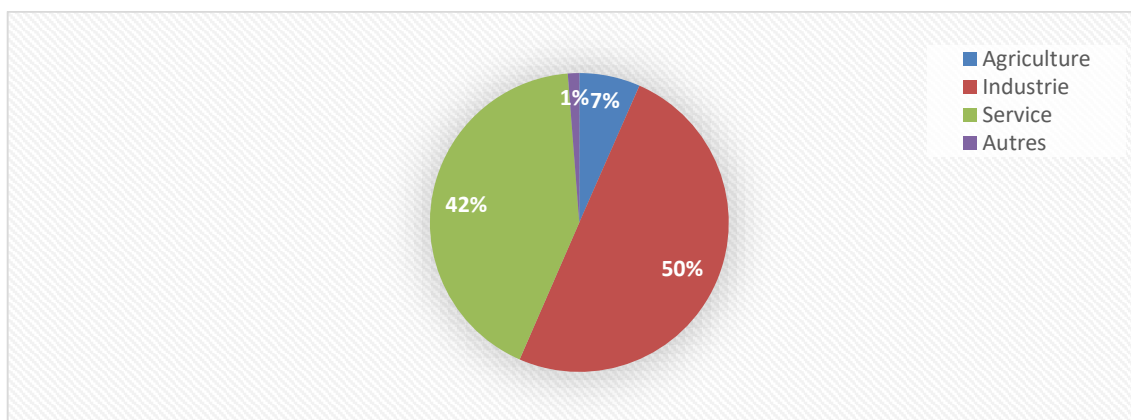


Source : Construite à partir des données de l'annexe N°16.

Le graphe présente l'évolution des exportations des carburants en pourcentages du totale des marchandises exportées, l'analyse du graphe résume une croissance importante de

l'exportation du carburant durant la période 1970-1990 passant de **42,6%** à **87,9%** alors que la période du 2000-2020 a connu une légère diminution passant de **83,4%** à **80,5%**.

Figure 20: La part des secteurs dans le PIB du Gabon (2021)



Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles (juin 2021).

A partir de la figure 20, nous constatons que le secteur agricole représente **7%** du PIB du Gabon durant l'année 2021, entre autre l'industrie contribue à **50%** du PIB du pays, tandis que le secteur des services représente **42%** du PIB et le **1%** restant est consacré aux autres secteurs.

Tableau 11 : Evolution de l'indice de concentration du Gabon (1995-2019)

Années	1995	2000	2005	2010	2015	2019
Indice de concentration	0,81	0,76	0,77	0,82	0,67	0,55

Source : <https://unctadstat.unctad.org/>

L'indice de concentration durant l'année 1995 était proche de 1, ce qui explique une faible diversification. De 2000 à 2010 la concentration des produits a augmenté donc la diversification a diminué. La période de 2010 à 2019 a enregistré une diminution de l'indice de concentration ce qui signifie une amélioration dans la diversification des exportations.

2.2.2.3. Principales contraintes à la diversification des exportations du Gabon

La diversification nécessaire pour l'impulsion d'une croissance durable doit affronter différents types d'obstacles. Au Gabon, ces obstacles tiennent une partie aux impacts négatifs de la manne pétrolière sur les prix relatifs et les coûts, mais également aux problèmes institutionnels, déficit en ressources humaines qualifiées et à la faiblesse du secteur privé national.

La faible diversification de la base productive imputable à l'existence de la rente pétrolière est la première contrainte structurelle au développement économique et social du Gabon. Le secteur des hydrocarbures génère près de 48% du PIB et est peu intégré aux autres

branches de l'économie. Les efforts de diversification ne sont pas encore parvenus à réduire la dépendance de l'économie au pétrole.

L'insuffisance de main-d'œuvre qualifiée et l'insuffisance des moyens de surveillance de l'administration sont souvent citée par les entreprises gabonaises comme un frein à l'expansion des exportations et comme source de désavantage concurrentiel par rapport aux entreprises des autres pays de la région. Le Gabon ne dispose pas d'une main-d'œuvre capable d'attirer des industries de services ou manufacturières d'assemblage ayant des besoins substantiels en capital humain, même en termes de compétences techniques de base.

Le marché de l'emploi a besoin d'ouvriers qualifiés titulaires ayant le baccalauréat. Cependant, 68% des personnes accédant au marché de l'emploi n'ont pas ce niveau. Pourtant, 12% d'entre eux ont des diplômes universitaires alors que les postes de cadres ne représentent que 5% des offres d'emploi. En outre, les formations techniques et professionnelles au Gabon ne parviennent pas à offrir les compétences recherchées par les employeurs, puisqu'un diplômé seulement sur trois trouve un emploi.¹ Les activités liées à l'agriculture industrielle offrent des emplois dont les conditions sont si dures qu'elles n'intéressent que marginalement les gabonais au chômage.

La mauvaise qualité du climat des affaires du Gabon est une contrainte majeure à la diversification de l'économie. En ce qui concerne les services bien que les pays de la région CEMAC, qui constituent la première destination des exportations de services du Gabon, aient tous des législations commerciales qui prônent la liberté d'entreprendre toute activité industrielle, commerciale ou de services pour toute personne quelle que soit sa nationalité, il subsiste des dispositions légales et réglementaires ou des pratiques spécifiques qui constituent des barrières administratives à l'entrée dans leurs marchés respectifs. Un accès inégal au crédit est une contrainte qui contribue à pénaliser les investisseurs nationaux par rapport aux investisseurs étrangers qui bénéficient d'un accès aux marchés internationaux du crédit.

Les besoins de tissu du Gabon en gaz ne sont pas suffisants pour tirer une industrie gazière. Des possibilités d'utilisation de gaz comme matière première pour la production d'urée et d'ammoniac, et ensuite d'engrais avaient été envisagées, mais les conditions de rentabilisation n'étaient pas toujours assurées, face à l'importance des investissements qui devaient être engagé.

¹Groupe de la Banque Mondiale ; (2014) ; « la diversification et la compétitivité des exportations en républiques Gabonaise : Améliorer le climat d'investissement pour diversifier l'économie » ; Étude de la Banque Mondiale ; Public Disclosure Authorized, Rapport ACS 10571, p.74.

Une faible capacité de production d'eau potable et l'inexistence d'infrastructures d'assainissement. Malgré ses ressources en eau abondantes, le Gabon parmi les pays les plus pourvus en eau au monde. Il souffre d'une insuffisance d'infrastructures de production et de stockage d'eau potable, en plus les infrastructures existantes subissent des pertes techniques importantes du fait d'un défaut de maintenance. Cette situation entraîne assez souvent des pénuries d'eau, surtout dans les centres urbains¹.

Le coût élevé et l'accès limité à l'électricité est une contrainte à laquelle est confronté le secteur privé au Gabon. L'électricité était produite principalement par des centrales hydroélectriques, mais au cours des dernières années, en raison de la rapide croissance de la demande et de l'absence d'anticipation, la proportion de production thermique utilisant des carburants liquides a considérablement augmenté et représente aujourd'hui plus de 60% de la production d'électricité nationale. Cette tendance a augmenté le coût moyen de l'électricité et remet en question la viabilité financière du secteur. Par conséquent l'électricité est chère, l'opérateur reporte ces prix élevés plus que proportionnellement sur les tarifs appliqués aux utilisateurs.

Enfin, on peut résumer les contraintes qui expliquent la faiblesse des exportations des entreprises Gabonaise comme suit :

- L'absence de soutien financier, d'instruments financiers spécifiques aux exportateurs ;
- La faible qualité des ressources humaines ;
- Des obstacles administratifs à l'entrée sur le marché cibles ;
- Coûts de transport élevés et infrastructures de transport insuffisantes ;
- Coût élevé de l'électricité ;
- Accès au crédit difficile ;
- Faible gouvernance des secteurs.

La stratégie de diversification des exportations mise en œuvre par l'Etat gabonais est en grande partie basée sur des instruments qui sans un climat d'investissement attractif, ont peu de chances de déclencher le processus de diversification économique. Le PSGE ne comporte pas de stratégie explicite de diversification des exportations ; mais la pratique montre que la stratégie de diversification au Gabon est fondée sur trois instruments clés : l'interdiction

¹ Banque Africaine de Développement, (2016) ; « Gabon- Rapport combine du document de stratégie pays DSP 2016-2020 et de revue de la performance du portefeuille ; p.10.

d'exportation de grumes pour favoriser la transformation locale, la promotion des zones économiques spéciales pour attirer l'investissement direct étranger et l'assistance aux PME¹.

2-2-3- Cas de l'Algérie

Pour minimiser sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, l'Algérie a mis en œuvre plusieurs réformes et politiques pour favoriser les exportations hors hydrocarbures mais malgré ça, elle reste toujours tributaire du secteur pétrolier du fait que ces mouvements politiques et socioéconomiques ne sont pas liés les uns aux autres² et n'interfèrent qu'au niveau national.

Du fait que les prix des produits étaient moins chers sur le marché Chinois, cela avait capté l'attention de l'Algérie voulant profiter de cet avantage, et au même temps dans l'espérance d'acquérir leur savoir-faire afin de reconstituer son tissu industriel, mais l'objectif est loin d'être réalisé car ça a dû causer une désindustrialisation de l'Algérie vu que les prix des produits chinois étaient de plus en plus compétitifs par rapport au prix des produits algériens et difficile à concurrencer.

Pour les recettes acquises des exportations d'hydrocarbures, elles sont destinées à financer les importations du pays qui sont d'une valeur supérieure aux exportations, cela est considéré comme inconvenient pour l'économie algérienne, qui doit investir les rentes pétrolières dans l'industrialisation et d'améliorer sa base de production en passant d'activités peu sophistiquées à des activités plus sophistiquées pour avoir de nouvelles possibilités d'exportation.

De plus la réglementation des changes ne favorise pas l'exportation, elle nécessite une certaine flexibilité afin d'éliminer le paiement d'amendes suite au retard de rapatriement de devise.³

On constate également la lourdeur des procédures administratives à tous les stades de la démarche d'exportation y compris lors du remboursement de la TVA pour les produits exportés par les traders et lenteur de la récupération de la TVA par les opérateurs⁴.

L'insuffisance des moyens de transport notamment maritime⁵, qui engendre des surcoûts de fret pour l'exportateur le décourageant ainsi à exporter.

¹ Groupe de la Banque Mondiale, (2014) ; op.cit. p16.

² CAVATORTA, F. & TAHCHI, B. (2019). « Politique économique et résilience autoritaire en Algérie : les difficultés de la diversification économique ». *Études internationales*, 50(1), 7–38. <https://doi.org/10.7202/1062815ar> p32.

³ BENMOUSSA. A, (15/02/2016) « La réglementation des changes comme obstacle », *El Watan économie*, Algérie.

⁴ ARROUCHE. N, « Accompagnement des entreprises algériennes à l'export »-مجلة أداء المؤسسات الجزائرية العدد- 2017/12, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou.p53.

⁵ Idem.

Les entreprises exportatrices reprochent également l'inadaptation de la politique d'accompagnement à leurs attentes¹. De plus, la faible notoriété des organismes d'appui à l'exportation sur les marchés étrangers.

La bureaucratie et la corruption qui sont très répandus dans les pays en développement constitue aussi un frein à la diversification des exportations.

Conclusion

La majorité des pays exportateurs de pétrole, dépendent fortement des revenus tirés de la rente pétrolière et qui ne sont pas alloués à financer les autres secteurs comme l'industrie et la manufacture qui peuvent contribuer à la réalisation de la diversification économique indépendamment du secteur d'hydrocarbure.

Ces pays présentent différents obstacles communs qui se résument, dans la bureaucratie, l'absence de vision stratégique visant le long terme, la corruption au niveau des administrations, la logistique peu développée et le manque en matière de transport maritime et ferroviaire.

Donc ces pays doivent revoir leur politique économique afin d'apporter des solutions à ces contraintes dans l'objectif de diversifier les revenus d'exportation et sortir de cette situation de dépendance d'un seul secteur de production.

¹ Idem p57.

Conclusion générale

Tout au long de notre travail, nous avons constaté que l'objectif majeur des pays en développement, est de pouvoir diversifier leurs exportations et de minimiser leur dépendance vis-à-vis des exportations du secteur d'hydrocarbure, qui représente pour la majorité plus de 50 % du total de leurs exportations. Cependant plusieurs pays n'arrivent pas à atteindre cet objectif malgré tous les efforts fournis par l'Etat dans ce sens, nous avons essayé donc de distinguer les obstacles auxquels sont confrontés ces pays.

Dans ce travail, nous avons mis l'accent sur l'importance de la diversification économique pour les pays exportateurs de pétrole, afin de diversifier leurs recettes d'exportation. Pour le cas de l'Algérie qui est une économie tributaire des recettes d'exportation de pétrole qui sont utilisées pour couvrir l'ensemble des importations du pays (la majorité des biens de consommation sont issus de l'importation), cela est constaté par l'indice IHH indiquant une forte concentration des exportations provenant essentiellement des hydrocarbures. La troisième hypothèse : les coûts logistiques élevés en Algérie s'avèrent également comme obstacle important à l'exportation, est confirmée car on constate que l'insuffisance dans le transport, la chaîne logistique et ses coûts élevés sont les principales contraintes des exportations hors hydrocarbures.

Malgré tous les efforts que fournit l'Etat pour aider les entreprises exportatrices, cela reste insuffisant, car l'économie algérienne dégage d'autres obstacles parmi lesquels on peut citer la mauvaise qualité de l'infrastructure défavorable à l'activité économique, la non-compétitivité des produits locaux par rapport à ceux importés et la non-conformité aux normes internationales, cela confirme la deuxième hypothèse stipulant que L'aide de l'Etat aux entreprises exportatrices algériennes hors hydrocarbures reste insuffisante pour leur développement.

Le cas de la Norvège est le cas d'une diversification des exportations tirée par le développement des industries lourdes (filère de bois, métaux et industrie chimique) ainsi que sa politique agricole qui favorise la création d'emploi et de la valeur ajoutée et surtout la possession d'un énorme fonds souverain au monde. Cela nous a mené à confirmer la première hypothèse : la non diversification économique des pays riches en pétrole est la contrainte majeure de la non diversification des exportations, car la diversification économique est une stratégie permettant d'acquérir de nouveaux marchés et de développer son chiffre d'affaire dans le but de diminuer le risque de la volatilité des résultats associés à des activités concentrées.

Pour le reste des contraintes à la diversification des exportations tirée de notre étude en général, on trouve la complexité et lenteur des procédures douanières, la lourdeur administrative, le phénomène de corruption qui est très répandue dans les pays en développement et la bureaucratie qui constitue un frein au développement des économies.

Pour surmonter ces différentes contraintes, les pays doivent prendre des décisions sérieuses et réelles et mettre en place les moyens utiles à la diversification économique et celle des exportations. Parmi les recommandations, nous avançons les suivantes :

- ✓ Mettre en place des infrastructures nécessaires à la diversification économique ;
- ✓ Développer tous les moyens logistiques facilitant l'opération d'exportation ;
- ✓ Tout ça peut être réalisé en gérant bien les moyens financiers du pays, surtout les ressources provenant des exportations des hydrocarbures ;
- ✓ S'inspirer de l'expérience norvégienne et créer un Fonds Souverain qui va jouer à son tour le rôle d'un financier pour les secteurs potentiels ;
- ✓ Mettre en place des lois et règlements adéquats, favorisant l'investissement et l'amélioration de climat des affaires et luttant contre la corruption et la bureaucratie ;
- ✓ Une bonne gouvernance des institutions de toute nature ;
- ✓ Une volonté réelle pour le changement de la part des autorités doit exister.

Liste bibliographique

A/ Livres

1. AMELON. J-L, CARDEBAT. J, (2010) « Les nouveaux défis de l'internationalisation », 1ère édition, De Boeck, Belgique.
2. Bennisad. H, (1999) ; « La réforme économique en Algérie », 2ème édition OPU, Alger.
3. De MONTCHRESIEN. A, (1999), « Traité de l'économie politique », édition Critique par François Billacois, Droz, Genève.
4. JACQUET. J. M et DELEBECQUE. P, (2000), « Droit du commerce international » Edition : Dalloz, Paris.
5. KRUGMAN. P et OBSTFELD. M, (2009), « Economie Internationale », 8ème édition, Paris.
6. LEGRAND. G et MARTINI. H, (2008), « Commerce international », Edition Dunod, Paris.
7. LINDER. S. B, (1961), « An Essay on Trade and Transformation », John Wiley and Sons, New York.
8. MAYRHOFER. U, (2007) ; « Management stratégique », édition BREAL, Paris.
9. MICHEL. C, (1983) « Notes sur l'agriculture norvégienne », Norois, 118.
10. MONTOUSSE. M, D'AGOSTINO. S, CHAFFEL A et HUART J.M, (2006), « 100 fiches pour comprendre la mondialisation », 2ème édition, Bréal, Rome.
11. OUCHICHI. M, (2014), « Les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie », édition DECLIC, Lyon, France.
12. PAVEAU. J, BARLIER. A, Ouvrage collectif, « Exporter : pratiques du commerce international », édition 20.
13. RAINELLI. M, (2003), « La nouvelle théorie du commerce international », coll repères, édition la découverte, Paris.
14. RICARDO, D. (2002), « Des principes de l'économie politique et de l'impôt », J-M, Tremblay, Chicoutimi.
15. SMITH, A. (2000), « Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations », Economica, Paris.

B/ Mémoires

1. AFOUNAS. F-Z ; (2015) « Les contraintes qui entravent le processus d'exportation des entreprises algériennes » ; mémoire de licence en science commerciale, Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'Alger (EHEC).
2. BACHA. M et AOUDIA. L, (2018) ; « Avantages et contraintes liée à l'exportation : Cas des entreprises de la Zone d'activité D'Akbou » ; Mémoire de master en science commerciale, Université de Bejaia
3. BAHRI. M, (2000), « Les divers risques à l'exportation et les structures d'aides au Canada et en Tunisie », Mémoire comme exigence partielle de la maîtrise en gestion des PME et de leur environnement.
4. BATONON. B.S, (2007) « Diversification des exportations au Bénin : Outils de mesure, déterminants et impact sur la croissance », Tiré du site internet : <http://www.memoireonline.com>
5. BELFATMI. S, (2010-2011) « Management d'une opération d'exportation : Calcul du prix revient d'un produit à l'export » ; Mémoire de magister en management, Université d'Oran, Ecole Doctorale d'Economie et de management.
6. CLARION GEORGES. R, (2012), « Les barrières à l'exportation perçue par les PME dans les pays en développement : cas de Madagascar », Mémoire présenter à l'université du QUÉBEC.
7. CLAUDE. B, (1991), « Exigence partielle de la maîtrise en gestion des petites et moyennes organisations », mémoire magister, université de Québec.
8. DJEBBAR.F, (2020), « L'adhésion de l'Algérie à la Grande Zone Arabe de Libre Echange: Impacts et perspectives », mémoire En vue de l'obtention du Diplôme de Magister en science économique, UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI de TIZI-OUZOU.
9. DOUAR. B, (2015-2016), « Essai d'analyse du processus d'internationalisation des PME algériennes un défi pour les compétences du dirigeant » ; thèse de doctorat en science économiques ; université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou.
10. FERRAT. M, (2019), « Accompagnement des entreprises Algériennes à l'export : cas Agence National de Promotion du Commerce Extérieur », Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention de diplôme de master en science commerciale, Université Tizi-Ouzou
11. NDJAMBOU. P, (2013), « Diversification économique territoriale enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives, thèse de doctorat présentée à l'université du Québec.

C/ Articles

1. ALI.R, ALWANG.G et SIEGEL.P. B, (1991) « Is Export Diversification the Best Way to Achieve Export Growth and Stability A Look at Three African Countries », The World Bank Policy Research Working Paper, WPS 729, Washington, DC.
2. Banque Africaine de Développement, « Diversification et sophistication comme levier de la transformation structurelle des économies Nord Africaines », (2013); CEA-AN/PUB/2/.
3. BENHAMOUDA. H, Karingi. SN, Njuguna. AE, Jallab.MS, « La diversification pour un nouveau paradigme pour le développement de l'Afrique » publication du Centre africain de politique commerciale N°36.
4. BERTHELEMY. C-J, (2005) « Commerce international et diversification économique », Revue d'économie politique (Vol.115).
5. CHEBBAH. K, (2007) ; « Evolution du commerce extérieur de l'Algérie : 1980-2005 », 5ème édition, Revue Campus N°7.
6. CHERIF CHAKIB. E, (2002) ; « Programme d'ajustement structurel et résultats socio-économiques en Algérie », Revue Science humaine N°18.
7. COMHAFAT (Mars 2014), « Synthèse de l'étude sur les industries de pêches et de l'aquaculture, Angola », Revue des industries des pêches et de l'aquaculture dans les pays de la COMHAFAT.
8. DIOP.M, (2019), « Facteurs de diversification des exportations : une analyse empirique au cas des pays de L'UEMOA », Finance& Finance international N°14 ISSN : 2489-1290.
9. Direction des Études et de Prospective (2019), « Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, année 2019 », Direction Générale des Douanes.
10. Direction des Études et de la Prospective (Janvier 2021), « Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, année 2020 », Direction Générale des Douanes.
11. Fonds International de Développement Agricole, (2016) ; « investir dans les populations rurales : Gabon », via Paolo di-dono, 44-00142, Rome, Italie.
12. FRANCOIS. N, (2016) ; « Planifier et organiser la diversification économique en Afrique centrale », revue Congolaise de Gestion, édition ICES, Numéro 21-22.
13. Gouel. C, Kousnetzoff. N & Salman.H, (Décembre 2008), « Commerce international et transports : tendances du passé et prospective 2020 ».
14. Groupe de la Banque Mondiale ; (2014) ; « la diversification et la compétitivité des exportations en républiques Gabonaise : Améliorer le climat d'investissement pour diversifier l'économie » ; Étude de la Banque Mondiale ; Public Disclosure Authorized, ACS 10571.

15. HARSTON. J-M, (2016) « Introduction au système des Nations Unies », Institut de formation aux opérations de paix, 1309 Jamestown Road, suite 202, Williamsburg, VA 23185 USA.
16. HERNANDEZ. H, (1996) ; « La conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement » ; examen des questions institutionnelles et des questions de programme, Genève.
17. KASSE. M, (2009/2010) ; « Intégration Africaine : les Accords Régionaux », GPE Abidjan, Programme de formation en gestion de la politique économique, Doc 3.
18. KUBRAK. C, (2013) ; « concentration et spécialisation des activités économiques : des outils pour analyser les tissus productifs locaux » ; INSEE.
19. LEFGOUM. S, (2017), « Diversification et sophistication des exportations et transformation structurelle en Algérie », Revue El Wahat pour les Recherches et les Etudes Vol 10 n°2, Tizi-Ouzou, Algérie.
20. MAUREL. C, (2009) ; « Considérations financières et performance export dans les PME vitivinicoles françaises », colloque international " vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé" 11ème journée Scientifique du Réseau Entreprenariat.
21. MEHDI. A, (2008) ; « L'Algérie à l'ombre de l'OMC », centre inter-entreprises de formation administrative et comptabilité, technicien supérieur commerce international, Alger.
22. Ministère des finances direction générale des douanes, ONS ; année, 2016.
23. MUTIN. G, (1965) ; « le commerce extérieur de l'Algérie en 1964 », Revue de la géographie de Lyon N°4, 1965.
24. OCDE, (2007/2), « Chapitre 1. Le défi de la Norvège : préserver sa réussite économique, Étude économique de l'OCDE ; <https://www.cairn.info/revue-etudes-economiques-de-l-ocde-2007-2-page-17.htm>
25. OCDE, (2008) ; « La performance environnementale de l'agriculture dans les pays de l'OCDE depuis 1990 : Norvège » ; ISBN 978-92-64-04093-9.
26. OMC, (2020), « Diversification et Automatisation Economique-OCDE », Panorama de L'Aide pour le Commerce.
27. OUARET. S, (2018) ; « les expériences de diversification des économies rentières, causes de réussite (Cas de la Norvège et de la Malaisie) » مجلة البحوث الاقتصادية و الإدارية ISSN 2602-7046, Université de Jijel.
28. PANTIN. F, (2004) ; « La conduite du processus d'internationalisation par les compétences de l'équipe dirigeante : cas d'une moyenne entreprise française », Revue Management et Avenir N°2, Editions Management Prospectives Ed, p. 119.

29. Perspective monde, (2019) ; « Outil pédagogique des grandes tendances mondiales depuis 1945 », faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke, Québec, Canada.
30. Raja Vinesh. S, Boopendra.S et Matthew John. L « Diversification des exportations et croissance économique : cas de Maurice », se connecter aux marchés mondiaux.
31. TABIT. S et MOUSSIR. C-E, (2016) « Diversification des exportations et transformation structurelle au Maroc : Quel rôle pour les IDE ? ».
32. Séverin Yves. K, (2007), « Diversification économique en Afrique centrale : Etats des lieux et enseignements », Banque Centrale Africain.

D/ Site internet

- <http://www.algex.dz/> consulté le 09/06/2021.
- <https://anexal.dz/presentation/> Consulté le 10/06/2021.
- <https://www.aps.dz> . Consulté le 16/05/2021.
- <http://www.caci.dz/> consulté le 09/06/2021.
- <http://www.cagex.dz/> consulté le 09/06/2021.
- <https://databank.banquemondiale.org/source/0world-development-indicators>
- douane.gov.dz/IMG/pdf/statistiques_du_commerce_exterieur_de_l_algerie_année_2020.pdf. consulté le 25/06/2021
- <https://www.fellah-trade.com/fr/export/carte-atlas/norvege/economie/> Consulté le 29/06.
- www.glossaire-international.com
- <https://www.lafinancepourtous.com> . consulté le 28/05/2021.
- <https://www.melchior.fr/sites/melchior/files/cours/synth%C3%A8se%2024pdf> . consulté le 23/05/2021.
- http://www.memoireonline.com/07/09/2342/m_Diversification-des-exportations-au-Benin-outils-de-mesure-determinants-et-impact-sur-la-croiss0.html. Consulté le 27/06/2021
- www.mincommerce.gov.dz . consulté le 18/06/2021.
- <https://www.objectif-import-export.fr/> Consulté le 29/06/2021
- https://www.objectif-import-export.fr/fr/marches-internationaux/fiche-pays/angola/marche-principaux-secteurs?fbclid=IwAR0oWpxhgczNEY2YAo--7l2JA7zaReAYVXF5aZjlkO_5fUXHsxj8_W5h_dU~:text=Le%20secteur%20industriel%20repr%C3%A9sente%2054,au%20premier%20trimestre%20de%202019consulté le 28/06/2021.
- <https://www.oecd.org/fr/dev/36795838.pdf> Consulté le 03/07/2021
- <http://www.ons.dz>. Consulté le 18/06/2021.
- <http://www.safex.dz/> Consulté le 10/06/2021
- <https://start.lesechos.fr/> Consulté le 04/07/2021
- <http://www.systemepc.com/strategie-de-divesification-strategie/> . Consulté le 01/06/2021
- www.trrsor.economie.gov.fr/pays/dz/commerce-exterieur-de-l-Algerie consulté le 25/06/2021

Table des matières

Liste des figures	I
Liste des tableaux	VI
Liste des abréviations.....	VII
Introduction Générale.....	1
Chapitre I : Cadre théorique du commerce international et de la diversification économique	4
Introduction.....	4
Section 1 : Fondements théoriques du commerce international.....	4
1-1- Éléments indispensables pour la bonne tenue de l'échange commercial international	4
1-1-1 Cadre institutionnel du commerce international.....	5
1-1-1-1- Organisation des Nations Unies	5
1-1-1-2- Organisations à vocation financière	6
1-1-1-4- Organisations à vocation commerciale.....	7
1-1-2- Les Accords Commerciaux Internationaux.....	8
1-1-3- Les modes de paiements à l'international	9
1-1-4- Les incoterms	10
1-1-5- Le développement de transport des marchandises	10
1-2- Les théories du commerce international	10
1-2-1- Les théories traditionnelles.....	11
1-2-1-1- La théorie mercantiliste	11
1-2-1-2- La théorie de « l'avantage absolu »	12
1-2-1-3- La théorie des « avantages comparatifs ».....	12
1-2-1-4- La théorie de la dotation factorielle	13
1-2-2- Les nouvelles théories du commerce international	13
1-2-2-1- Échanges internationaux et rendements croissants.....	13
1-2-2-2- Rendement croissant et concurrence imparfaite	14
1-2-2-3- Différenciation des produits	14
1-2-2-4- Cycle de vie du produit.....	15
Section 2 : Notions de base sur la diversification	15
2. Définition et typologie de la diversification économique.....	15
2.1. Définition de la diversification	15
2-1-1- Sur le plan microéconomique.....	16
2-1-2- Sur le plan macroéconomique	16
2-2- Typologies de la diversification économique	16
2-2-1- Diversification verticale	16
2-2-2- Diversification horizontale.....	17
2-2-3- Diversification latérale	17
2-2-4- Diversification concentrique	17
2-2-5- Diversification géographique	18
2.3. Théories fondatrices de la diversification économique	18
2.3.1. Théorie du commerce international.....	18
2.3.2. Théorie du commerce intra-branche	18

2.3.3. Théorie de la malédiction des ressources naturelles	19
2-4- Avantages de la diversification économique	19
2-4-1- Dilution des risques	19
2-4-2- La croissance et le développement économique	20
2-5- Déterminants de la diversification économique.....	21
2-5-1- Le revenu.....	21
2-5-2- L'investissement direct étranger	21
2-5-3- Le taux de change.....	22
2-5-4- L'ouverture commerciale	22
2-5-5- Le capital humain	22
2-6- Mesure de la diversification.....	23
2-6-1- Indice Hirschman normalisé.....	23
2-6-2- Indice d'Ogive.....	23
2-6-3- Indice agrégatif de spécialisation	24
2-6-4- Indice de Hirschman.....	24
2-6-5- Indice de Herfindahl.....	25
Conclusion	25
Chapitre II : Commerce extérieur en Algérie et Politique de diversification des exportations.....	26
Introduction.....	26
Section 1 : Processus de libéralisation du commerce extérieur en Algérie.....	26
1-1- Évolution du commerce extérieur en Algérie	26
1-1-1- Première phase [1962-1980]	27
1-1-2- Deuxième phase [1980-2005]	28
1-1-3- Troisième phase [2005-2020].....	30
1-2- Accords conclus par l'Algérie dans le cadre de sa politique de soutien	31
1.2.1. Accord d'association entre l'Algérie et l'Union Européenne.....	31
1-2-2- Adhésion de l'Algérie à la Grande Zone Arabe de Libre Echange.....	32
1-2-3- L'OMC et la probable adhésion de l'Algérie.....	32
Section 2 : Structure des exportations algériennes et les organismes de promotion de ces dernières	33
2.1. Structure des exportations algériennes	33
2-1-1- Concentration des exportations et faible insertion au commerce mondial.....	34
2-1-2- Structure des exportations hors hydrocarbures	34
2.2. Organismes de promotion des exportations algériennes	38
2.2.1. Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX).....	38
2.2.2. Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE).....	39
2.2.3. Compagnie Algérienne de Garantie des Exportations (CAGEX).....	41
2.2.4. Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie.....	41
2.2.5. Société Algérienne des Foires et Exportations (SAFEX)	42
2.2.6. Le Fonds National de Régulation et Développement Agricole.....	42
2.2.7. Association National des Exportateurs Algériens	43
Conclusion	44
Chapitre III : Obstacles à la diversification des exportations des pays exportateurs du pétrole (Algérie, Angola et Gabon).....	45

Introduction.....	45
Section 1 : Analyse théorique des obstacles à la diversification des exportations	45
1-1- Généralité sur les exportations.....	46
1-1-1- Définition de l'activité d'exportation.....	46
1-1-2- Les formes des exportations.....	46
1-1-2-1- Exportation directe	46
1-1-2-2- Exportation indirecte	47
1-1-2-3- L'exportation concertée ou associée.....	48
1-1-3- Avantages liés à l'exportation.....	48
1-1-3-1- Au niveau macroéconomique	49
1-1-3-2- Au niveau microéconomique.....	49
1-2- Obstacles à l'exportation.....	49
1-2-1- Définition des obstacles à l'exportation.....	50
1-2-2- Contraintes liées à l'activité d'exportation.....	50
1-2-2-1- Obstacles liés à l'environnement interne de l'entreprise.....	50
1-2-2-2- Les risques liés à l'environnement externe de l'entreprise.....	53
Section 2 : Analyse descriptive des obstacles à la diversification des exportations	
(Etude comparative)	55
2-1- Expérience réussie de la diversification économique	55
2-1-1- Présentation de l'économie norvégienne.....	55
2-1-1-1- Développement du secteur de l'agriculture de la Norvège.....	57
2-1-1-2- Développement du secteur industrie et des services	59
2-1-1-3- Facteurs de réussite de la diversification économique de la Norvège	62
2-2- Expériences non réussies de diversification	65
2-2-1- Cas de l'Angola.....	65
2-2-1-1- Evolution des indicateurs macro-économiques de l'Angola	66
2.2.1.2. Principaux secteurs de l'Angola :	69
2-2-1-3- Principales contraintes à la diversification de l'Angola	70
2-2-2- Cas du Gabon	71
2.2.2.1 Développement de l'agriculture du Gabon	73
2.2.2.2. Développement du secteur industriel et des services du Gabon	75
2.2.2.3. Principales contraintes à la diversification des exportations du Gabon.....	77
2-2-3- Cas d'Algérie.....	80
Conclusion générale	82
Liste bibliographique	84
Table des matières.....	90
Annexes	93

Annexes

Annexe N°01 : Evolution du commerce extérieur algérien de 1963 à 1980.

Valeur en millions de Dollar US

Année	Importations	Exportations	Balance Commerciale
1963	568	732	147
1964	704	728	24
1965	672	642	-30
1966	640	623	-17
1967	680	725	45
1968	816	831	15
1969	1010	935	-75
1970	1259	1010	-248
1971	1228	857	-371
1972	1491	1304	-387
1973	2241	1889	-353
1974	4024	4259	235
1975	5993	4292	-1702
1976	5318	4977	-341
1977	7102	5805	-1267
1978	8675	6117	-2558
1979	8410	9873	1463
1980	10552	15613	5061

Source : réalisé par nos soins à partir des données statistiques du Centre National de l'Informatique et de Statistiques (CNIS).

Annexe N°02 : Evolution du commerce extérieur algérien de 1980 jusqu'à 2005

Valeur en millions de Dollar US

Années	Importations	Exportations	Balance commerciale
1980	10552	15613	5061
1981	11259	13283	2024
1982	10743	11481	738

1983	10415	11183	768
1984	10292	11869	1577
1985	9840	10145	305
1986	9231	7820	-1393
1987	7056	8233	1177
1988	7323	8104	781
1989	9208	8968	-240
1990	9684	11304	1620
1991	7681	12101	4420
1992	8406	10837	2431
1993	8788	10091	1303
1994	9365	8340	-1025
1995	10761	10240	-521
1996	9098	13375	4277
1997	8687	13889	5202
1998	9403	10213	810
1999	9164	12522	3358
2000	9173	22031	12858
2001	9940	19132	9192
2002	12009	18825	6816
2003	13534	24612	11078
2004	18308	32083	13775
2005	20357	46001	25644

Source : réalisé par nos soins à partir des données statistiques du Centre National de l'Informatique et de Statistiques (CNIS).

Annexe N°03 : Evolution du commerce extérieur en Algérie au cours des années 2005-2019

Valeur en millions de Dollars US.

Années	Importations	Exportations	Balance commerciale
2005	20 357	46 001	25 644
2006	21 456	54 613	33 157
2007	27 631	60 163	32 532
2008	39 479	79 298	39 819

2009	39 294	45 194	5 900
2010	40 473	57 053	16 580
2011	47 247	73 489	26 242
2012	50 376	71 866	21 490
2013	55 028	64 974	9 946
2014	58 580	62 886	4 306
2015	51 702	34 668	-10 332
2016	46 727	28 883	-17 034
2017	45 957	34 763	-11 194
2018	46 330	41 797	-4 532
2019	41 934	35 823	-6 110

Source : réalisé par nos soins à partir des données statistiques du Centre National de l'Informatique et de Statistiques (CNIS).

Annexe N°04 : Evolution de la valeur ajoutée du secteur agricole de la Norvège [1970-2020].

Années	1970	1980	1990	2000	2010	2020
Agriculture (valeur ajoutée en %PIB)	5,1%	3,6%	3,0%	1,8%	1,6%	1,9%

Source : <http://databank.banquemondiale.org/source/world-development-indicators>

Annexe N°05 : La population rurale (% de la population totale) de la Norvège [1970-2020]

Années	1970	1980	1990	2000	2010	2020
La population rurale en % de la population totale	34,6%	29,5%	28,0%	24,0%	20,9%	17,0%

Source : <https://databank.banquemondiale.org/source/world-development-indicators>

Annexe N°06 : Exportation de la nourriture (% des marchandises exportés) de la Norvège
[1970-2020]

Années	1970	1980	1990	2000	2010	2020
Exportation de nourriture	13	6,6	6,9	6,4	7,2	/

Source : Banque mondiale.

Annexe N°07 : Evolution de la valeur ajoutée du secteur industrie de la Norvège
[1970-2020]

Années	1970	1980	1990	2000	2010	2020
Industrie (valeur ajoutée en %PIB)	26,9	34,2	29,5	36,5	35	31

Source : Banque Mondiale

Annexe N°08 : Exportations des biens manufacturés (% des marchandises exportés) de la Norvège [1970-2020]

Années	1970	1980	1990	2000	2010	2020
Exportations des biens manufacturés (% des marchandises exportées)	57,3	31,3	32,7	18	18,6	18

Source : Banque Mondiale

Annexe N°09 : Exportation de carburant (% des marchandises exportés) de la Norvège
[1970-2020]

Années	1970	1980	1990	2000	2010	2020
Exportation de carburant (% des marchandises exportés)	0,9	48,7	49,8	63,9	63,7	61

Source : Banque Mondiale

Annexe N° 10 : Exportation des biens et services (% PIB) de la Norvège [1970-2020]

Années	1970	1980	1990	2000	2010	2020
Exportations des biens et services	36,5	42,8	34,2	45,7	39,8	32,4

Source : Banque Mondiale

Annexe N°11 : Evolution de la valeur ajoutée du secteur agricole du Gabon [1970-2020]

Années	1970	1980	1990	2000	2010	2020
Agriculture (valeur ajoutée %PIB)	18,5	6,8	7,3	6,2	3,9	6,4

Source : Banque Mondiale

Annexe N°12 : La population rurale (% de la population totale) du Gabon [1970-2020]

Années	1970	1980	1990	2000	2010	2020
La population rurale en % de la population totale	68	45,3	30,9	21,1	14,5	9,9

Source : Banque Mondiale

Annexe N°13 : Exportation de la nourriture (% des marchandises exportés) du Gabon [1970-2020]

Années	1970	1980	1990	2000	2010	2020
Exportation de la nourriture (% des marchandises exportés)	1,8	0,3	0,4	0,8	1,1	/

Source : Banque Mondiale

Annexe N°14 : Evolution de la valeur ajoutée du secteur industriel du Gabon [1970-2020]

Années	1970	1980	1990	2000	2010	2020
Industrie (Valeur ajoutée en % du PIB)	47,6	60,4	43	56,3	55,2	48,5

Source : Banque Mondiale

Annexe N°15 : Exportation des biens et services (%PIB) au Gabon [1970-2020]

Années	1970	1980	1990	2000	2010	2020
Exportations des biens et services (% du PIB)	49,7	64,7	46	69	57,7	47,9

Source : Banque Mondiale

Annexe N°16 : Exportation des carburants (% des marchandises exportés) au Gabon [1970-2020]

Années	1970	1980	1990	2000	2010	2020
Exportation de carburant (% des marchandises exportés)	42,6	82,9	87,9	83,3	82	80,5

Source : Banque Mondiale

Résumé

La diversification des échanges y compris les exportations est devenue un impératif pour les pays mono exportateurs. Notre travail traite des contraintes à la non diversification des exportations des pays exportateurs du pétrole.

Pour y répondre, nous nous sommes basés sur la lecture de plusieurs ressources bibliographiques traitant cette thématique, ainsi qu'une analyse descriptive consistant en une étude comparative entre l'Algérie, l'Angola et le Gabon.

Les contraintes trouvées sont importantes et diverses. La non diversification économique, une corruption importante, un climat des affaires médiocre, une logistique peu développée, infrastructures insuffisantes et une absence de la volonté réelle des autorités pour le changement sont des contraintes majeures.

Mots clés : diversification des exportations, hydrocarbures, ressources naturelles, obstacles, indice de concentration.

Abstract

Trade diversification, including exports, has become an obligation for mono exporting countries. Our work discusses the constraints to the non-diversification of exports of oil exporting countries.

To answer this problem, we have based ourselves on the reading of several bibliographical resources dealing with this theme, as well as a descriptive analysis consisting of a comparative study between Algeria, Angola and Gabon.

The constraints found are important and diverse. The lack of economic diversification, high corruption, a poor business climate, poorly developed logistics, insufficient infrastructure and a lack of real desire on the part of the authorities for change are major constraints.

Key words : export diversification, hydrocarbons, natural resources, barriers, concentration index.